

Roger Pierard (1932-2013) avait de son vivant apprécié l'idée de la numérisation de son livre, écrit en 1962 à l'occasion du 100^{ème} anniversaire du RCNSM.

Quelques années après sa disparition, le comité du RCSNM-Aviron, en partenariat avec le Service des Archives de l'Etat de Namur, est heureux de concrétiser ce projet.

Ainsi, les générations présentes et futures du RCNSM pourront nourrir leur passion sportive et leur attachement à leur club de ce précieux témoignage du passé.

Merci Roger.

Janvier 2019



LE ROYAL CLUB NAUTIQUE DE SAMBRE ET MEUSE

1862 - 1962.

CENT ANNEES DE VIE SPORTIVE NAMUROISE



par ROGER PIERARD

Professeur agrégé d'Education Physique E.M.D.I.

PREFACE

du Docteur Jean PIGNEUR
Président du Conseil
d' Administration du R.C.N.S.M.

INTRODUCTION HISTORIQUE

de F. ROUSSEAU
Membre de
l'Académie Royale de Belgique

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CLUB
NAUTIQUE DE SAMBRE ET MEUSE
REMERCIÉ TOUS CEUX QUI, PAR
LEUR SOUSCRIPTION, ONT PER-
MIS L'ÉDITION DE CET OUVRAGE,
ET EN PARTICULIER :

1. Monsieur Ulric SACRE, membre du Conseil d'Adm. a.s.b.l. R.C.N.S.M. - Vice-Président et doyen du R.C.N.S.M.
2. Monsieur Ivan FRONVILLE, secrétaire-adjoint du Comité Sportif du R.C.N.S.M.
3. Monsieur Alphonse MATAGNE, Namur.
4. Monsieur Jean THIOUX, Bruxelles.
5. Monsieur Raoul OGER, Namur.
6. Mademoiselle Lisette DOUXCHAMPS, Namur.
7. Mademoiselle Jenny DOUXCHAMPS, secrétaire du Comité Sportif du R.C.N.S.M.
8. Monsieur Franz BISTER, Jambes.
9. Monsieur Edouard BERG, membre de la Commission Sportive de la Ville de Namur.
10. Monsieur Louis VERCRUYSEN, Namur.
11. Monsieur Marcel COPAY, Namur.
12. Le Sénateur Jean MATERNE, Bourgmestre de Jambes.
13. Le Docteur Jean PIGNEUR, Président du Conseil d'Adm. a.s.b.l. R.C.N.S.M.
14. Monsieur Emile OOSTENS, Président du Collège des Arbitres de la F.R.B.S.A., Bruxelles.
15. Le Baron Louis HUART, Bourgmestre de la Ville de Namur.
16. Monsieur René CLOSE, Namur.
17. Monsieur de SAHUGUET, Vice-Président d'Honneur de la F.R.B.S.A., Bruxelles.
18. Monsieur Robert DELCHAMBRE, secrétaire du Conseil d'Adm. de l'a.s.b.l. R.C.N.S.M. - trésorier du Comité Sportif R.C.N.S.M.
19. Monsieur Jos. MUTSAARTS, membre du Conseil d'Adm. de l'a.s.b.l. R.C.N.S.M., Président du Comité Sportif R.C.N.S.M.
20. La Société Royale UNION NAUTIQUE DE LIEGE.
21. Monsieur Georges DUSSART, échevin des Sports de la Ville de Namur.
22. Mademoiselle Yvonne GERARD, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de la Cambre.
- 23 à 27. La Députation Permanente de la Province de Namur.
28. Monsieur Ernest MONTELLIER, Président de la Royale Moncrabeau - Membre de la Commission Royale Belge de Folklore, Jambes.
29. Le Capitaine LEJACQUES, Belgrade.

R.C.N.S.M.
1862-1962.

30. Monsieur Edgard LAMBERTY, Président du Royal Club Nautique de Gand.
31. Monsieur Jacques SPREUX, Président de la Fédération Royale Belge des Sociétés d'Aviron.
32. Monsieur Stanislas FONTEYN, Vice-Président de la F.R.B.S.A.
33. Monsieur LA FONTAINE, Vice-Président de la F.R.E.S.A.
34. Monsieur Robert GODEFRIDI, Secrétaire de la F.R.B.S.A.
35. Monsieur Paul DE BLEECKERE, Trésorier de la F.R.B.S.A.
36. ANTWERP SCULLING CLUB, Anvers.
37. Monsieur Georges HERO, Namur.
38. Monsieur Henry GRAFE, Namur.
39. Monsieur Paul TONDEUR, Bruxelles.
40. Monsieur Emile LEBRUN, Avocat, échevin des Travaux de la Ville de Namur.
41. Le Docteur Jos. HANS, Aiseau.
42. Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la Ville de Namur.
43. Monsieur Jacques GOFFIN, Namur.
44. Amicale SOLVAY, Jemeppe sur Sambre.
45. Monsieur Fernand BOMBEECK, membre du Conseil d'Adm. de l'a.s.b.l. R.C.N.S.M., Vice-Président du Comité Sportif R.C.N.S.M.
46. Monsieur Jean LEFEVRE, Ganshoren.
47. Monsieur Arthur TILLIEUX, Namur.
48. Le Docteur Alfred RINGLET, Namur.
49. Monsieur Raymond STEVAUX, Bruxelles.
50. Ecole Moyenne de l'Etat à Jambes.
51. Madame DIEUDONNE - LESSEUX, Lustin.
52. Monsieur E. OOSTENS, Bruxelles.
53. Madame Louis CLOSE, Namur.
54. Institut National de l'Education Physique et des Sports.
55. Monsieur Jos. MUTSAARTS, NAMUR.
56. Monsieur Jean QUOITIN, Vice-Président du Comité Sportif R.C.N.S.M.
57. Mademoiselle Emilie MOHIMONT, Namur.
58. Monsieur Edouard HENRION, Namur.
59. Ecole des Beaux-Arts de Namur.
60. Collège Echevinal de la Ville de Namur.
61. Monsieur Marcel GEORGES, Jambes.
62. Madame DUPIERREUX, Waulsort.
63. Monsieur Georges THIRY-FAYS, Bruxelles.
64. Anonyme.
65. Monsieur Fernand ANTOINE, Jambes.
66. Le Baron de MONTPELLIER de VEDRIN.

ROGER PIERARD

Professeur agrégé d'Education Physique E.M.D.I.

**LE ROYAL CLUB NAUTIQUE
DE SAMBRE ET MEUSE**

1862 - 1962.

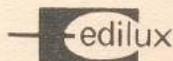
CENT ANNEES DE VIE SPORTIVE NAMUROISE

PREFACE

du Docteur Jean PIGNEUR
Président du Conseil
d' Administration du R.C.N.S.M.

INTRODUCTION HISTORIQUE

de F. ROUSSEAU
Membre de
l'Académie Royale de Belgique



1 AVENUE HERDOPHIL, LISBAMONT

CET OUVRAGE A ETE EDITE A L'INITIATIVE
DU COMITE DU R.C.N.S.M., ET SOUS LE
PATRONAGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE
L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS.
LE TIRAGE EST LIMITE A 600 EXEMPLAIRES
DONT 26 NUMEROTES DE A. à Z RE-
SERVES A L'AUTEUR, 100 NUMEROTES DE
1 à 65 RESERVES NOMINALEMENT AUX
SOUSCRIPTEURS.

EXEMPLAIRE N° 22

R.C.N.S.M.
1862-1962.

MEMOIR
SMT-1281

Tous droits de traduction, adaptation et reproduction
réservés pour tous pays y compris L'U.R.S.S.

Copyright by Roger PIERARD 1962

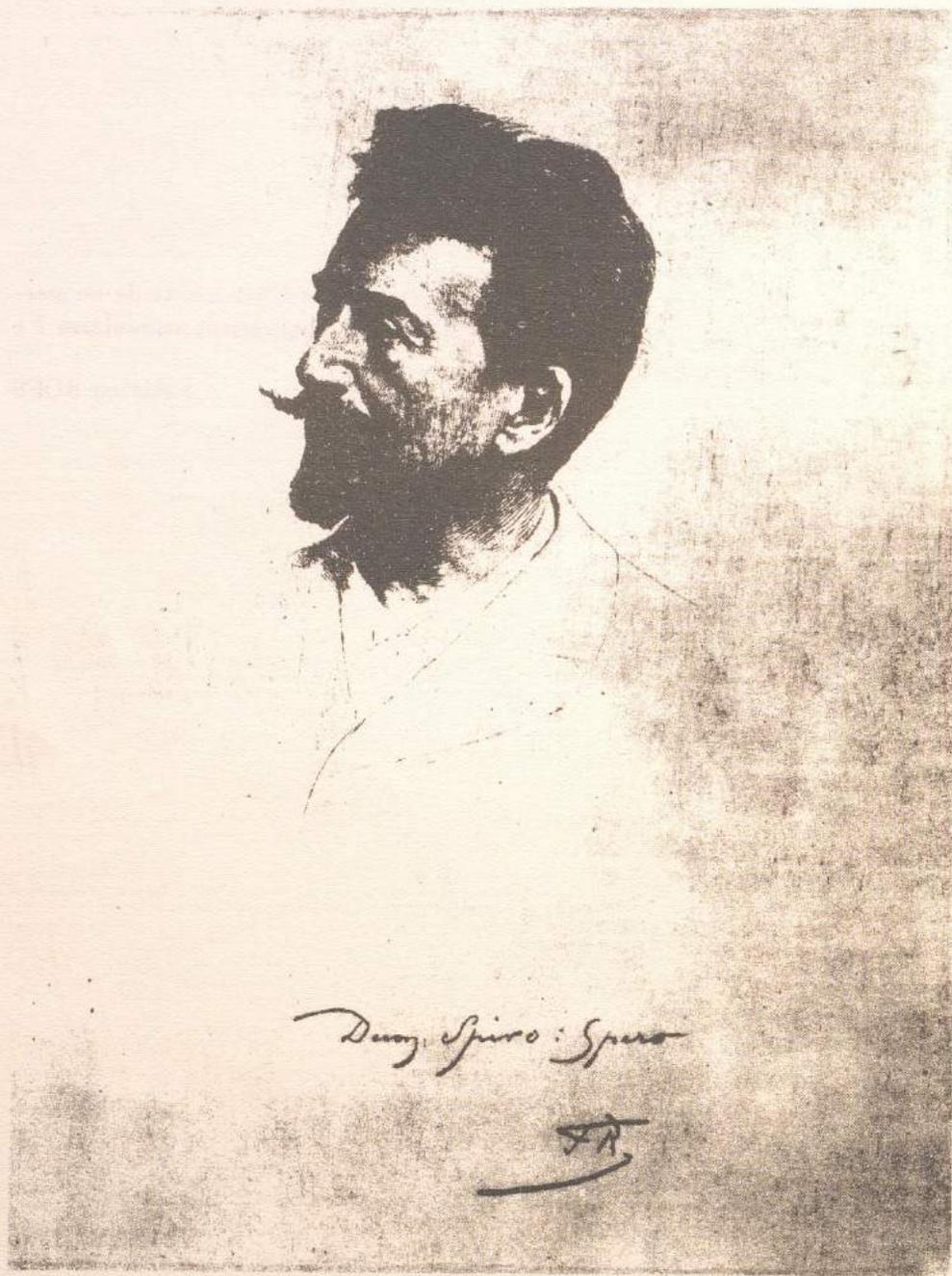
A nos trente et un Fondateurs

L'AVIRON

« Qu'est - ce que l'Art à côté de ce merveilleux développement musculaire ? »

Félicien ROPS

Extrait d'une lettre adressée à son ami Victor HALLAUX Directeur de l'Uylenspiegel pour l'inviter à venir canoter à Namur.



(fig. 1) Portrait de Félicien ROPS gravé en 1894 par Adrien de Witte d'après une photo réalisée par Héliodore DANDOY

Dédié à Antoine MARLAIRE, « En souvenir de notre jeunesse, F. ROPS » le portrait porte la dernière devise adoptée par Rops « DUM SPIRO : SPERO »

PREFACE

Le Royal Club Nautique de Sambre et Meuse à Namur fête, en cette année de grâces 1962, le centenaire de sa constitution.

C'est en effet, le 1er novembre 1862, que «l'assemblée constituante des 31 membres fondateurs» déclarait «fondé» le Cercle Nautique de Sambre et Meuse, parachevant ainsi le travail commencé l'année précédente par l'organisation à Namur, des premières grandes régates à l'aviron; elle élisait du même coup, en la personne de Félicien Rops, son premier président.

Un siècle de vie, un siècle d'histoire.

Cette histoire, un membre du Club, le Professeur Roger Pierard, au dynamisme bien connu, s'est donné pour mission de la raconter.

Pour cela, il s'est imposé la lourde tâche, aidé par quelques dévoués membres, de lire, de trier, de classer et de résumer les innombrables archives et cahiers de procès verbaux que les secrétaires ont jalousement gardés depuis la fondation.

Ce travail, original à plus d'un titre, n'est donc pas une somme des activités du R.C.N.S.M. depuis 100 ans, mais un raccourci destiné à faire connaître l'essentiel des multiples activités qui ont été déployées dans la Société au cours du siècle écoulé.

Il est, selon les vœux de l'auteur, un hommage aux fondateurs et parmi ceux-ci, tout spécialement à son premier Président, Félicien Rops; mais il est aussi un témoignage de gratitude et de reconnaissance à tous ceux, présidents, dirigeants et membres du club qui, depuis la fondation, n'ont ménagé ni leurs peines, ni leur temps, ni leur dévouement, selon la meilleure tradition d'amateurisme intégral, pour doter notre belle Meuse Namuroise, d'une

société de Sports Nautiques et d'agrément bien vivante, et pour mettre à la disposition de la jeunesse sportive, une société bien équipée matériellement, et dont les dirigeants et moniteurs ont été longuement et patiemment formés dans les meilleures traditions du sport rude et complet qu'est l'aviron. Pour cette inaltérable fidélité à la tradition du Cercle Nautique de Sambre et Meuse, pour cette importante contribution à l'histoire du Sport Nautique Namurois, que Roger Pierard soit vivement félicité et remercié, et avec lui, ses dévoués collaborateurs.

Parmi ceux-ci, il en est un dont les conseils éclairés, et la compétence inégalable dans ce qui touche l'histoire de la Meuse Namuroise et des Sports

Parmi ceux-ci, il en est un dont les conseils éclairés, et la compétence inégalable dans ce qui touche l'histoire de la Meuse Namuroise et des Sports qui y ont été pratiqués, ont été d'un précieux secours à l'auteur : Monsieur Félix Rousseau, membre de l'Académie Royale de Belgique qui a accepté de superviser ce travail et d'en rédiger une introduction historique.

Mais aussi notre gratitude va aux pouvoirs publics, à la Ville de Namur et à la Commune de Jambes, sans l'aide multiple et spécialement pécuniaire desquelles, le Club n'aurait pas pu mener à bonne fin nombre de ses réalisations.

Et pour finir, que les bons bourgeois de Namur qui n'ont cessé de prodiguer leurs encouragements aux Blancs Bonnets de Sambre et Meuse, qui les ont soutenus par leur présence et leur participation à leurs activités, par leur soutien financier en de nombreuses occasions, par leur collaboration en confiant leurs fils aux dirigeants de la Société, trouvent, dans le récit de Roger Piérard, la justification de leur aide et de leur compréhension, et le désir de soutenir davantage encore, au début de ce nouveau siècle qu'il commence, le Royal Club Nautique de Sambre et Meuse, patrimoine commun des habitants de la Cité du Bia Bouquet.

Docteur Jean Pigneur,
Président du Conseil d'Administration
du R.C.N.S.M.

INTRODUCTION HISTORIQUE

LES JEUX NAUTIQUES DU VIEUX NAMUR.

Namur est la fille de la Meuse. Dans la longue vallée qui s'étire du pays de Jeanne d'Arc aux plaines de la Hollande, cette ville occupe une situation privilégiée; elle commande le confluent du fleuve avec son principal affluent coulant de l'Ouest, la Sambre. Dès les temps les plus lointains, ce fut un centre de navigation où les questions de batellerie prenaient une importance de premier plan. Au moyen âge, la « frairie des naiveurs » c'est-à-dire la corporation des bateliers y joue un rôle marquant. Le 18 avril 1328, « les compagnons naiveurs de la ville de Namur allant sur les rivières de Meuse et de Sambre » obtiennent des autorités communales la reconnaissance légale de leurs statuts corporatifs. La frairie a compté parmi ses membres des personnages notables, tels les puissants abbés des monastères de Malonne et de Floreffe. Dans toute la vallée de la Meuse, de Verdun à Maastricht, saint Nicolas était le patron des bateliers. A Namur, ceux-ci célébraient en grande pompe la fête patronale du 6 décembre. Les confrères confiaient la gestion de leurs affaires à un " roi ", qui présidait une sorte de comité exécutif composé d'un vieux-maître et de trois jeunes-maîtres. Le mandat de ces dignitaires était d'un an et le " roi " désignait son successeur. A noter que les bateliers formèrent la seule corporation namuroise dont le chef prenait le titre de " roi ". Ils avaient une haute idée de leur profession, plaçant leur réputation d'intégrité au dessus de tout. Le confrère coupable de " malversation " se voyait rayé impitoyablement de la liste des membres. C'étaient aussi de joyeux compagnons. Lors de leur entrée dans la frairie, les nouveaux confrères se

voyaient baptisés au cours d'une cérémonie qui devait être fort plaisante ; leurs parrains et leurs marraines (qui était toujours un homme) leur imposaient un surnom de métier. On a conservé quelques uns de ces surnoms ; ils sont certainement en rapport avec les qualités ou les défauts de leurs titulaires, voire avec leur aspect physique. A côté des "vat-de-bon-coeur", "sans chagrin", "la bonnefaçon", "le bien éveillé", "passepartout", on trouve un "prêt-à-boire", un "gros doudou" . . . etc. *

A n'en pas douter, les joyeux compagnons de la frairie ne manquèrent pas d'utiliser leurs qualités professionnelles pour se livrer à des amusements en rapport avec leur métier. Experts en navigation, ils pratiquèrent tout naturellement des divertissements nautiques, d'autant plus que les Namurois jouissaient de la réputation d'être excellents nageurs et plongeurs. Le vieil historien Gaillot nous conte à ce propos : " les anciens comtes de Namur excitoient les jeunes gens à prendre souvent ces sortes de divertissements et pour mieux les y animer, ils y assistoient en personne et distribuoient eux-mêmes des récompenses aux vainqueurs." * *

Le jeu "sportif" le plus renommé au moyen âge a été la joute. On sait l'importance qu'occupèrent les tournois dans la vie féodale. Les bateliers s'en inspirèrent. Sur un plan plus populaire, ils créèrent les joutes nautiques où le bateau remplaçait le destrier.

De nos jours, les joutes sur l'eau sont dénommées, d'ordinaire : " Joutes Lyonnaises", car elles sont demeurées en grande faveur dans la région de Lyon. Elles constituent à la fois un véritable sport et un exercice fort amusant et très spectaculaire.

Ce type de joute est signalé dans la région de Lyon dès le milieu du XVI^e siècle. Sur un plan scénographique de Lyon en 1550 apparaissent, sur la Saône, deux jouteurs s'affrontant déjà suivant les règles encore en vigueur aujourd'hui. Cette figuration sur un plan témoigne qu'il s'agit d'un usage bien connu à Lyon à cette époque. Aussi les Lyonnais ne sont-ils pas loin de penser que c'est dans leur région que ce type de joute a pris naissance et que leurs ancêtres en furent les initiateurs.

* Tous ces renseignements sur la corporation des bateliers sont extraits de J.B. Goets-touwers, "Les métiers de Namur sous l'Ancien Régime", Louvain-Paris, 1908, in-8, pp, 4, 47, 77, 78, 130-131, 187-189, 210.

- A remarquer que les bateliers avaient leur chapelle corporative, dédiée à saint-Nicolas, dans la collégiale Notre-Dame (aujourd'hui démolie, rue Notre-Dame) la plus ancienne église de la ville (ibidem, p.220 note)

* * Gaillot, "Histoire de Namur" t.III, 1788, p.46

Or les joutes nautiques apparaissent à Namur au début du XVI^e siècle. Les archives namuroises en font mention lors d'une fête organisée le 3 juillet 1519, pour célébrer l'élection de Charles-Quint en qualité d'empereur. Il semble bien que, déjà en ce temps, des joutes nautiques étaient pratiquées chez nous suivant un usage traditionnel. Les textes n'en parlent pas comme d'une innovation mais les citent comme chose connue. * Néanmoins, ne soulevons pas la question de priorité, question toujours brûlante. ! Soulignons seulement les titres de Namur.

Dans notre ville, il en fut des joutes nautiques comme des combats d'échasseurs. A partir du début du XVI^e siècle, l'Administration communale prend l'habitude d'en organiser en l'honneur de souverains ou de personnages de marque, de passage à Namur. Dès lors, on en relève des mentions dans les archives communales. Cependant les joutes sur l'eau furent beaucoup moins fréquentes que les combats d'échasseurs, car on ne pouvait pas en organiser en toute saison.

Je citerai quelques joutes célèbres.

Le 22 juillet 1577, Marguerite de Valois, reine de Navarre, la célèbre reine Margot, première épouse de Henri le Béarnais, qui, plus tard devait devenir roi de France sous le nom d'Henri IV, se trouvait de passage à Namur. Don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, était venu pour l'accueillir et très galant homme, organisa en l'honneur de la belle souveraine des réjouissances splendides, entre autres une fête champêtre dans l'île de la Plante, fête brillante qui se déroula sous les tonnelles garnies de lierre. Le banquet fut suivi d'un bal. Comme intermède, l'Administration communale organisa une joute nautique. * *

Au mois d'août de l'an de grâce 1599, l'archiduc Albert et son épouse l'Infante Isabelle, arrivant d'Espagne pour prendre possession des Pays-Bas, firent leur "joyeuse entrée" à Namur. Ils furent reçus magnifiquement. Comme il était déjà de tradition chez nous, à côté des cérémonies officielles, il y eut la fête populaire. Celle-ci fut très copieuse : sortie des "Aurdjouwants", c'est-à-dire des Géants de la Ville (la famille Goliath au complet et la ménagerie fantastique, à savoir la licorne, le griffon, l'aigle, le bouc, l'autruche),

* Les textes sont donnés par J. Borgnet, "Recherches sur les anciennes fêtes namuroises" dans *Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique*, coll. in-4 XXVII (1855-1856), p.40 et note 1.

* * F. Courtoy, "Visites princières à Namur I, La reine Margot, 1577," dans le *Guetteur Wallon*, II, 1925, n°2, p.36. - Sur l'épisode de la rencontre à Namur de Don Juan d'Autriche et de la Reine Margot, voir mon volume : "Namur, ville mosane", 2^e édit. pp.98 et ss.

un combat d'échasseurs, la danse à l'épée, appelée à Namur la danse macabre, une joute nautique. * Cette dernière se déroula sur la Sambre. Voici ce que nous conte un vieil auteur Bruslé de Montpleinchamps : « On avoit construit une loge, qui tenoit d'un petit palais, sur le rempart, qui règne entre le Joghier et la Tour sur Sambre et qui est derrière la maison du Gouverneur de la province. Ce fut là que leurs Altesses et toute la noblesse contemplèrent le combat naval des jouteurs aquatiques, qu'il est impossible de bien décrire et qui doit être vu pour être bien raconté. Je l'ai vu et je vous avoue que je n'ai rien vu de plus charmant, en toute ma vie. » * *

L'infante Isabelle a tenu un journal de son voyage rédigé à l'intention de son frère, le roi d'Espagne Philippe III. Dans le récit de son séjour à Namur, la princesse ne manque pas de mentionner la "joute sur la rivière", joute qu'elle qualifie de "très belle". * * *

D'après le texte de Bruslé de Montpleinchamps, on peut aisément localiser le théâtre du "combat naval". Le Joghier se trouve toujours à l'entrée de la rue des Brasseurs et la Tour sur Sambre ou Tour-Saint-Jean, démolie seulement en 1861-1862, s'élevait vers le bas du Rempart de la Vierge. Quant à la "maison du Gouverneur", son emplacement est marqué de nos jours par le Palais de Justice; ses jardins s'étendaient jusqu'au rempart. La loge ou "petit palais" avait, donc, été construite sur le rempart qui correspond au boulevard Frère Orban actuel.

Une joute restée célèbre dans les Annales Namuroises fut celle organisée le 26 juin 1717 en l'honneur de Pierre le Grand, tzar de Russie, lors de son passage à Namur. Le souverain moscovite assista au spectacle du haut du Pont de Sambre. Il en fut ravi. Aussi à l'issue de la lutte pour marquer son contentement, il monte sur une des nacelles et appuyant la main sur la tête d'un des rameurs, se montre ainsi au public. D'autre part, Sa Majesté Czarienne (comme on disait alors) fit un don vraiment royal aux jouteurs : cinquante ducats, grosse somme pour l'époque. La foule garnissait les fenêtres, se pressait même sur les toits des maisons voisines de la Sambre. * * * *

* Archives de l'Etat à Namur. Acquits de compte de la ville de Namur, port. n° 268 et 269.

** M. de Montpleinchamps, "Histoire de l'Archiduc Albert, gouverneur général puis prince souverain de la Belgique". Edité et annoté par A. de Robaulx de Soumoy, Brux. 1870, pp 175-177.

*** Le texte du journal de voyage est publié par la Comtesse de Villermont, "L'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-bas", Paris 1912, t.I, pp. 195-196. (passage relatif à Namur).

**** Relation contemporaine dans "Registre aux résolutions du Magistrat de Namur", n° 38, fol. 203, aux archives de l'Etat, à Namur. - Voir aussi J. Borgnet, qui a utilisé d'autres sources contemporaines, dans "Recherches sur les anciennes fêtes namuroises," p. 41.

Comment se pratiquaient les joutes nautiques dans le Vieux Namur? Un namurois du XVIII^e siècle, Galliot, nous a laissé une vivante description que je vais reproduire dans son français imagé.

"Le champ de bataille étoit ordinairement dans le bassin de la Sambre, autrement dit la Basse-Sambre. Deux escadres, composées chacune de six nacelles, ornées de quantité de petites banderolles et portant chacune leurs couleurs, étoient rangées aux deux bouts de ce bassin. Chaque nacelle ou barquette étoit montée de six hommes, dont quatre rameurs, lestement habillés, un qui battoit le tambour et le sixième qui étoit celui qui devoit combattre. Celui-ci étoit habillé de pied en cap d'une toile bleue avec des noeuds de rubans rouges aux poignets, aux coudes, aux épaules et aux genoux et un bonnet blanc sur la tête orné d'une cocarde de la même couleur. On le voyoit debout sur une espèce de petit tillac posé sur la barquette, armé d'une longue lance de bois, avec un gros bouton plat au bout, ayant la poitrine couverte d'un plastron d'osier.

"Le signal du combat n'étoit pas plutôt donné par trois fanfares de timbales et de trompettes, qu'on voyoit ces barquettes s'avancer les unes contre les autres à force de rames et chaque champion, la lance en arrêt, employer toute sa force et son adresse pour choquer son adversaire et le culbuter dans l'eau. Ils étoient si adroits à cette sorte d'exercice, que des coups qu'ils se portoient dans le plastron qui leur couvroit l'estomac, bien souvent leurs lances, qui étoient faites d'un bois léger, se cassaient sans qu'aucun chancelât sur son bord. D'autres s'enlevoient tous les deux à la fois et se précipitoient dans l'eau, mais comme ils étoient d'excellents nageurs, ils revenoient bientôt à bord et demandoient à recommencer." *

Souvent la joute nautique étoit suivie d'un autre jeu aquatique très populaire à Namur et qu'on dénommoit : "le jeu de l'anguille"

Donnons, de nouveau, la parole à l'historien Galliot.

"Le jeu de l'anguille" étoit ordinairement une suite des joutes d'eau. Il s'exécutoit aussi dans le même bassin, à l'endroit le plus profond. A une corde mise en travers, on attachoit au milieu, au moyen d'une ficelle, une grosse anguille qu'il étoit question, pour remporter le grand prix attaché à ce

* Galliot, "Histoire de Namur", t. III, 1788, pp. 44-45. - Au XVIII^e siècle les joutes sur l'eau semblent avoir été assez répandues. Il existe au Musée Carnavalet à Paris un tableau du peintre Raguenet, représentant une joute des mariniers de Paris donné entre le Pont N.D. et le Pont au Change à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, le 13 septembre 1751. Au premier, parmi les jouteurs, on remarque une femme.

jeu, d'arracher. Aussitôt que le signal étoit donné, une quantité de jeunes gens à bord de leurs nacelles, passaient avec vitesse et à force de rames sous la corde, s'élançoient pour empoigner l'anguille et le plus souvent tombaient dans l'eau, d'où en nageant ils regagnoient chacun leur bord. D'autres s'accrochoient à la corde, de façon que malgré toutes les secousses qu'on lui donnoit au moyen de deux poulies auxquelles elle étoit attachée par les deux bouts, soit en l'élevant à une certaine hauteur, soit en la laissant descendre tout-à-coup jusques dans l'eau, il étoit difficile de leur faire lâcher prise, jusqu'à ce que l'un ou l'autre eut arraché l'anguille. Il y avoit des prix attachés à ces jeux et des juges pour les distribuer." *

Au XIX^e siècle tout ce passé sportif multiséculaire étoit mort lorsque le Club Nautique de Sambre et Meuse, fondé en 1862, reprit la relève. D'autres conceptions étoient en faveur. L'aviron étoit devenu le sport nautique par excellence. Les Namurois s'y distinguèrent bientôt.

Cependant le souvenir des jeux populaires d'autrefois restait vivant. Lorsqu'en 1954 le Comité du Folklore Namurois parla de ré甯usciter les joutes sur l'eau, il trouva un accueil enthousiaste à la fois auprès du Royal Club Nautique de Sambre et Meuse et auprès du Cercle Royal Namur-Natation. Avec l'actif concours des deux sociétés, des joutes nautiques, suivant les anciennes traditions namuroises, purent être organisées en 1954, 1955, 1956, et 1960.

Ainsi le présent se renoue au passé.

Félix ROUSSEAU.
Membre de l'Académie Royale de Belgique.

* Galliot, *ibidem*, pp. 45-46. L'auteur prétend que ces jeux furent exécutés la dernière fois en 1718 (lisez 1717) en présence du tzar Pierre le Grand. Il ne peut s'agir que du jeu de l'anguille, car les joutes sur l'eau furent pratiquées longtemps encore, après 1718.

L'HISTOIRE DU R.C.N.S.M.

LES PRELIMINAIRES.

La Belgique avec son réseau hydrographique très dense, et en particulier notre vieille vallée mosane aux riches traditions nautiques, devait normalement voir le canotage se développer rapidement.

Malheureusement, à l'époque où le rowing britannique était en plein essor, la Belgique se consacrait à devenir une nation.

Ce retard fut compensé par la suite, et les magnifiques plans d'eau qu'offre notre Meuse allaient inviter bon nombre de sportifs aux ébats nautiques, continuation des traditions et jeux populaires du moyen-âge.

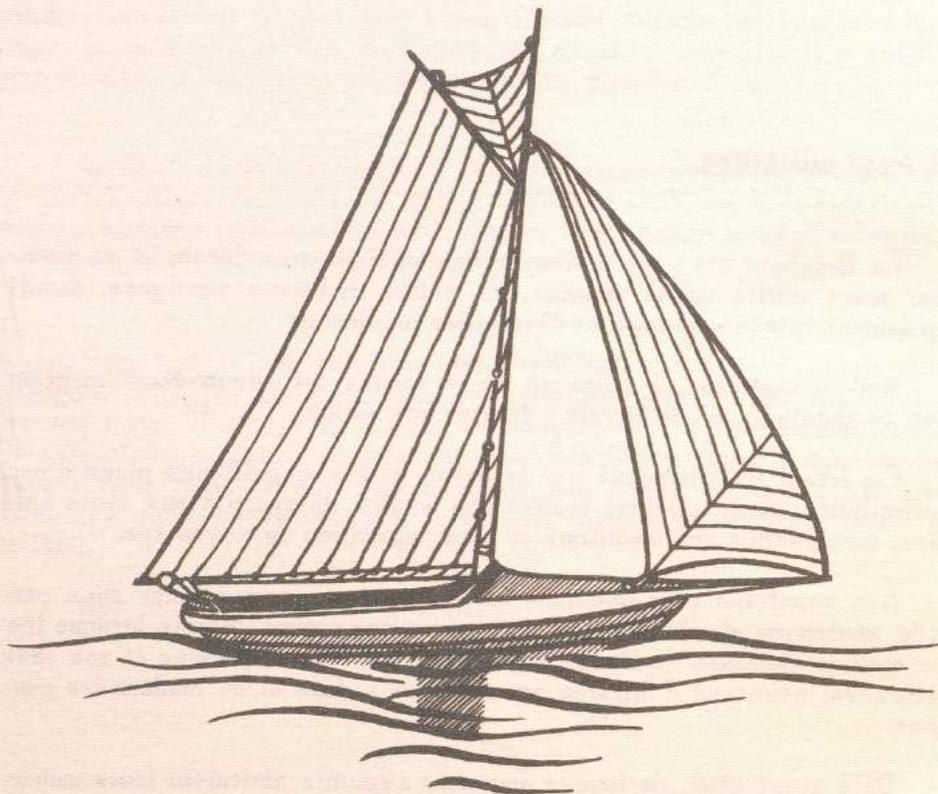
Non canalisée pour quelques années encore, sans écluses mais parsemée seulement de darses que nous retrouvons avec plaisir lorsque les eaux sont en chômage, la Meuse attirait sur ses rives sauvages et ses eaux délicieuses, beaucoup d'artistes amoureux de poésie et de randonnées nautiques.

Déjà avant 1860, de jeunes amateurs namurois abritaient leurs embarcations dans une anse aujourd'hui rectifiée et qui se trouvait sur la rive gauche en face de la route de Hamnut. L'écluse des Grands Malades n'existait pas encore. *

L'écluse fut mise en service en 1864. Le nom de Grands Malades provient de la plus ancienne maladrerie de nos provinces.

Il ressort d'une bulle du Pape Grégoire VIII datée de 1122 que cette maison, dite des Grands Malades, et située hors de la Porte de St-Nicolas, était entièrement organisée et fonctionnait déjà à cette époque. Il n'en reste que le tombeau du tailleur d'images Colars Jacoris, mort en 1395 et transporté dans la chapelle de l'Hospice Saint-Gilles, où il se trouve encore.

Parmi ces jeunes canotiers, nous retrouvons de nombreux fondateurs du Cercle Nautique de Sambre et Meuse. Il s'agissait de groupes qui s'exerçaient dans des bateaux aux noms évocateurs qui restent pour toujours attachés aux traditions de notre cher Club. Antoine Marlaire, Jules Magery et Ernest Christophe ramaient dans l'« Aline » * ; Jules Trépagne et Charles Stiénon dans l'« Anna ».



(fig. 2) Reconstitution du voilier de A. Rops « La Céline » Echelle: $\frac{0,015}{1 m}$

Anatole Rops amarrait aux Grands Malades son voilier « La Céline ». C'était un clipper de 5 mètres, à demi ponté, portant foc et une voile semi-livarde dont le point d'amure supérieur très appliqué lui donnait beaucoup de

* Madame Ernest Christophe, de son prénom Aline, était la marraine de ce bateau.

similitude avec nos voiles à la houari. C'était en Belgique un des tout premiers bateaux à posséder une dérive centrale amovible. Cette embarcation avait été construite par Legrand * , menuisier de la rue Darchis à Liège. Celui-ci était allé chercher spécialement à Anvers le bloc d'acajou qui devait devenir ce magnifique voilier fort admiré. Sa ligne était très moderne, les plans avaient été établis par Cummins père et fils, anglais résidant à Liège et qui furent parmi les premiers membres du Sport Nautique de la Meuse.

Comme beaucoup d'autres par la suite, ces bateaux portaient des noms qui n'étaient pas étrangers aux aventures sentimentales de leurs propriétaires.

En voici pour preuve deux missives inédites, extraites des archives du R.C.N.S.M. : La première est écrite par Victor Rops et adressée en 1863, ou 1864 à :

Monsieur Antoine Marlaire fils

Pressé
R.S.V.P.

Namur, samedi matin

Equipe du
Sambre et Meuse.

Mon cher Antoine,

Allons-nous à Bauce ** aujourd'hui à 4 heures et quart ?
Il me semble qu'il fera beau temps.
L'Amiral tient beaucoup à aller voir la Céline

réunion à 4 heures et quart chez moi.

Tout à toi,
Victor.

Quant à la seconde, elle est écrite par Elisée Thiry barreur de l'équipe. Il signe du sobriquet qui lui avait été donné par ses amis canotiers. Le capitaine de l'équipe en question était soit Ernest Christophe soit Jules Trépagne.

* Legrand devait construire par la suite de nombreux bateaux. Son fils fut parmi les équipiers de « Coperaie », le premier bateau en fer du Sport Nautique de la Meuse.

** Bauce, île sur la Sambre, à huit kilomètres de Namur, dépend de la commune de Malonne.

Antoine Marlaire, équipier, devait semble-t-il transmettre cette lettre.

Monsieur Antoine Marlaire

équipier de l'Aline

E. V.

Société Sport
Nautique Namurois

Namur le 14 juillet.

Mon cher Capitaine,

J'ai vu Rose hier soir, Elle m'a raconté une histoire dont je ne me rappelle plus. Ce que j'ai seulement compris, c'est que tu ne voulais pas venir avec nous. Elle m'a chargé de joindre mes prières aux siennes pour t'engager à venir, je lui ai promis de t'amener et j'espère bien que tu ne me feras pas mentir et qu'en galant canotier tu ne resteras pas sourd aux supplications d'une jolie femme.

La réunion est fixée à 2 h. chez Faignat.

Ton tout dévoué,
Bibi.

Quant à Armand Dandoy, de la Vallée Poussin, * , le baron de Baré de Comogne et Félicien Rops, ils ramaient dans le fameux et invincible « Pigeon vole », en l'honneur duquel Félicien Rops grava une magnifique plaque dont nous possédons de rares tirages.

A cette époque, il n'existait en Belgique, qu'un embryon de société nautique: la « Royale Régatta » d'Anvers. Celle-ci n'eut qu'une existence éphémère (à vrai dire on ne peut parler de société d'aviron car, seule elle n'organisa jamais de compétitions.) ** Si bien qu'en 1860 les régates étaient inconnues en Belgique.

L'événement qui déclencha l'essor du rowing belge se produisit le 29 octobre 1860.

Pour l'inauguration du Pont des Arches, les Liégeois décidèrent de présenter quelque chose de neuf et d'original. C'est ainsi qu'à l'initiative d'Eugène Ziane les premières régates belges furent organisées.

S.M. le Roi assistait à l'inauguration du Pont des Arches, et l'enthousiasme fut à son comble lorsque les quelques rares équipes improvisées de Liège et Anvers donnèrent la réplique aux rameurs du Sport Nautique de

* Que Rops appelait Le Poussin de la Vallée.

** Elle le fit en collaboration avec l'Union Club, autre société anversoise disparue également.

la Seine (Paris). A l'époque, les difficultés techniques pour transporter les bateaux étaient très grandes : les voies d'eau ou le chemin de fer étaient les seules possibilités offertes. Les courses furent une épopée héroïco-comique, mais la bonne volonté et l'esprit du sport ne manquaient pas. La création du Sport Nautique de la Meuse naquit de cet élan.

Heureusement pour nous, en compagnie des Baudrihaye, Nagelmaekers et Lambert de Liège, Anatole Rops assistait aux régates. Ce jeune candidat ingénieur namurois y avait invité son cousin germain Félicien et ses amis de la « Flotte des Grands Malades ». Les canotiers trouvèrent la manifestation à leur goût et grâce à l'intervention de l'échevin de la Ville de Namur, Alphonse Rops, père de Victor Rops et tuteur de Félicien, un subside fut octroyé pour organiser des régates à Namur.

Sous l'impulsion de Félicien Rops, figure bien influente parmi les canotiers namurois, les choses allèrent vite et le 20 juillet 1861, à l'occasion de la « fête », Namur vécut ses premières régates.

Sept courses en canots gigs, et podoscaphes virent s'affronter les rameurs du Sport Nautique de la Meuse, les Canotiers de l'Ourthe, et les équipes du Sport Nautique de la Seine. Le voyage des Liégeois à Namur mérite d'être conté : il situe à merveille l'ambiance de l'aviron à l'époque. Les données du récit sont fournies par un rameur qui fut de cette expédition.

Le Sport décida de se déplacer en force, rameurs et supporters. Pour le transport, il affrète un vapeur, « L'Avenir », steamer important commandé au chantier Piedboeuf à Liège pour le compte de la Hollande. Le voyage à Namur devait servir à l'essai des machines. Le départ fut fixé à 5 heures du matin et certains excursionnistes, ainsi que les bateaux qui devaient concourir le lendemain, passèrent la nuit à bord.

« Après l'appel des quatre-vingts voyageurs, le départ eut lieu à l'heure fixée. Un nommé Wéry avait pris des dispositions pour approvisionner le bateau en vivres, mais aussi en champagne qui constituait la moitié de la cargaison... Heureusement, car les incidents commencèrent. Tous d'abord, il fut impossible de donner la pleine puissance aux machines, ensuite, à Flémalle, la chaîne de la cheminée se rompt, à Huy, le bateau se cale dans une arche du « Pontia » ; grâce à une centaine de Hutois qui jouent les haleurs, le steamer à aubes s'en tire avec une roue endommagée. Mais le champagne coule . . . que faire d'autre à bord ? . . . »

A Namur, à l'heure des courses, personne pour lutter contre les Français, Ceux-ci dans leurs bateaux de course rament à la rencontre de « L'Avenir ». Quant aux organisateurs, ils partent en break sur la route de Beez, voir où en sont les Liégeois. Finalement tout s'arrange et on assiste à une arrivée triomphale au port de Grognon : voici « L'Avenir », avec ses embarcations de course à bord, le pavillon du Sport flottant à son mat, les excursionnistes coiffés d'une casquette d'uniforme à large passe écarlate et, massés sur le pont, les canotiers portant des costumes plus éclatants les uns que les autres, disposés en groupes variés, ceux-ci sur le tambour des roues, ceux-là sur la passerelle du capitaine, d'autres tout à l'avant, à califourchon sur le beaupré, d'autres encore debout près de la roue du gouvernail. Tout cela présentait un coup d'oeil charmant. »

Après les régates, le bateau amarré au port de Grognon, à quelques mètres des cages à lions de la kermesse, servit de dortoir. Et plus d'un liégeois ayant fêté la dive bouteille, passa à travers les écoutilles jusqu'à la cale pour rejoindre d'autres dormeurs.

Quelques accrochages journalistiques durant la semaine suivante mis à part, * les premières régates Namuroises furent une belle réussite.

Après les courses, l'Echevin de la Ville reçut les rameurs à l'Hôtel de Ville et s'adressant aux représentants des diverses sociétés étrangères, il les complimenta avant de porter les toasts. Remerciant l'Echevin, le Président du Sport Nautique de la Seine termina en souhaitant voir se fonder à Namur une société nautique. Ces vœux allaient se réaliser.

* Les Liégeois avaient reproché aux Parisiens d'être des professionnels. En effet, quelques constructeurs de bateaux ramaient parmi leurs équipiers.

LA FONDATION. 1862

Le succès des régates fut tel qu'un an plus tard, la première assemblée générale du Cercle Nautique de Sambre et Meuse se réunissait. Un bureau provisoire fut nommé le 17 août 1862 au Café de la Monnaie, place d'Armes :

Président : Félicien Rops
 Vice-président : Anatole Rops
 Secrétaire : Victor Rops

Une dynastie que l'on n'est pas encore prêt à oublier * tels furent ceux qui assurèrent les débuts de notre société. Il est décidé de réunir l'assemblée constituante dès que 30 membres auront donné leur signature. Victor Rops se mue en agent recruteur et collecte les inscriptions. En dix jours, la tâche est menée à bien. Nous conservons jalousement le fameux livre noir dont parle Rops dans ses lettres. Nous y trouvons le règlement provisoire de la société dont l'article 1er est ainsi libellé :

« Formation de la Société : La Société est dite fondée alors qu'il y aura trente membres fondateurs. Ce chiffre atteint, les membres fondateurs se réuniront pour former et nommer la commission définitive. »

Et l'article 2 :

« L'année sociale prendra cours dès cette assemblée et la cotisation est payable dans le courant du mois suivant. »

Suivent les noms des fondateurs avec leur signature. Je vous invite à lire leur nom avec une pensée reconnaissante :

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 1. Félicien ROPS | 11. MAGERY |
| 2. Baron Ernest de BARE de COMOGNE | 12. MARLAIRE |
| 3. G. de la VALLEE POUSSIN | 13. Anatole ROPS |
| 4. Alfred RICHARD | 14. Charles STIENON |
| 5. Edouard ROPS | 15. A. HENIN |
| 6. Antoine MARLAIRE | 16. A. CHARLIER |
| 7. HEUSE | 17. DANDROY |
| 8. DEMANET | 18. MOTTE |
| 9. Ernest CHRISTOPHE | 19. H. ROSSOMME |
| 10. Victor ROPS | 20. Alphonse HOCK |

* Alphonse Rops échevin de la Ville de Namur, cité plus haut, était le père d'Anatole et Victor Rops, et l'oncle de Félicien, le comité provisoire se composait donc de deux frères, ayant pour président leur cousin.

21. PIERLOT
 22. THIRY
 23. MASSET
 24. TILLEUX
 25. Edmond CHARLIER

26. Emile DELDINE
 27. Docteur HAMOIR
 28. DERENNE
 29. Victor DOUXCHAMPS
 30. Xavier LELIEVRE
 31. Emile PUISSANT

L'assemblée constituante est réunie le 1er novembre 1862. Félicien Rops est confirmé dans ses fonctions de Président. Les membres du comité cherchent un local et un hangar pour les embarcations. Les Duchâteau consentent à louer, ruelle Mazy à Jambes, une partie de maison donnant sur le quai de Meuse. De plus, les propriétaires acceptent de tenir les fonctions de concierge-limonadier. Ce premier local se trouvait donc dans la demeure actuelle de notre vice-président, Fernand Bombeeck. Quant au premier hangar, nous le possédons encore à l'heure actuelle.

C'est la première euphorie, Félicien Rops n'est-il pas connu partout? Les invités de marque sont nombreux au Club. Kunel mentionne Charles De Coster, Victor et Maurice Hagemans * et tant d'autres peintres, écrivains, magistrats rencontrés par celui qu'ils appellent affectueusement « le grand Fély » à l'atelier Saint Luc, à l'Université de Bruxelles, à la « Société des Joyeux », au Sport Nautique de la Meuse à Liège, ou encore à Paris, au Sport Nautique de la Seine.

Pour situer l'époque, citons Kunel:

« C'est l'époque des belles folâtreries et des admirables camaraderies. On se donne rendez-vous à l'Hôtel de la Couronne, près de la gare, puis, plus tard, dans un vague café proche du lieu d'embarquement que Rops dénomme « Café Royal des Nauticmen ». Cette bruyante jeunesse qui fait parler d'elle dans la très sainte et circonspecte petite ville, attire les jeunes gens de vingt lieues à la ronde. »

Mais cela ne suffit pas; les Rops veulent assurer l'évolution, l'avenir et le succès sportif du Cercle Nautique de Sambre et Meuse. Félicien Rops va mettre toute son énergie et son savoir pour assurer la grandeur du Cercle. Son nom prestigieux sera un puissant appui. Méconnu chez nous, il est chanté par les connaisseurs à l'étranger où il est souvent considéré comme le plus grand graveur du 19ème siècle. Il a donné un éclat impérissable à la société naissante dont il assume la présidence.

Picard, Destrée et tant d'autres ont fait son éloge. Camille Lemonier n'a-t-il pas écrit à son sujet?

« Il arrivera un temps d'ailleurs, où l'on s'habituera à considérer Féli-

La famille Hagemans habite Chimay.

La mère de Charles de Coster est originaire de Huy, sa soeur épouse A. Renard Dandoy (Kunel Tome XXXIII Vie Wallone p. 156)

cien Rops comme l'un des grands artistes du siècle.» *



(fig. 3) F. Rops en tenue de canotier

Namur lui a dédié une avenue et, dans le Parc Louise Marie, une reproduction de l'escalier monumental de sa villa «La Demi-Lune» d'Essone (Seine et Oise) perpétue à jamais son souvenir.

Mais Rops a compris que ce sont les détails matériels, négligeables en apparence, qui sont essentiels pour assurer la grandeur du Cercle.

Il lui trouve une devise : «LUCTOR ET EMERGO».

* Félicien Rops et son Oeuvre. P. 65 Ed. Deman.

Il grave le blason de la Société * à partir de l'écusson du maître pilote Barthélémy Kips, chef de la corporation des bateliers en 1750, écusson octroyé par Philippe II et prorogé par Marie-Thérèse. Cet écusson, Félicien Rops l'a observé au Musée Archéologique de Namur où il aimait flâner.

Toutes ces choses importantes faites, nous nous trouvons vite au début de 1863. Le principal est accompli et la société naissante est prête à affronter le printemps de sa première saison sportive.

* L'écusson du Club est : d'azur à barre d'argent, au chef 3 étoiles d'argent, en pointe, une ancre du même

LE TITRE DE SOCIÉTÉ ROYALE - LA PRÉSIDENTE DE FÉLICIEN ROPS
T ROIS ANNEES PROSPERES. 1863 - 1864 - 1865

1863 - Sous l'impulsion de Félicien Rops, un groupe se crée pour armer des bateaux capables de l'emporter dans les compétitions. Dès cette époque, où le rowing balbutie encore, les dirigeants du Cercle Nautique de Sambre et Meuse, ont compris que les membres d'une société nautique se partagent en deux catégories : d'une part, les sympathisants, les balladeurs, majorité importante de qui dépendent la vie et l'essor matériel de la société, et d'autre part, un noyau de sportifs et d'organisateurs avides d'assurer la grandeur du Cercle par les compétitions.

Pour mener à bien une telle entreprise, des fonds sont nécessaires. Des actions sont émises dès 1863, et une société est fondée à l'intérieur même du Cercle. Un règlement est élaboré, et lorsque l'occasion se présente, un magnifique gig à 4 rameurs est acheté à Liège. Les sociétaires s'appelant les « Brunets », le bateau est baptisé « Miss Brunette » * Les Brunets ont tenu des réunions régulières jusqu'en 1880. Ce bateau est soigneusement conservé au Club. Il peut encore naviguer et c'est actuellement le plus vieux bateau à l'aviron existant dans le pays.

Les membres du Comité, pour la plupart actionnaires aux Brunets, ne délaissent pas pour autant la direction générale du Cercle. Durant l'année 1863, sont imprimés chez Colin, rue Bas de la Place ; le règlement de la Société et le règlement pour les régates. Rédigé en 18 articles, ce règlement sera suivi longtemps pour la majorité des courses disputées en Belgique.

1863 vit les 2ème régates namuroises, les premières organisées par le C.N.S.M. Elles furent plus brillantes que celles de 1862. De nombreuses équipes parisiennes et liégeoises étaient inscrites. La célèbre équipe liégeoise « L'invincible Lustucru » fut la reine de la fête. Le comité du Cercle

* « Miss Brunette » fut construite probablement en 1859 par SEARLE et SONS à LAMBETH-ENGLAND

avait prouvé ses capacités d'organiseurs. Quant aux membres, la saison sportive fut surtout faite pour eux d'adaptation et d'entraînement. Le premier bilan matériel fut favorable :

Recettes : 5.184,35

Dépenses : 5.159,50

Boni : 24,85

Pour l'époque, ce budget était fort important et le bénéfice réalisé laissait bien augurer 1864, année qui devait être particulièrement brillante.

Le 16 mai 1864, la tenue des rameurs est adoptée en commission : culotte de toile blanche, vareuse de flanelle bordée de bleu, casquette de toile à bord bleu, Pour les Brunets, le bleu est remplacé par le brun, la casquette de course est entièrement brune. Les membres du conseil portent un liseré d'or, le vice-président, deux liserés d'or, le président, trois liserés d'or.

Au point de vue sportif, la constitution des Brunets fait sentir ses effets. De nombreuses régates d'entraînement sont organisées. Elles sont dotées de prix offerts par les membres. Divers bateaux sont encore achetés et viennent rejoindre dans le hangar les embarcations existant déjà aux Grands Malades.

La flotille du cercle s'est accrue des unités suivantes :

- « Sambre et Meuse » : gig à deux
- « Bia Bouquet » : gig en fer (acheté le 2 juin 1864 pour 150.- frs)
- « Miss Brunette » : gig à 4
- « Gladiator » : canot à 2 rameurs, bateau impropre à la compétition, affecté aux grandes balades.
- « Rotomago » : bateau à deux rameurs, construit selon ses plans chez Anatole Rops, celui-ci y ramait avec Dandoy et Magis comme barreur.

Certains de ces noms sont encore utilisés au R.C.N.S.M. où une yole s'appelle encore « Bia Bouquet » * et un quatre outriger « Rotomago » (qui littéralement veut dire : marche vers la bourse) : en effet, à cette époque les épreuves étaient quelquefois richement dotées, soit par des listes de souscripteurs, soit par des « entrées » droits d'inscription assez élevés payés par les équipes. L'ensemble de ces droits revenait aux vainqueurs.

* Du nom de la chanson « LIBIA BOUQUET » en réalité « LI BOUQUET DEL MARIEYE » composé en 1851 par Nicolas Bosret, et adopté comme chant officiel namurois.

Par suite de l'augmentation de la flotille du cercle, le comité, en sa réunion du 26 mars, décide de confier au maître maçon Dorjoux, l'agrandissement du garage à une longueur de 17 mètres. Cette transformation coûte 325 francs. Afin de faciliter l'embarquement, un radeau est construit et placé sur la Meuse le 27 avril, en face de chez Duchâteau.

Les équipiers poursuivent leur entraînement et ne vont pas tarder à recueillir le fruit de leurs efforts. Le 10 juillet, aux régates de Liège, les Namurois, encore novices, participent à leur première course en dehors de leur ville. En présence de S.A.R. le Duc de Brabant, ils remportent de flatteuses victoires : 1er prix en 2 avec « Rotomago », où tiraient Anatole Rops et Alexandre Dandoy, barreur Magis.

1er prix en périssoire avec « Alonsy » où pagayait Victor Rops.

2ème prix en 4 gig « Miss Brunette » où ramaient J. Trépagne, A. Honninckx E. Christophe et A. Marlaire, barreur : Thiry

A ces mêmes régates, Félicien Rops aligne encore son nouveau voilier « Julie » mais une erreur de manoeuvre lui fait rater le départ, il ne sera pas dans la course.

1864 - Le 17 juillet, de grandes régates sont organisées à Namur. La fête est magnifique. Pour la première fois des courses se déroulent à Namur sur un plan d'eau calme et majestueux : l'écluse des Grands Malades vient d'être mise en service. * Chacun loue le cadre splendide : un triple rang de spectateurs garnit les quais de Jambes, de Gravière et du port de Grognon pavés aux couleurs nationales et du C.N.S.M. Dans les enceintes réservées, de nombreuses Dames de Namur. Celles-ci ont doté par souscription la courses en outrigger dont les vainqueurs emporteront la somme de 100 francs-or. Nous possédons ces listes qui portent la signature, non seulement des femmes des membres du Cercle, mais aussi des Dames du tout Namur. Nous reproduisons ici le programme de ces régates qui ont coûté l'énorme somme de 2.000 frs et réunissaient les rameurs des sociétés suivantes :

Le Sport Nautique de la Seine.

La Société des Canotiers de l'Ourthe.

Le Sport Nautique de la Meuse.

Le Cercle Nautique Sambre et Meuse.

La Société Nationale Regatta d'Anvers, ainsi que la Société des Régates Versaillaises étaient représentées par leurs délégués.

A la tribune, on reconnaissait Monsieur de Baillet, Gouverneur de la Province, Monsieur Dufer, Bourgmestre, et Monsieur Simonis de Barbanson, Président d'honneur du C.N.S.M.

* La presse signale à cette occasion que désormais un ou deux chevaux seront suffisants là où seize et même vingt chevaux étaient nécessaires pour remonter les bateaux chargés.

CERCLE NAUTIQUE DE SAMBRE-ET-MEUSE.



RÉGATES INTERNATIONALES SUR LA MEUSE

LE DIMANCHE 17 JUILLET 1864.

PROGRAMME DES COURSES.

- 1^o Course de Canots à 2 rameurs. — Entrée 5 francs.
1^{er} prix : 80 francs et 3 insignes honorifiques en vermeil.
2^e » 50 francs et 3 id. id.
- 2^o Course de Gigs en fer à 4 rameurs. — Entrée 5 francs.
1^{er} prix : 60 francs et 5 insignes honorifiques en vermeil.
2^e » 40 francs et 5 id. id.
- 3^o Course d'Aoutriggers à 6 rameurs. — Entrée 10 francs.
Prix unique : 100 francs et 7 insignes honorifiques en vermeil.
- 4^o Course de Gigs à 4 rameurs (rameurs n'ayant pas couru en gig à 4, avant le 1^{er} janvier 1864).
Entrée 5 francs.
1^{er} prix : 80 francs et 5 insignes honorifiques en vermeil.
2^e » 50 francs et 5 id. id.
- 5^o Intermède de Podoscaphes.
1^{er} prix : Une médaille en vermeil et un insigne honorifique en vermeil.
2^e » id. en argent et un id. id.
- 6^o Course de Bateaux de Promenade à 2 rameurs, montés par des membres du Cercle Nautique de Sambre-et-Meuse.
1^{er} prix : Un objet d'art et 3 insignes honorifiques en vermeil.
2^e » 3 insignes honorifiques en argent.
- 7^o Course d'honneur, réservée aux Sociétés invitées, Gigs à 4 rameurs. — Entrée 20 francs.
Prix d'honneur : 200 francs, une médaille en vermeil et 5 insignes honorifiques en vermeil.
- 8^o Intermède de Périssaires (un homme assis).
Prix : Une médaille en vermeil et un insigne honorifique.
- 9^o Course de Gigs à 2 rameurs. — Entrée 5 francs.
1^{er} prix : 80 francs et 3 insignes honorifiques.
2^e » 50 francs et 3 id.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

- 1^o Toutes les courses sont réservées aux *amateurs* exclusivement;
2^o L'ordre des courses ci-dessus sera suivi autant que possible. Cependant, la direction du Cercle se réserve d'y déroger en cas de nécessité;
3^o Le règlement du Cercle Nautique de Sambre-et-Meuse sera le seul suivi pour les courses;
4^o S'adresser, pour tous renseignements, à M. A. MARLAIRE, Secrétaire-Adjoint, rue de Fer, à Namur.
Arrêté en Assemblée générale du 30 mars 1864.

LE SECRÉTAIRE,
Victor ROPS.

LE PRÉSIDENT,
FÉLICIEN ROPS.

Le jury était présidé par Alphonse Rops, échevin de Namur.

- 1ère course : Canot à 2 rameurs
1er : « Rotomago » (C.N.S.M.) devant « Méphisto », « Bertram » et « Je n'y compte pas ».
- 2ème course : gig (fer) à 4 rameurs
1er : « Pamphile » (C.N.S.M.) devant « Lorette » et « Bia Bouquet »
- 3ème course : outrigger à 6 rameurs
1er : « Parisienne » (C.N.S.M.) devant « Hébé » (S.N.M.)
- 4ème course : gig à 4 rameurs
1er : « Miss Brunette » (C.N.S.M.) avec une grande avance sur « Sans Nom » (S.N.M.)
- 5ème course : podoscaphe
1er « Trompette » (S.N.M.) 8 min. devant « Tambour » (E. Christophe C.N.S.M.)
- 6ème course : canot promenade à 2 rameurs
1er « Bertram » (S.N.M.) devant « Méphisto »
- 7ème course : réservée aux sociétés invitées : gig à 4 rameurs
1er : « Dame Blanche » (Paris) 21 min. devant « Lustucru - fils » (S.N.M.)
- 8ème course :
1er : « Pourquoi pas » (Paris) 8 min. 5 sec. devant « Brésilien » (Paris) et « Allonsy » (S.N.M.)
- 9ème course : gig à 2 rameurs
1er « Potiquet » (S.N.M.) 11 min. 40 sec. devant « Talisman » 17 min. 38 sec. et « Pigeon-Vole » (C.N.S.M.)

La distribution des prix eut lieu à 8 heures en la grande salle de l'Hôtel de Ville. La réception était présidée par Monsieur Alphonse Rops, échevin. Le vin d'honneur était offert par Félicien Rops. Les toasts furent portés à l'union des rameurs, et tout le monde se congratula. Les Parisiens en particulier, félicitèrent les Namurois pour l'extraordinaire ambiance et la magnifique organisation des courses. Un souper de 100 couverts réunit ensuite les rameurs, et la journée se termine par un bal des canotiers à la société des Champs Elysées. cfr: chap. 5°

Le succès de l'organisation est tel que, le 11 septembre, les Namurois sont chargés d'organiser les premières régates de Huy. Des difficultés surgissent: les Liégeois reprennent leurs arguments de polémiques qui avaient suivi les premières régates namuroises de juillet 61 et refusent de s'aligner devant les Parisiens qu'ils considèrent comme professionnels. Les courses ont lieu sans eux.

Ce fut un grand succès, surtout pour les Namurois qui remportèrent plusieurs victoires.

En 4 gig : 1er prix « Miss Brunette » (C.N.S.M.)
2ème prix : « Allonsy » (C.N.S.M.)

Canot à 2 rameurs : 1er prix « L'Aline » (C.N.S.M.)

Podoscaphe : 1er prix « Mirliton » (A. Dandoy C.N.S.M.)

Gig à 2 : 3ème prix « Pigeon vole » (C.N.S.M.)

Les organisateurs rencontrèrent par la suite des difficultés financières où leurs intérêts furent opposés à ceux de la ville de Huy ; mais tout s'arrangea.

Les équipes du C.N.S.M. remportent de nombreux prix aux régates de Gand, Bruxelles, Anvers et Dinant. On se louait, à Namur, d'une si brillante saison et on allait prendre des dispositions pour l'hiver, lorsqu'arrive une invitation à participer aux Régates du Sport Nautique de la Seine à Paris pour y disputer le prix de l'Empereur. Napoléon III avait un goût très vif pour l'aviron, qu'il ne manquait pas de soutenir et d'encourager. En 1861 il avait fait reconstituer une trirème qui circula sur la Seine. Cette reconstitution avait un but archéologique. L'Empereur et l'Impératrice étaient fervents des promenades sur l'étang de St Cloud, dans des bateaux dont ils manoeuvraient eux-mêmes les rames.

La commission réunie le 27 septembre vote la participation et alloue à chaque rameur la somme de 40 frs pour frais de déplacement. A la même réunion, on décide la confection du pavillon du club, qui doit figurer à Paris.

Le 9 octobre 1864, soixante namurois se déplacent. Les équipes namuroises luttent pour la première fois en dehors de leur pays. Le succès allait les combler de joie : 65 bateaux aux noms prestigieux dans l'histoire de l'aviron tels que : Dame-Blanche, Marseillaise, Parisienne, S. Nautique, Méphisto d'Anvers, le fameux Lustucru de Liège et Miss Brunette de Namur. Les régates se déroulent du pont de la Concorde au pont des Invalides. Le Jury est formé de nombreux présidents des sociétés nautiques françaises. Monsieur A. Rops, échevin de Namur, préside le bureau du jury. On note aussi la présence de nombreuses personnalités sportives.

La tribune est placée au milieu du champs de course, richement pavoi-sée, surmontée des pavillons des sociétés participantes. Celui de Namur flotte en bonne place : Félicien Rops s'est chargé personnellement de l'amener à Paris. Au pied de la tribune, la musique du 65ème de ligne joue après chacune des 10 courses prévues au programme de ces régates qui sont considérées comme les plus belles, à cette époque, à Paris.

A une heure, quand les épreuves commencent, 20.000 personnes garnissent les quais. Le premier prix de la course à 4 rameurs est remporté par Miss Brunette qui, très à l'aise, domine nettement ses 5 adversaires, surtout

dans sa façon très adroite de virer. L'équipe est formée de Jules Trépagne, Armand Dandoy, Emile Christophe et Adolphe Honninckx, barreur E. Thiry.

La victoire * de l'équipe belge du Cercle Nautique de Sambre et Meuse est saluée par des salves tirées par les camps ** disposées sur les quais, et par les acclamations de la foule qui redouble ses applaudissements lorsque, comme le rapporte le peintre Lemonier qui se passionnait pour le rowing, on vit le peintre Armand Dandoy, un géant, l'un des vainqueurs de l'équipe glorieuse, s'avancer vers le jury portant dans sa paume, à bras tendus, Thiry, le barreur de Miss Brunette. Comment dire l'enthousiasme des Namurois et le vibrant « Vive Nameur po tot » qui retentit.

Félicien Rops, qui a plus de fierté pour son club que pour son propre talent, télégraphie la bonne nouvelle à Namur. Des salves sont tirées au local d'été. Chez Dussoutier, au local d'hiver, place de la Monnaie, on illumine; tandis que la presse consacre de longs articles à l'évènement.

A leur retour à Namur, les vainqueurs sont reçus à l'Hôtel de Ville et, comme on le pense, terminent la fête au local du Club. C'est sur cette splendide victoire qui assure la renommée de notre société naissante, que se terminent les deux années qui furent peut-être les plus belles du R.C.N.S.M.

Le grand succès des régates de Paris aidant, le Cercle aborde 1865 avec 350 membres. Cet effectif consacre la vitalité de la société. Le 22 avril 1865, le comité charge Félicien Rops et Simonis de Barbenson d'entreprendre des démarches afin d'obtenir du Roi Léopold Ier qu'il accepte pour S.A.R. le comte de Hainaut la présidence d'Honneur de la Société, et qu'il lui accorde le titre de « Royal ». Le 25 octobre le président Félicien Rops ouvre la séance du comité en faisant savoir que la requête est acceptée. *** Un télégramme de remerciements est envoyé et la société prend le nom de ROYAL CLUB NAUTIQUE DE SAMBRE ET MEUSE.

Il est évident que les installations provisoires sont non seulement exigües, mais indignes d'un Club Royal. C'est pourquoi nous lisons au procès-verbal de la réunion du 25 février : « Monsieur Félicien Rops est, sur sa de-

* Le prix de cette victoire s'élève à 600 francs-or !

** Sorte de petites bombardes dont on tirait lors des réjouissances. La coutume de « tirer aux camps » à l'occasion des mariages, s'est continuée jusqu'à nos jours dans certains villages wallons.

*** En 1865 Léopold I étant gravement malade, c'est S.A.R. le duc de Brabant (le futur Léopold II) qui accepte pour son fils, le petit prince comte de Hainaut, la présidence du R.C.N.S.M. Léopold I meurt le 10 décembre 1865. Le comte de Hainaut devient alors duc de Brabant. Le petit prince meurt le 24 janvier 1869, le successeur direct au trône est ravi à l'affection de la nation et le club perd son président d'honneur.

mande, nommé ingénieur-architecte du Cercle.» Les premières transactions pour acheter à Mademoiselle Duchâteau le terrain actuel du Club sont entreprises. La vie du Club est active. La flotille s'est accrue d'un gig à 4. Le 1er mai, le comité reçoit encore 2 bateaux commandés chez Retsin, à Anvers. Il s'agit d'un canot à 6 rameurs (modèle d'Anvers) et d'un canot à 2 rameurs. Les vestiaires provisoires de chez Duchâteau sont meublés plus confortablement. Sont reçus comme Membres d'Honneur: Monsieur Bardin, commissaire maritime à Blankenberghe, Monsieur Dulière, inspecteur de la navigation à Paris, le Baron Vanderstichelen, membre du Conseil d'administration du canal de l'Yser à Yperlée à Ypres, quelques unes des nombreuses relations de Félicien Rops.

Le R.C.N.S.M. reçoit une invitation à participer aux Régates du Royal Harwich Yacht Club le 28 juin.

Des modifications statutaires sont adoptées, entre autres, le système des vérificateurs aux comptes est introduit. Le Club rachète à Félicien Rops les matrices servant à frapper les insignes du Club. (Ce sont ceux que nous portons toujours). Mais la preuve la plus évidente de l'activité du Club est ailleurs. La ville de Namur refuse pour 1865 les 1.000 francs de subsides demandés par le Club pour l'organisation des régates. Les membres du comité ne veulent pas compromettre la caisse du club qui va avoir grand besoin de fonds pour s'agrandir. Ils ne peuvent non plus se résoudre à ne pas donner de régates après le brillant succès de 1864.

Un comité d'organisateur composé de Thiry, Wesmael, Gérard, Marlaire est désigné. Il est chargé de lancer une souscription qui serait remboursée si la somme nécessaire n'était pas atteinte. Heureuse époque pour le rowing: en quelques jours, la somme de 2.000 francs est trouvée et les régates ont lieu le 30 juillet.

Jury : Président : Simonis de Barbenson
 Membres : MM Rixembaert, de l'Union Club d'Anvers
 Hubert, du Cercle Nautique de Dinant
 Henry, du Cercle Nautique de Paris
 F. Rops, Borlée, Gérard, Marlaire, Charlier et Demanet du R.C.N.S.M.

Résultats :

1ère course : Gig à 2 : 1er « Joséphine » U.C.A. 20 min. 39 sec.
 2ème « Miss Brunette » R.C.N.S.M. 20 min. 57 sec.

2ème course : Périssoire : 1er « Pourquoi pas » S.N. Paris

3ème course : Canot à 2 : 1er « Rotomago » R.C.N.S.M. 29 min. 25 sec.
 2ème « Jean » U.C.A. 29 min. 59 sec.

- 4ème course : Gig à 4 n'ayant jamais couru
 1er « Glycère » Bruges 22 min. 52 sec.
 2ème « Diane et Morphée » R.C.N.S.M.
- 5ème course : Podoscaphe : 1er « Domino » C.N. Bruxelles
- 6ème course : Skiff 1er « Lutine » Sport Paris 18 min.
 2ème « Sans Nom » C.N. Bruxelles 18 min. 40 sec.
- 7ème course : Gig à 2 : 1er « Noir et Blanc » S.N. Paris 18 min. 6 sec.
 2ème « Edward Wilet » U.C. Anvers 20 min. 43 sec.
- 8ème course : Gig à 4 : 1er « Saphyre » S.N. Paris 21 min. 45 sec.
 2ème « Joséphine » U.C. Anvers 23 min. 03 sec.

Au cours de cette année, Félicien Rops réside souvent à Bruxelles, mais il veille toujours sur son cercle. Cette lettre envoyée à son ami Jules Trépagne en témoigne * Elle est d'un grand intérêt sentimental pour les membres du R.C.N.S.M. mais aussi historique au point de vue de la technique de l'entraînement.

Mon cher Jud,

N'y aurait-il pas moyen de reconstituer l'équipe des « Brunets » ? S'il n'y a absolument pas moyen de la reconstituer cette année, voici ce que je te propose, afin que notre Club Nautique fasse au moins un peu parler de lui cette année : c'est de t'entraîner en périssoire. Tu t'entraîneras dans la périssoire de Thiry, et moi, je me charge de réunir des actionnaires à 25 francs pour acheter une périssoire neuve et plus légère. Tu peux si tu le veux, venir battre les Bruxellois. Tu sais que le prix de périssoire est ici un prix très important et très couru.

J'achèterai un skiff l'an prochain et tu t'en serviras pour les courses ; - en définitive, il faut que tu recueilles en gloire et en argent le prix de tes travaux.

Réponds-moi, et je commande la périssoire. Seulement, n'oublie pas avant de t'engager, que tu dois, dès aujourd'hui, te mettre à l'entraînement. - Il y a ici deux rivaux périssoiriers enragés l'un contre l'autre : Procureur et Vanderhelst. Vanderhelst a battu Procureur (l'homme à l'épingle de l'an dernier) aux dernières régates de dimanche, et l'a battu d'un quart de longueur ! Tu vois qu'ils sont de même force.

Je donnerais gros pour qu'aux régates du mois de septembre, Namur leur vint enlever le prix des périssoires.

Les courses de périssoires sont ici excessivement longues ; les rameurs observent une gradation parfaite dans l'entraînement.

Charley, revenu de Londres, et Weber, l'ancien secrétaire du Rowing-Club qui fait maintenant partie du Sport Nautique Bruxellois, leur ont, à cet égard, donné d'excellents conseils et la marche à suivre. J'ai fait causer avec moi Weber sur ces matières. Voici quelques notes :

Traitement Préparatoire

Commencer par réduire de moitié la consommation de tabac et de café. - S'éponger le matin le corps avec de l'eau froide, - on s'essuie avec un linge rude et l'on frotte jusqu'à produire de la rougeur : cela donne aux muscles une grande élasticité. - Exercice des haltères : pas longtemps et modérément. - Promenade de 5 à 6 kilomètres, dont deux kilomètres au pas de gymnastique ; pas d'aviron. Nourriture ordinaire.

* Cette lettre fut publiée en 1929 dans le numéro spécial de « La Nervie » et en 1959 dans le n° 287 de « La Vie Wallonne » lors de la parution d'un article « Félicien Rops et le R.C.N.S.M. » de Kunel.

2ème traitement (au bout de 15 jours)

Purgation légère. - Demi ration de tabac et de café. - Continuer l'eau froide au matin et les haltères. - Au matin, 4 kilomètres au pas de gymnastique. - le soir, 6 kilomètres d'aviron en promenade.

3ème traitement (8 jours après)

Demi ration de tabac et de café. - Eau froide et haltères au matin. - 6 kilomètres au pas de gymnastique. - Le soir, 12 kilomètres en promenade. - Supprimer les alcools et l'excès de farineux dans la nourriture. - Conserver les bières.

4ème traitement (8 jours après)

Purgation légère. Suppression du tabac et du café. - Eau froide et haltères. - 8 kilomètres au pas de gymnastique au matin. - Le soir l'aviron, en course, en augmentant tous les deux jours la longueur de la course. - Nourriture énergique et peu de bière, cependant, plutôt de la bière que des alcools. - Suspendre l'entraînement pendant quelques jours si on s'aperçoit de la perte de l'appétit. Pas de femmes sous aucun prétexte !!!

Le traitement que je t'envoie est le traitement suivi à Oxford et à Cambridge.

Remarque l'importance donnée à la course gymnastique et à la suppression de l'entraînement si on perd l'appétit.

Pour reprendre l'entraînement, on le reprend au traitement précédent.

Très peu de bains, surtout pendant le dernier entraînement ; il faut alors les supprimer entièrement.

Je voudrais te voir un jour entraîné complètement
Réponds-moi un mot.

A toi,
Fély. »

LE R.C.N.S.M. PROPRIETAIRE.

1866 - Félicien Rops laisse la présidence à Monsieur Simonis de Barbenson. Il conserve la vice-présidence qui lui permet de veiller de près aux intérêts du Club. C'est à son initiative que le comité décide l'achat du terrain de la ruelle Mazy, à Mademoiselle Duchâteau.

Il prend aussi la décision de construire un local. Pour le payement du terrain, une heureuse transaction est acceptée par la propriétaire. Le terrain lui est payable en 15 ans. L'intérêt n'est du que pour la somme non remboursée. L'argent est trouvé par l'émission de 10 actions couvertes par les membres du comité. Ces actions donnent un intérêt de 5 %, elles sont remboursables, mais les membres remboursés restent copropriétaires. Pour le local, on fait appel à l'architecte Frédéric Léanne qui exécute un projet pompeux, dont le comité ne peut accepter le devis qui s'élève à plus de 12.500 frs. Le conseil d'administration se refuse à engager plus de 8.000 frs pour le local et, il faut l'avouer, un certain découragement s'empare de la commission qui craint ne pouvoir atteindre le but qu'elle s'est assigné.

C'est à ce moment que Félicien Rops s'engage personnellement à construire en matériaux simples, un local moderne pour la somme de 6.000 francs. L'entreprise est hasardeuse, Félicien Rops n'hésite pas, alors qu'il s'est déjà fortement engagé pour la couverture des actions. C'est grâce à son intervention que la première pierre du local est posée le 4 août 1866. C'est la consécration de l'avenir du Club devenu propriétaire, fort d'une indépendance qui permettra de traverser des périodes difficiles.

Le 4 mai de la même année, Charles De Coster, Léon Jouret et Jules Magery reçoivent leur brevet de membre d'honneur de la Société. Charles De Coster, pour les paroles, et Léon Jouret, pour la musique, viennent de composer une cantate exécutée par les bardes de la Meuse : Le refrain est resté populaire.

A contre vent, contre courant,
Vois-tu lutter la troupe heureuse,
Des blancs bonnets, des bonnets blancs
De Sambre et Meuse.

LES BLANCS BONNETS

DE S'AMBRE-ET-MEUSE.



Chœur à 4 voix sans accompagnement,
Paroles de Ch. Decoster. ———— Musique de Léon Jouret.

1^{ers} Ténors.

Tempo Martiale (Mét. 104 ♩)

Meu - se beau fleu - ve nous t'aimons en
nous aimons les vagues claires les bords verdoyants et les
monts - Où les é - cur - vers ont leurs us ai - res les
bois remplis de sangli - ers, de cerfs et de chevreuils sans
nom - bre que de sau - ges braconniers suivent de leurs fu -
- sils sans l'om - bre et sur les flots clairs et bril -
- lants. Voistu vo - quer la troupe heu - reu - se Des
blancs bonnets des bonnets blancs Des blancs bonnets de Sambre - et -
Meu - se Des blancs bonnets des bonnets blancs. Des
blancs bonnets de Sambre et Meuse. Des blancs bonnets de Sambre et -

Voici le texte intégral des paroles :

LES BLANCS BONNETS DE SAMBRE ET MEUSE.

Meuse beau fleuve nous t'aimons,
 Et nous aimons tes vagues claires,
 Tes bords verdoyants et tes monts,
 Où les éperviers ont leurs aires.
 Tes bois remplis de sangliers,
 De cerfs et de chevreuils sans nombre
 Et sur tes flots clairs et brillants,
 Vois-tu voguer la troupe heureuse
 Des blancs bonnets, des bonnets blancs,
 Des blancs bonnets de Sambre et Meuse,
 Des blancs bonnets, des bonnets blancs,
 Des blancs bonnets de Sambre et Meuse,
 Des blancs bonnets de Sambre et Meuse,

Jour de régates ! Grand concours !
 Debout ! enfants de Sambre et Meuse -
 Et sois vainqueur puisque tu cours,
 Prends aux cheveux la chance heureuse
 A l'eau ! Les gigs ! Force tribord !
 Molles babord-Droite la barre !
 Bien en mesure, ferme et fort !
 Que la victoire nous amarre.
 Et par France, Flandre et Brabant
 Va poursuivant la chance heureuse
 Le blanc bonnet, le bonnet blanc,
 Le blanc bonnet de Sambre et Meuse,
 Le blanc bonnet de Sambre et Meuse.

Vins bienfaisants de nos coteaux,
 Que vous soyez rouges ou pâles -
 Vous nous faites les coeurs plus chauds,
 Car vous êtes le lait des mâles,
 Le verre en main nous chanterons
 Plus fort, plus fort de notre ivresse
 Mettant au vent nos avirons,
 Patrie, amour, force et jeunesse,
 Et sur les flots clairs et brillants,
 Glisseront, troupe aventureuse,
 Les blancs bonnets, les bonnets blancs,
 Les blancs bonnets de Sambre et Meuse,
 Les blancs bonnets de Sambre et Meuse.

Hip! Hip! Hourrah! Hip! Hip! Hourrah!
 Hourrah! Hourrah! Rames en l'air!
 Hourrah! Hourrah! Hourrah! Hourrah!
 Hourrah! Hourrah! Hourrah! Hourrah!
 N'avons-nous pas pour qui la blesse,
 Belgique, du plomb et du fer!
 Hourrah! Hourrah! Hourrah!
 Patrie! Amour! Jeunesse!
 Et sur tes flots clairs et brillants,
 Ira la troupe, la troupe courageuse,
 Des blancs bonnets, des bonnets blancs,
 Des blancs bonnets de Sambre et Meuse,
 Des blancs bonnets de Sambre et Meuse;
 Sambre et Meuse.

Pleureras-tu, pauvre amoureuse,
 Et qui te faisait bien heureuse,
 Il était jeune, il était beau,
 Son amour était une ivresse,
 Chantera-t-il dans le tombeau
 Et tes doux yeux et sa jeunesse,
 Tes yeux, sa jeunesse.
 La nuit sur le flot somnolent,
 Peut-être verras-tu peureuse,
 Vers toi, glisser fantôme blanc,
 Un blanc bonnet de Sambre et Meuse,
 Sambre et Meuse,
 Un blanc bonnet de Sambre et Meuse,
 Un blanc bonnet Sambre et Meuse.

A la pointe de toutes les activités du Club, Félicien Rops n'en soigne pas moins les détails. Il fait confectionner des boutons de vestons et de gilets aux armes du Club. Il représente le R.C.N.S.M., avec Wesmael, aux régates de Liège et de Bruxelles en octobre.

Le 8 juin, le docteur Verniory est nommé médecin de la société; il est chargé du conseil médical et de la visite des rameurs. Cette décision place certainement le R.C.N.S.M. à l'avant garde en matière de contrôle médico-sportif.

Au cours de l'été, le comité organise des régates sur le lac de la Virelle. Ceux qui, actuellement, s'y livrent aux joies du yachting léger, pensent-ils qu'en 1865 des sportifs ayant noms: Marlaire, Rops, Wesmael, Gérard, Thiry etc . . . y disputaient déjà des courses nautiques? Les prix de ces courses et l'esprit dans lequel ils étaient offerts montrent quelle époque heureuse ce fut pour le Club et le Rowing:

- 1ère course : 4 gig : 5 bouteilles de champagne, don de F. Rops.
 2ème course : 2 gig : 3 bouteilles de champagne, don de Marlaire.
 3ème course : 4 canot : 5 bouteilles de champagne, don de Wesmael.
 4ème course : périssoire : une caisse de cigares, don de Charlier.
 5ème course : podoscaphe : une caisse de cigares, don de Dandoy.
 6ème course : 2 canot : 3 bouteilles de champagne, don de E. Thiry.
 7ème course : 1 canot : une caisse de cigares, don de F. Rops.

Pour le 12 septembre, le comité prévoit l'organisation de grandes régates. Les avant-programmes sont lancés, les invitations aussi, lorsque les organisateurs reçoivent de la ville la lettre suivante : *

« Messieurs,

Le Roi ayant annoncé sa visite au 9 octobre prochain, nous vous prions de nous faire connaître si les régates que vous vous proposiez de donner le 11 du courant, pourront encore avoir lieu le 10 octobre de cette année.

Nous avons besoin de connaître votre réponse dans un bref délai, pour, en cas d'affirmative, faire figurer cette fête au programme »

Le secrétaire,
Dandoy.

Le président,
F. Dufer.

Enfin les régates ont lieu le 10 octobre. En voici la relation exacte tirée du cahier des procès-verbaux de la société.

Régates du 10 octobre 1866.

Le jury est composé de MM. Simonis de Barbenson, président du R.C.N.S.M., Hyacinthe Kirch, Léon Nagelmackers et Pirlot délégués du Sport Nautique de Liège, A. Laroche, délégué du Sport Nautique de Bruxelles, Raboteau, du Rowing Club des Régates de Paris, de Baré du Cercle Nautique Dinantais et A. Marlaire, secrétaire du R.C.N.S.M.

- 1ère course : gig à 4 - « Brunette » montée par l'équipe de persévérance de Paris arrive 1er en 22 min. 47 sec.
 « Tôt ou tard » de Bruxelles arrive 2ème en 23 min. 4 sec. « Miss Brunette » de Namur et « Lustucru » de Liège se sont retirés après le 1er virage.
- 2ème course : Podoscaphe - « Trompette » de Liège, montée par Mr Baudrihay, arrive 1er devant « Clairon » de Dinant, « Sans Nom » et « Tambour » de Namur.

A 3 heures 20 minutes, L.M. le Roi et la Reine suivis des Dames d'honneur, Maréchaux des Palais, Ministres, Généraux, Officiers d'ordonnance, et

* Le comité du Club avait volontiers accédé à cette demande. Mais la visite royale fut reportée. L'épidémie de choléra qui fait des ravages dans la ville en est la cause.

du Gouverneur de la Province prennent place à la tribune et sont complimentés à leur arrivée par le Président.

3ème course : Gig à 4 - Cinq bateaux sont en ligne. « Tôt ou tard » monté par l'équipe de persévérance arrive 1ère en 18 min. 45 sec. « Lustucru » de Liège arrive 2ème en 18 min. 55 sec. devançant aisément les 3 autres concurrents qui arrivent longtemps après.

Lorsque les embarcations passent à la remonte, Leurs Majestés, saluées par des acclamations enthousiastes, se retirent.

4ème course : Périssaire - Arrive 1er « Musette », montée par Mr Henne de Bruxelles. devançant « Pagadette » de la même société et « Fradiavolo » de Liège.

5ème course : Skiff - « Samme » arrive 1er en 13 min. 10 sec. devançant « Long Fillon », tous deux du Sport Nautique de Bruxelles.

6ème course : Gig à 4 - Se trouvaient en ligne « Tôt ou tard » qui arrive 1er en 22 min. 8 sec. « Miss Brunette » arrive 2ème en 22 min. 49 sec.

7ème course : Canot à 4 - « Rocher Bayard » de Dinant arrive 1er en 20 min. 45 sec., « Gladiateur » de Namur abandonne la course après le 1er virage.

Le jury, saisi d'une seule réclamation relative à la course de périssaires, décide qu'un prix ex-aequo sera décerné à Monsieur Greehen, équipier de « Fradiavolo » qui y été abordé dans le parcours par Monsieur Gouverneur, équipier de « Pagadette ».

Les 2ème prix des courses n° 5, 6 et 7 ne seront pas décernés parce qu'il ne se trouvait que deux embarcations en ligne.

Le secrétaire,
A. Marlaire.

En 1867, des difficultés financières surgissent pour les travaux; on propose même de vendre une partie du terrain, mais le conseil s'y refuse. Félien Rops s'engage à déposer le plan du local pour le 24 février et, le 20 avril, le projet et un devis de 7.000 francs sont adoptés. Aussitôt les travaux commencent.

Notre drapeau et nos trophées figurent à l'exposition de Paris où le souvenir du succès des équipes de « Miss Brunette » en 1864 est encore vif. De plus, deux équipes du Club sont inscrites pour les régates de l'exposition, mais elles ne rencontrent pas le succès espéré, pas plus d'ailleurs qu'aux régates internationales d'Amsterdam du 7 juillet où de nombreux membres s'étaient déplacés.

Le 15 juin, sur proposition de Félicien Rops, le titre de membre honoraire de la société est accordé à l'Evêque de Namur.

Le 22 février 1867, Charles Wérotte, président de la Société Moncra-beau, adresse au Club une requête en faveur des victimes du choléra. Le comité décide de répondre favorablement, comme il le fera souvent par la suite pour des oeuvres charitables. La situation de la caisse étant déplorable, Armand Dandoy se charge de faire circuler une liste de souscription parmi les membres. Au cours de l'année, le comité répond encore à un appel de la ville en vue de doter la tombola des pauvres.

Les difficultés financières s'accroissant, il faut se résoudre à émettre 200 nouvelles actions à 50 francs (à 5 % payables le 1er mars de chaque année) afin d'achever le local * Le 19 juillet 1868, il est enfin inauguré en présence du Gouverneur de la Province. Grâce à un subside de 300 francs de la ville, la fête, qui comprenait des régates nationales, se termine par un feu d'artifice tiré d'un bateau.

Le comité considérant le manque de réussite aux régates, fait preuve d'un esprit d'avant-garde en matière de sport car il juge nécessaire un complément d'éducation physique en vue de la pratique du rowing. C'est pourquoi un portique amorosien ** est installé dans le jardin du Club. Les longues séances de « footing » (le mot fait son apparition) sont aussi recommandées aux rameurs.

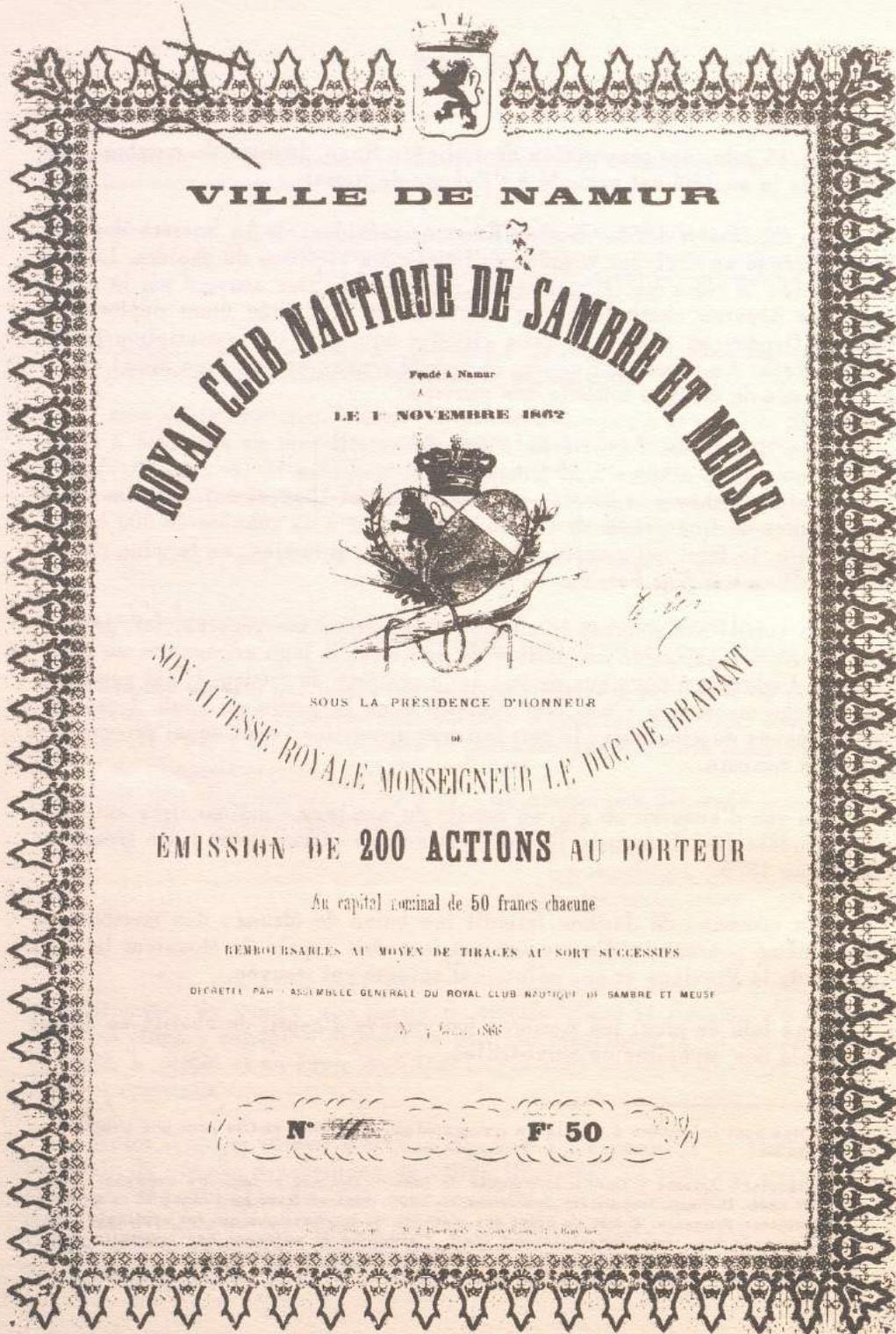
En vue d'acquérir un gig, un comité de membres - actionnaires est fondé sur le modèle des « Brunets ». Ils prennent nom de « Gladiateurs ». Ce groupe se dissout en 1875.

La commune de Jambes interdit les bains de Meuse ; des membres se voient même poursuivis. Un recours est introduit auprès de Monsieur le Gouverneur de la Province et une solution d'entente est trouvée.

Une fois de plus, les membres font preuve d'esprit de charité en dotant la tombola des orphelins de Saint-Gilles.

* Elles sont imprimées à l'Alliance typographique M-J. Poot et Cie pour une somme de 220 frs.

** Francisco Amorós y Ondeano, marquis de Sotelo. Colonel et ministre espagnol, mort en 1848. Il quitta la carrière des armes en 1795. Vint se fixer en France et se fit naturaliser Français. Il mit au point une méthode de gymnastique qui fut appliquée tant à l'armée que pour l'enseignement civil. Compliqué et exigeant des appareils nombreux, son système ne résista pas aux méthodes scientifiques.
(De Genst : Histoire Educ. Phys. pp 293 à 302)



VILLE DE NAMUR

ROYAL CLUB NAUTIQUE DE SAMBRE ET MEUSE

Fondé à Namur

LE 1^{er} NOVEMBRE 1862



SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR
de
S. ALTESSE ROYALE MONSIEUR LE DUC DE BRABANT

ÉMISSION DE 200 ACTIONS AU PORTEUR

Au capital nominal de 50 francs chacune

REMBOURSABLES AU MOYEN DE TIRAGES AU SORT SUCCESSIFS

DICRÉTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU ROYAL CLUB NAUTIQUE DE SAMBRE ET MEUSE

N^o 1 du 1^{er} Mars 1868

N^o // F^r 50

(fig. 6) Spécimen d'action

1869 - Félicien Rops demande à être déchargé de ses fonctions au Club, ses occupations le retiennent trop à Paris . . . Ce départ devait laisser le Club désarmé. Les dettes sont énormes et les discordes qui s'élèvent entre l'avocat retors Victor Rops et les autres membres de sa famille, en particulier Félicien, ne sont pas pour arranger les choses. Le club doit de fortes sommes à Félicien Rops qui éprouve de grosses difficultés à se faire rembourser. Ses amis Marlaire et Wesmael sont mal éclairés quant au fond de l'affaire car ils viennent d'entrer au comité et ne sont pas au courant des conventions passées. Leur amitié pour Fély arrangera tout: un procès est évité. La réputation du Club sortait indemne de cette discorde de procéduriers. Le baron de Woelmont d'Hambraine accède alors à la présidence, et Marlaire prend en main le secrétariat, sauvant ainsi le Club au moment où il risquait de chavirer.

Anatole Rops est resté en dehors du conflit et en 1870, il décide de se remettre à l'aviron pour défendre sur l'eau le nom du Club. Il achète un magnifique funny chez Boursier et s'aligne aux régates de Bruxelles où il remporte une belle victoire sur six partants.

Le 24 juillet, le club organise des régates internationales qui obtiennent comme toujours un grand succès.

VILLE DE NAMUR.

GRANDES COURSES INTERNATIONALES

DE

VÉLOCIPÈDES

DONNÉES LE DIMANCHE 10 JUILLET 1870, A 4 HEURES,

AVENUE SAINT-NICOLAS,

SOUS LA DIRECTION DE LA SECTION SPÉCIALE DE GYMNASTIQUE, ARMES ET VÉLOCIPÈDES

du Royal Club Nautique de Sambre et Meuse.

PROGRAMME DES COURSES

1^o Course de vitesse.

- 1^{er} prix, une médaille vermeil et 50 fr.;
- 2^e » » » argent;
- 3^e » » » bronze.

2^o Course de lenteur.

- 1^{er} prix, une médaille vermeil;
- 2^e » » » argent;
- 3^e » » » bronze.

3^o Course de vitesse pour dames.

- Prix, un médaillon en or,
ou sa valeur, 75 fr.

4^o Course d'obstacles.

- 1^{er} prix, une médaille vermeil;
- 2^e » » » argent;
- 3^e » » » bronze.

CONCERT pendant les courses par la musique du 44^e régiment de ligne.

PREMIÈRE ENCEINTE, 5 FR. SECONDE ENCEINTE, 1 FR.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

1^o Les courses seront données dans l'avenue de la porte Saint-Nicolas.

Les Véloce-bicycles de tous systèmes et dimensions seront admis.

2^o Courses n^{os} 1, 3 et 4, distance, 1000 mètres; course de lenteur, longueur à parcourir, 100 mètres.

3^o Les départs pour toutes les courses auront lieu au second coup de canon en départ stable.

Un tabouret sera placé à gauche de chaque vélocipédiste.

4^o S'il y a plus de cinq concurrents pour une course, il sera formé des séries par voie de tirage au sort. Les premiers de chaque série courront entre eux.

5^o Le virage sera effectué de façon à laisser le poteau-limite à gauche.

6^o En route, comme en virant, les Velocemen distancés ne peuvent entraver la marche de ceux qui précèdent.

Toute contestation sera jugée sans appel par la commission des courses.

7^o La course d'obstacles comprendra : un mur irlandais de 1^m00 de hauteur, 1^m50 de plate-forme et 3^m00 de plan incliné; deux barrières fixes.

8^o Les inscriptions se feront gratuitement et doivent être adressées franco à M. Lebrun, Vice-Président de la Section de Gymnastique, Armes et Vélocipèdes du Royal Club, Hôtel des Messageries, rue de Fer, à Namur, avant le vendredi 8 juillet.

9^o Le prix de la carte d'entrée sur la piste, est fixé à 2 fr. pour tous les Velocemen inscrits ou non.

Arrêté le 17 juin, par le Conseil d'administration de la Section spéciale de Gymnastique, Armes et Vélocipèdes du Royal Club Nautique de Sambre et Meuse.

LE SECRÉTAIRE,
LEBLOND.

LE PRÉSIDENT,
Anatole ROPS.

(fig. 7) Programme des courses cyclistes

LE R. C. N. S. M. ORGANISATEUR DE FETES.

Il semble que les membres se désintéressent du canotage. Une section armes, gymnastique et vélocipèdes est créée sous la présidence d'Anatole Rops.

Le 10 juillet 1870, le R.C.N.S.M. donne à Namur les premières courses cyclistes dont le programme est reproduit ici. Encore une fois, le club fait figure de novateur.

En 1870, la voile obtient aussi du succès ; grâce à l'initiative de A. Marlaire, Damoiseau, Bothy, A. et F. Rops une société est formée entre les membres du Club. Son but est d'acheter un center-boat qu'ils baptisent « Rigolette ».

Le Comité du « center-boat Rigolette » se réunit régulièrement jusqu'en fin 1874 époque où le mauvais état du bateau incita les actionnaires à mettre en vente celui qui fut le plus grand voilier du club.

Le 18 juillet 1870, le R.C.N.S.M. donne au port de Grognon un grand concert grâce à la collaboration des deux musiques groupées du 11ème régiment de ligne et du 2ème régiment de chasseurs à cheval, en tout 75 exécutants. Des régates intimes et des joutes nautiques ont lieu pendant le concert. Le soir, illumination du local, ascension d'un ballon éclairé et défilés de bateaux illuminés.

Le 12 septembre, la musique du 2ème régiment de chasseurs à cheval donne un concert au club.

Notons pourtant que les embarcations : Linda, Rotomago, Jeanne, Sambre et Meuse, Pigeon-Vole, Sambre, Clara, Rosa, et Allonsy prennent part avec de nombreux succès aux régates de Valenciennes le 19 septembre.

Mais il semble que le goût des membres les porte plus encore vers les concerts de musiques militaires. Les chefs de corps, les officiers des régiments de la garnison étant membres d'honneur, c'est la foule qui se presse

au club pour assister aux concerts donnés successivement :
 le 8 mai par la musique du 11^{ème} régiment de ligne
 le 22 mai par la musique du 1^{er} chasseur à cheval
 le 5 juin par la musique du 11^{ème} régiment de ligne
 le 30 juin par la société des fanfares de Namur.

Signalons aussi que, durant cette année, un nouveau règlement est élaboré et approuvé en assemblée générale le 11-4-1870.

En 1871, nouvelle série de fêtes en concordance avec celles de la société « Champs Elysées » Le programme des fêtes des deux sociétés était imprimé sur une même feuille en colonnes parallèles.

PROGRAMME

Dimanche	7 mai.	Concert. — Musique militaire, 11 ^e rég ^t de ligne.
»	28 »	Concert. — Musique mil ^{re} , 1 ^{er} rég ^t de chasseurs.
Judi	8 juin.	Concert. — Fête de nuit à huit heures et demie. — Société de Fanfares. — Tombola.
Dimanche	18 »	Concert. — Musique militaire, 11 ^e rég ^t de ligne.
»	25 »	Excursion à Godinne (kermesse).
»	9 juill.	Concert. — Musique mil ^{re} , 1 ^{er} rég ^t de chasseurs.
»	16 »	GRANDE FÊTE VENITIENNE sur la Meuse à neuf heures.
Judi	20 »	Concert. — Fête de nuit à neuf heures. — Société de Fanfares. — Tombola.
Dimanche	30 »	Concert. — Musique militaire, 11 ^e rég ^t de ligne.
»	6 août.	Promenade sur la Sambre (kermesse de Baucé).
Judi	10 »	Concert. — Fête de nuit à neuf heures. — Société de Fanfares. — Tombola.
Dimanche	20 »	Concert. — Musique mil ^{re} , 1 ^{er} rég ^t de chasseurs.
»	27 »	Jeux. — Concours à trois heures. — (Kermesse de Jambes).
»	10 sept.	Concert. — Musique militaire, 11 ^e rég ^t de ligne.
»	24 »	Promenade à Dave (kermesse).
»	1 ^{er} oct.	Concert. — Musique mil ^{re} , 1 ^{er} rég ^t de chasseurs.

(fig. 8) fragment de la circulaire du 9 mai 1871 envoyée aux membres pour leur communiquer le programme des fêtes de l'année.

En 1871 le comité traite un accord avec Monsieur Boulége, directeur du théâtre, pour y donner des représentations à bureau fermé réservées aux membres du Club. Le 1er février les membres sont conviés à assister à :

- L'Ami François, comédie vaudeville de Bourdois et Colliot.
- Ciralda, opéra comique paroles Scribe musique Adam.
- Lischen et Fritschen, opérette paroles Boisselot, musique Offenbach.

Cette succession de fêtes est-elle trop copieuse ? En fin d'année, la commission est forcée de constater un manque d'intérêt des sociétaires.

Avec beaucoup de plaisir, Antoine Marlaire signale que ce sont les randonnées nautiques qui ont obtenu le plus de succès . . . Cela justifiait pleinement la dépense faite pour remplacer et agrandir le plancher d'embarquement (13 juillet) et surtout l'achat d'un magnifique canot appelé « l'Hambraine »

Mais pour le comité, les ennuis continuent : le local s'affaisse de plus en plus, on doit procéder à des consolidations coûteuses et les fêtes sont donc suspendues durant tout l'hiver.

Notons que le 30 juillet 1871 le R.C.N.S.M. reçoit un diplôme d'honneur de la crèche de Namur pour lui avoir versé une somme et l'avoir doté d'un berceau. * Nouvelle preuve de l'esprit de charité qui anima toujours le club lorsque ses moyens financiers le lui ont permis.

1872 - Le programme des fêtes nous montre que la société persévère dans ses activités extra-sportives. La fête vénitienne donnée à l'occasion de la kermesse de la ville, le 7 juillet, est particulièrement réussie : quinze kilos de poudre noire avariée sont fournis par le Ministère de la Guerre qui prête 6 anciens mortiers en bronze avec les servants. En 1876, le prix de 49,50 frs pour la poudre sera réclamé, les membres du comité ne s'en souvenaient plus ! . . .

Le subside de la ville pour cette fête s'élève à 1.500 francs. Les membres du R.C.N.S.M. vont devenir des spécialistes des fêtes de nuit : par la suite, on fera souvent appel à eux.

Le 15 mai 1872 une délégation du comité du club assiste à l'inauguration de la statue de la comtesse d'Harscamp, fondatrice de l'hospice qui porte son nom.

* La crèche de Namur avait lancé un appel spécial aux donateurs car elle devait secourir les réfugiés, surtout femmes et enfants, venus de France suite à la guerre de 1870.

Le Comité ne néglige pas pour autant le canotage. Il fait l'acquisition de deux canots, l'un appelé le « Conjoux » et l'autre le « Simonis » en l'honneur du deuxième président du Club, Simonis de Barbenson.

Le 17 avril 1873 nous recevons une lettre annonçant la création à Liège d'une nouvelle société portant le nom :

Union Nautique - Local Schlemmer Caves de Bavière.
elle est signée Président Laoureux.

PERIODE DE SPLENDEUR BOURGEOISE.

Jusqu'en 1880, le même genre d'activités va être mené au Club. Les concours, les jeux : cartes, palets, quilles, balle, vont se multiplier, mais ce sont les concerts qui connurent le plus vif succès. Si bien que l'assemblée générale du 30 avril décide la construction d'un kiosque à musique.

En outre, la société est propriétaire d'un tel matériel pour les fêtes, que la ville de Namur et la commune de Jambes viennent souvent emprunter au club bancs, chaises et lanternes d'illumination.

En 1876, nos rameurs sont invités à disputer les régates de l'exposition de Philadelphie (100ème anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis) sur la rivière Schuykill qui traverse le parc de Fairmont. L'offre est déclinée . . .

En 1877, la Ville de Namur fait appel au R.C.N.S.M. pour qu'il donne son appui au comité Namur Tourisme qui veut transformer Namur en ville touristique. Antoine Marlaire représente le Club au sein de ce comité qui reçoit l'appui total de la société. Il est même envisagé de construire un skating à roulettes au club. La dépense s'avère absolument trop élevée et le projet est abandonné. En 1870, un tir Flobert couvert est installé. Un règlement spécial est rédigé par une commission des armes ; le tir fonctionnera jusqu'en 1876. Pendant cette période et sous l'égide de la même commission, l'escrime est également pratiquée au Club. Les bourgeois de Namur désirent-ils être capables de se défendre en duel ? La rivalité entre militaires et bourgeois est quelquefois assez vive à cette époque. Si le duel est légalement interdit il n'est pas pour autant disparu complètement des moeurs du temps. Il est fort probable que la pratique du pistolet et de l'épée doit s'expliquer de la sorte.

L'activité nautique n'est pas totalement ni délibérément abandonnée. Elle est particulièrement chère à Antoine Marlaire. Le baron de Woelmont d'Hambraine donne sa démission en 1874 et la place reste vacante durant quelques années.

Les tractations sont entreprises pour transformer le R.C.N.S.M. en société civile. Il faut l'accord de tous les actionnaires propriétaires du terrain et du local.

En 1877, Félicien Rops adresse à Antoine Marlaire par l'intermédiaire de Armand Dandoy, une procuration permettant à la société d'acquérir le 1/3 indivisible de la propriété occupée par le Club. Le 22 juillet, grâce à Antoine Marlaire, le Club donne de grandes régates. La remise des prix a lieu à l'Hôtel de Ville. Malgré l'intérêt des courses, il semble que la masse des sociétaires admire plus les festivités annexes : concerts etc . . .

Cependant, les Namurois rament encore : le Club aligne un quatre gig et un deux gig, ces deux équipes recueillent seulement des accessits, comme elles le feront encore lors des régates du Royal Sport Nautique de la Meuse à Liège.

Durant cette période le nombre des membres (plus de 400) est le plus élevé jamais connu au Club. Le recrutement se fait dans la bourgeoisie et même dans la haute bourgeoisie namuroise. Où trouver explication à cet engouement pour le Club? Félix Rousseau nous la donne dans un article récemment paru : *

«Namur, place forte de première importance, ** n'est devenue une ville ouverte que depuis 1860. Auparavant elle était entourée d'imposantes fortifications. Chaque soir, après que la grosse cloche du beffroi eut annoncé la fermeture des portes, les namurois se trouvaient comme retranchés du reste du monde. Aussi à la belle saison, éprouvaient-ils, souvent, le besoin de s'évader de leurs rues étroites, de sortir EXTRA MUROS pour s'égayer dans les riantes campagnes de la banlieue. Celle-ci était parsemée de guinguettes.»

Il est compréhensible, que les bourgeois sont animés des mêmes besoins d'évasion et désirent aller vers la nature. Cependant, ils répugnent fréquenter les guinguettes populaires. Hors de la ville, deux sociétés s'offrent à eux : - Les Champs Elysées et le Royal Club Nautique de Sambre et Meuse qui permet de charmantes parties de canotage. La majorité des membres de l'une des sociétés était membre de l'autre. C'est ce qui explique l'élaboration et l'impression d'un programme commun, cité plus haut.

Une autre raison existe. Les membres de la commission du Club ont nommé les officiers de la garnison Membres d'Honneur. Ce n'est pas sans intention. Ils se sont ainsi assuré la participation des musiques militaires pour

* La Meuse Namur de poche n° 25 janvier 1962.

** Lors de la construction du premier garage du R.C.N.S.M. en 1863 l'autorisation de bâtir dut encore être obtenue de l'autorité militaire (archives du R.C.N.S.M.)

les concerts et fêtes données par le Club. Ils sont certains aussi de la présence à ces manifestations de nombreux jeunes officiers désœuvrés dans notre ville où les distractions sont rares. Il est dès lors fort compréhensible que les bourgeois, qui ont des filles à marier, se fassent membres de notre société afin d'assister, en famille, aux festivités du R.C.N.S.M. qui connaît une époque dorée. Cette « clientèle bourgeoise » constitue une catégorie de membres qui se superpose aux canotiers des premières années. Heureusement, de ceux-ci, il restera toujours un noyau actif qui assurera l'existence du Club lorsque la mode d'être membre du « Royal » aura diminué à Namur.

En 1879 - Le Club adresse ses condoléances à Armand Dandoy à l'occasion du décès de son beau-frère, notre membre d'honneur Charles De Coster, qui avait si bien chanté « Les blancs bonnets de Sambre et Meuse ».

Le 21 juin, à la demande des sociétés namuroises de gymnastique, la fête fédérale de gymnastique se déroule au club. La fête est importante : à cette époque, de nombreuses et florissantes sociétés de gymnastique se développent à Namur. Ces sociétés, victimes de la dévaluation sportive, ont disparu l'une après l'autre.

LE CLUB ET LE 50^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA BELGIQUE 1880

Dès le début de l'année 1880, le comité espère relancer le canotage. On achète chez Tellier à Paris un canot appelé «Mariette»; il est semblable au «Namur-touriste».

En 1880 - Le «Règlement Général du Royal Club Nautique de Sambre et Meuse» est réimprimé chez Wesmael. C'est le règlement de 1863 modifié le 6 mars 1865 et les 11 avril 1870, 26 octobre 1873, 30 avril 1876, 5 mai 1879

Comme on le constate les administrateurs ne sont pas restés inactifs et les règlements sont adaptés et mis au goût du jour avec assiduité.

MM. Marlaire et Lefert représentent le Club à l'invitation lancée par le Cercle des Régates de Bruxelles, pour élaborer un règlement unique. C'est la première tentative de création de Fédération Nationale..

Fait important pour l'avenir du Club: le 24 avril, devant le notaire Delvigne, est passé l'acte de la constitution de la société civile du R.C.N. S.M.

Le 23 mai, des régates d'entraînement sont organisées et le 25 juillet, le Club donne de grandes régates qui rappellent celles des premières années. La ville a offert 3.000 francs pour cette organisation. En voici le compte rendu :

COMPOSITION DU JURY DES COURSES.

Président: A. Marlaire R.C.N.S.M.

Secrétaire: A. Jeanmart R.C.N.S.M.

Membres: MM Yanssen: Club Nautique de Gand
 Vanderborgt: Boating Club Louvain
 Legrand: Réunion Nautique Vilvorde
 Lemaire: Sport Nautique Douai
 Herpin: Union Nautique Liège
 Cilié: Union Nautique Bruxelles
 De Coster: Royal Sport Nautique Bruxelles
 Clarembeau: Cercle des Régates de Bruxelles
 Trasentes: Royal Sport Nautique de la Meuse Liège
 Dake: Roei vereniging Amsterdam

Le Club Nautique de Louvain n'avait pas de représentant, de même que la société Royale Nautique d'Anvers.

REGATES DU 25 JUILLET 1880.

Les régates de Namur, favorisées par un temps splendide ont connu un succès complet - Le port de Grognon, le Kursaal, tous les quais étaient encombrés d'un nombreux public. Ajoutons que le beau monde namurois s'y était donné rendez-vous.

Rarement les régates ont eu autant d'attrait. La valeur, la renommée des équipes en lice, ainsi que le nombre d'embarcations, étaient de beaucoup supérieurs à ceux des années précédentes

Annoncées pour une heure, les régates ont commencé à une heure et demie par la course de gigs à deux avirons pour rameurs juniors.

Sur 6 embarcations inscrites, 5 se sont présentées au départ.

«Traîne-sa-quille-I» de l'Union Nautique de Bruxelles est arrivée première, battant sa soeur «Traîne-sa-quille-II» d'une longueur. «Pardaf» de Gand, arrivé premier au virage, avait été abordé par «Zut» du Boating Club de Louvain qui l'avait ainsi mis dans l'impossibilité de continuer la lutte avec espoir de succès. Le parcours de 3.000 mètres avec un virage a été effectué par le 1er en 15 min. 45 sec. et par le second en 15 min. 55 sec.

2ème COURSE : Course en périssoire pour juniors.

«Luronne» de l'Union Nautique de Liège a gagné facilement, battant «Panorama» du Cercle des Régates de Bruxelles. «Nomade» du Club de Gand et «Farceuse» du Club de Liège ne se sont pas présentés au départ. Trajet de 1.500 mètres effectué en 8 min. 54 sec. pour le premier et 11 min. pour le second.

3ème COURSE : Gigs à 4 avirons pour juniors.

Cinq embarcations inscrites. Au départ, qui fut magnifique, «Miss Brunette» du R.C.N.S.M. prend une certaine avance et se dispose à disputer vivement la première place, lorsqu'arrivée au virage, elle aborde «Traîne-sa-quille» et est refoulée au large avec une rame brisée. Cet accident la met hors course et le premier prix est remporté par «Yes» du Club Nautique de Louvain, suivi de près par «Rataf» du Club Nautique de Gand. Parcours de 4.000 mètres, deux virages, accompli par le premier en 16 min. 13 sec. et par le second en 16 min. 37 sec.

4ème COURSE : Skiff à un rameur.

7 embarcations au départ. Course magnifiquement conduite et enlevée facilement par le favori «Feu-Follet» du Royal Sport Nautique de la Meuse à Liège. Second «Joujou» du Sport Nautique de Bruxelles. Parcours de 3.000 mètres, deux virages, accompli en 14 min. 54 sec. et 15 min. 54 sec.

5ème COURSE : Gigs à quatre avirons.

A cette course devaient se mesurer les meilleurs rameurs des différentes sociétés nautiques, Premier: «Nihil» du Cercle des Régates de Bruxelles; second: «Riposte» de l'Union Nautique de Bruxelles. Amsterdam n'est pas classé. Parcours de 4.000 mètres deux virages effectué en 16 min. 06 sec. et 16 min. 13 sec.

6ème COURSE : Périssoire.

Quatre embarcations au départ. «Vengeance», favori du Club Gantois arrive premier et «Guil Heil» du Sport Nautique de Bruxelles second. Parcours de 1.500 mètres effectué en 8 min. 37 sec. et 8 min. 42 sec.

7ème COURSE : Gigs à deux avirons.

«Nana», du Cercle des régates de Bruxelles arrive première suivie de près par «Riposte» de l'Union Nautique de Bruxelles. Parcours de 3.000 mètres effectué en 14 min. 50 sec. et 15 min.

8ème COURSE : Phonets. *

Cinq embarcations au départ.

Premier: «Passe-Partout» d'Anvers serré de près par «Brunet-Fils» du R.C.N.S.M. monté par Mr Loutz de Jambes. Parcours de 3.000 mètres deux virages effectué en 17 min. 12 sec. et 17 min. 16 sec.

* Orthographe phonétique utilisée à l'époque pour le mot «funny»

9ème COURSE : gigs à 6 avirons.

« Nihil » du Cercle des Régates de Bruxelles enlève facilement le premier prix et « Trainard » du Club Nautique de Gand, le second prix. Parcours de 4.000 mètres effectué en 15 min. 10 sec. et 15 min.

Les courses étaient terminées à six heures et demie. Le vin d'honneur est offerte aux étrangers à l'Hôtel de Ville où a lieu ensuite la remise des prix par l'administration communale.

Monsieur Cuvelier, Bourgmestre, souhaite en ces termes, la bienvenue aux canotiers étrangers :

Messieurs,

Je suis fier et heureux d'être appelé à présider cette cérémonie. Ce qui me touche le plus, de même que l'Administration communale et la population namuroise toute entière, c'est l'empressement que vous avez mis à venir rehausser par votre présence l'éclat des régates du Royal Club Nautique de Sambre et Meuse, données cette année à l'occasion d'un demi siècle de prospérité et de liberté. Ces régates, Messieurs, feront époque dans les fastes du sport namurois ; jamais elles ne furent plus brillantes, jamais les prix ne furent plus vaillamment disputés.

Honneur aux équipes victorieuses ! Leur triomphe est acclamé par les vaincus, qui demain seront les vainqueurs.

Merci à tous, équipiers français, hollandais qui vous êtes rendus à l'appel de vos frères namurois. Puissiez-vous emporter le meilleur souvenir des quelques heures que vous aurez passées parmi nous ; nous ne vous disons pas adieu, mais au revoir. Merci à vous, équipiers belges. Nous saluons en vous d'anciens amis ; non seulement, vous savez fendre de vos rames légères, les eaux de la Sambre et de la Meuse, mais aussi vous êtes les organisateurs vaillants et intelligents de fêtes splendides dont l'Administration Communale et tous vos citoyens vous savent un gré infini. Avant de nous séparer, Messieurs, acclamons d'une voix unanime le premier sage et éclairé à qui la Belgique doit sa liberté et sa prospérité : le Roi, Messieurs, le premier citoyen belge, comme l'appelait si justement, il y a quelques temps, le Président de la Chambre. »

« Vive le Roi ! et vive le sport namurois ! »

Monsieur Marlaire, commissaire du sport, en l'absence du Président et du Vice-président, remercie vivement le Conseil Communal de sa sollicitude pour le sport nautique et félicite la ville de Namur de posséder une administration communale aussi dévouée, à toutes les sociétés.

Et enfin, pour clôturer cette belle journée, un souper splendide a réuni à l'hôtel de Hollande, vainqueurs et vaincus.

Quoique ces régates furent brillantes et qu'on note un net retour des membres vers l'aviron, le clou de la saison 1880 fut la grande fête vénitienne organisée pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale, le 26 septembre 1880.

50° ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE BELGE
GRANDE
FÊTE VÉNITIENNE

DONNÉE PAR

LA PROVINCE DE NAMUR
avec le concours de la Ville de Namur
et du Royal Club Nautique de Sambre-et-Meuse

LE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1880

Descente des Embareations à sept heures du soir.

ORDRE DU DÉFILÉ

Premier Groupe

- | | |
|---|--|
| 1° Barque Emille , montée par la Commission du Royal Club et par les Fauçars de la Meuse qui exécuteront la grande marche d'Aïda; couleurs rouge et blanche. | 2° Namur-Touriste ; couleur orange; |
| | 3° Marlette ; couleur verte; |
| | 4° Quatre canots , ayant respectivement les couleurs verte, orange, rouge et jaune. |

Deuxième Groupe

- | | |
|--|--|
| 5° Grand bateau , portant la musique du régiment des Lanciers, 300 lampes vénitienes, couleur orange; | 7° Hambraluc ; couleur blanche; |
| 6° Féty ; couleur rouge; | 8° Quatre canots , ayant respectivement les couleurs rouge, jaune, orange et verte. |

Troisième Groupe

- | | |
|---|---|
| 9° Moulin ; bateau orné de 1500 verres de couleurs blanche et rouge; | couleurs blanche, verte, jaune, blanche et rouge. |
| 10° Cinq canots , ayant respectivement les | 11° Embareation ornée de 300 verres de couleurs. |

12° BATEAU ALLÉGORIQUE DE SAMBRE-&MEUSE

Hommage de la Province de Namur à la Dynastie Nationale

Quatrième Groupe

- | | |
|---|--|
| 13° Le Carillon de la Meuse , éclairé aux couleurs du polychrome, 2000 verres; | 15° L'éclipse ; embarcation ornée de 300 verres de couleurs; |
| 14° Quatre canots , ayant respectivement les couleurs blanche, orange, jaune et tricolore; | 16° Dix embarcations , ayant les couleurs jaune, rouge, tricolore, blanche, verte, orange, etc., etc. |

17° Le navire du Royal Club

Grand trois-mâts orné de 3000 verres de couleur, portant une phalange chorale de 80 exécutants et la musique de la Garde civique.

Grand Feu d'artifice

Tiré par M. HEINDRICKX, d'Anvers

Le programme de ce feu d'artifice sera composé de Bombes, Volcans, Tourbillons, Feux de Bengale, Moulins, Feux de cascade, la Salamandre, Couronne, les 3 fontaines de Versailles, double bateleur et Bouquet royal

Pendant la Fête, nombreux feux de Bengale sur la Citadelle où seront tirées 3 salves d'artillerie de 21 coups de canon. - Concert sur le port de Grognon par la musique du 12 régiment de ligne. - Illumination du pont de Meuse et des chemins de halage.

Namur. — Typ. Leclercq-De Roisin, vis-à-vis de l'Ange, 42.

En voici le compte rendu :

A 7 heures précises, le canon retentit du haut de la citadelle, invitant le public à venir admirer la grande fête vénitienne. Le temps était calme, doux et serein, pas le moindre brouillard.

Disons vite que cette fête a été tout simplement splendide. Elle réussit à merveille impossible d'exprimer le sentiment d'admiration qu'on éprouvait à la vue de ces milliers de lumières reflétées par le cours calme de la Meuse. L'illumination du pont de Meuse présentait un spectacle ravissant. Le grand arc de triomphe placé en face du port de Grognon était réellement de toute beauté. Et puis les embarcations richement illuminées faisait songer aux gondoles vénitiennes, avançant doucement, bercées gracieusement par les ondes, sous un beau ciel d'Italie. Parmi les embarcations parfaitement réussies, on remarquait : un moulin à vent, un ancien hôtel de ville de Namur, un trois mats magnifique, monté par une foule de musiciens et de chanteurs qui faisaient entendre « Namur la belle », « Li bia bouquet » et autres airs namurois. Félicitons sans restrictions les organisateurs de cette belle fête, ceux qui ont fait les décorations et illuminations. Félicitons également les membres du Royal Club pour leur participation dévouée à cette fête. Nos meilleurs compliments à Messieurs Dandoy, Faignot, Chavée et à Monsieur Baudart, sculpteur pour son groupe plein de grandeur et de majesté.

Le feu d'artifice a également très bien réussi. Il a porté à son comble l'enthousiasme de la foule. Nos félicitations à Monsieur Hendrickx.

Les coups de canon tirés à la citadelle, brillamment illuminée, ont produit le meilleur effet.

Il y avait plus de trois mille personnes sur les rives de la Meuse. Belle et grandiose fête dont on gardera longtemps le souvenir.

On assure que la fête a été avancée d'une demi-heure à cause du passage du Roi, qui se rendait en Ardennes. Sa Majesté a pu constater, en voyant nos fêtes, qu'on fait les choses aussi bien à Namur qu'à Bruxelles.

(Opinion Libérale).

ANTOINE MARLAIRE FETE PAR SES AMIS.

Durant l'hiver, la Meuse gonfle ses eaux de façon exceptionnelle (un mètre d'eau pendant trois jours dans le local). Nos membres portent secours aux inondés et une somme de 80 francs vient s'ajouter à la souscription faite par les membres au profit des sinistrés.

En 1881, le programme habituel des fêtes se déroule. On envisage la construction d'un nouveau local. L'architecte Simon dresse un plan. Le projet est jugé trop coûteux et, comme il le sera encore plusieurs fois à l'avenir, est abandonné.

Au cours de l'été, les rameurs du Club recueillent quelques places honorables aux régates de Liège. Une fête de nuit importante est organisée au local.

En septembre, les membres organisent une manifestation en l'honneur d'Antoine Marlaire, grâce à qui le Club a pu franchir ses premières années de difficultés. Voici le compte-rendu de cette cérémonie.

Mardi 13 septembre 1881.

Hier vers 6 heures a eu lieu au Club Nautique une charmante fête intime. Tous les membres du Club étaient réunis vers 5 heures au local attendant avec impatience leur vice-président Antoine Marlaire. Monsieur Marlaire arriva, ne se doutant de rien. Aussi quelle ne fut pas sa surprise quand il se vit entouré et acclamé par ses amis du Club. Monsieur l'ingénieur Gérard s'approcha, le complimenta, rappelant en termes heureux les services que Monsieur Marlaire n'a cessé de rendre au Club et lui remit au nom de tous les membres, un magnifique album et une statuette en bronze «La Source». Cette statuette placée sur un socle de marbre noir est un véritable objet d'art. Au haut du socle sont gravés ces mots: «Le R.C.N.S.M. à son vice-président Antoine Marlaire. 1881.» Monsieur Marlaire remercie vivement ses amis du Club de cette marque d'amitié et de sympathie. Monsieur Emile Henin, trésorier du club, adresse ensuite les excellentes paroles qu'on va lire :

«Je suis l'heureux interprète des sentiments du Royal Club en te

présentant ce cadeau comme un faible témoignage de reconnaissance pour les dévoués services que tu as toujours rendus à la société. Fondateur du Royal Club tu n'as pas cessé depuis 18 ans de lui prodiguer tes soins comme membre, comme secrétaire, comme trésorier et surtout comme vice-président; et nous profitons de cette petite fête pour saluer tes vaillants collaborateurs de 1862, pour confondre dans une même pensée les ouvriers de la première heure E. Thiry, A. Wesmael et autres.



(fig. 10) Antoine Marlaire

Pilote aussi heureux que prudent, tu as toujours dirigé d'une main ferme et sûre la barque de la société. Vois quelle marche énorme nous avons parcouru. Le nombre des sociétaires ne cesse d'augmenter chaque année et nous comptons actuellement 360 membres actifs.

C'est parce que tu as su imprimer à la société une bonne direction, c'est parce que, grâce à toi, nous sommes tous confondus sous le même drapeau, et ce drapeau n'est ni bleu, ni rouge, c'est le drapeau de l'amitié. Ici, pas de distinction de caste, de rang, de position, de fortune; nous sommes tous de bons et vrais camarades, rien d'autre. Voilà ce que nous a valu ton zèle et ta sagesse, mais ce n'est pas ton seul mérite.

Si Namur promet d'être dignement représentée dans les prochaines régates, c'est parce que tu as pu trouver de généreux souscripteurs et, qu'avec de nouveaux canots, tu procureras bientôt à la société, un excellent gig de course.

Le goût du canotage se dilvugue d'ailleurs de plus en plus; de jeunes équipes se forment et s'organisent chaque jour et nous espérons qu'une vie de prospérité s'ouvrira l'an prochain pour les rameurs du Royal Club.

Tu as encore été le promoteur de l'idée de la constitution civile de notre société. Depuis longtemps, tu avais compris que le Royal Club ne pouvait réellement prospérer s'il ne reposait sur des bases solides et immuables.

La chose est aujourd'hui un fait accompli. Cette noble, cette généreuse idée, tu es parvenu par ton travail et ta persévérance à la réaliser et depuis quatre mois, l'avenir du Club est assuré. Honneur à toi, mon cher Marlaire, et à tes braves amis qui ont collaboré avec toi à cette oeuvre délicate.

Un zèle et un dévouement aussi complets que désintéressés, tel est le mobile de tes actes parmi nous, et cette belle conduite, nous ne cessons de l'apprécier en te choisissant chaque année pour présider aux destinées du R.C.N.S.M.

Reçois encore aujourd'hui l'expression de notre complète reconnaissance et accepte dans cet album et dans cette statue, le faible témoignage de dévouement de toute la société. Vive le Royal Club, Vive Antoine Marlaire.»

De chaleureux applaudissements accompagnés de hourras répétés se firent entendre. Monsieur A. Marlaire remercia de nouveau ses amis et promit de se dévouer entièrement comme par le passé aux intérêts et à la prospérité du Club Nautique.

A. Marlaire et les membres du Club garderont de cette petite fête intime le plus agréable souvenir. Tous les sociétaires étaient heureux de pouvoir donner à leur cher vice-président, un témoignage de leur profonde amitié et un gage de leur reconnaissance.

En 1887, la Fédération Belge des Sociétés d'Aviron est créée. Ce fait important pour le rowing n'avait pas laissé le Club indifférent. Des délégués furent envoyés aux réunions. Nos sociétaires restaient de fervents canotiers dans le sens premier du mot : ils prenaient un vif plaisir à s'ébattre sur l'eau. Quand aux compétitions . . . ! *

1888 voit la fondation du « Daisy Club Tennis » qui groupe les membres du R.C.N.S.M. pratiquant le lawn-tennis dont le nombre a considérablement augmenté depuis 1883. Ce club fonctionnera, selon ses statuts, pendant quelques années.

Le 26 mai 1889, le R.C.N.S.M. donne un concert avec fête de charité au profit de l'oeuvre anti-esclavagiste.

ROYAL CLUB NAUTIQUE
DE SAMBRE-ET-MEUSE

Grande fête musicale
LE DIMANCHE 26 MAI 1889, A CINQ HEURES
au profit de l'Œuvre antiesclavagiste

CARTE D'ENTRÉE. PRIX : 50 CENTIMES

Jacques Godenne, imprimeur éditeur, Namur et Liège

(fig. 11) Carte fête antiesclavagiste

* En 1888 Trépagne, Honninckx, Dandoy, Devaux et Marlaire sont déclassés seniors.

LE CLUB INVITE AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA RENOVATION 1896

« Naturellement, j'avais tout prévu, hormis ce qui arriva. De l'opposition, des protestations, de l'ironie, ou même de l'indifférence? . . . Point du tout. On applaudit, on approuva, on me souhaita un grand succès, mais personne n'avait compris. »

C'est ce qu'écrivait le Baron Pierre de Coubertin alors qu'en Sorbonne le 25 novembre 1892, il avait proclamé sa ferme résolution de rétablir les Jeux Olympiques.

Où pouvait-on trouver des sportifs qui aient accès à sa philosophie olympique d'une si haute conception?

Comment les choses allaient-elles s'arranger du point de vue pratique? Aucune structure administrative sportive n'était en place. Le Comité International Olympique nouvellement formé et dirigé dans l'ombre par le génial novateur dut tout faire.

C'est ainsi qu'en 1896 nous est parvenue directement de Grèce une invitation à participer aux Jeux. Elle était accompagnée de l'unique feuillet qui constituait le programme des épreuves. *

Considérons deux dates : 1864 Les Namurois remportent le Prix de l'Empereur à Paris.

1896 Traversant une période néfaste les rameurs du R.C.N.S.M. doivent décliner l'invitation pour Athènes.

Je laisse divaguer ma plume. Peut-être l'accepterez-vous? Imaginons les Jeux rénovés en 1864 précisément année olympique de l'olympiade VIII avant

* Nous y trouvons la preuve que des courses à l'aviron étaient au programme des J.O. de la rénovation. Le règlement était celui du Rowing Club Italiano. Dans son ouvrage officiel sur les J.O. publié en 1956 le Dr Ferenc Méző, membre du C.I.O., n'en fait pas mention. Il déplore le manque de renseignements sur les Jeux de 1896.

Jour Olympiques

1896

Athènes.

(A)

Le Congrès International Athlétique réuni au Palais de la Sorbonne, à Paris, le 16 Juin 1894, sous la Présidence de M. le Baron de Courcel, Secrétaire de la République Française, a décidé le rétablissement des Jeux Olympiques et leur première célébration en 1896 à Athènes.

À la suite de cette décision, acceptée par la Grèce avec empressement, le Comité Hellène institué à Athènes, sous la Présidence de Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Royal de Grèce a l'honneur de vous inviter à participer aux Jeux Olympiques de 1896, qui seront célébrés à Athènes du 5 au 15 Avril 1896, et dont vous trouverez ci-joint le programme et les conditions.

Vous vous prions de vouloir bien répondre à cette invitation, suite après entente préalable avec le Comité International des Jeux Olympiques siégeant à Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Athènes le 16 Août 1895.

Le Secrétaire Général
du Comité Hellène des Jeux Olympiques.

Théodore J. Phokianos

à M. le Président
du Royal Sport Association
Lancaster et Grande

la rénovation et rêvons . . .

Ce sont de trop belles et peu sérieuses spéculations à mettre sur le compte de l'enthousiasme d'un clubman.

De tout cela il reste la fierté pour le R.C.N.S.M. d'avoir été invité à Athènes et de posséder dans nos archives un rare exemplaire du programme des Jeux de la rénovation.

LE CLUB ORGANISE LE CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

En 1896 - 1897 - 1899 et 1900 le R.C.N.S.M. est l'organisateur du Championnat de Belgique en huit et de la course d'honneur pour juniors-sculls.

Le magnifique plan d'eau de Lives, 2200 m en ligne droite, attire de nombreux spectateurs dans un cadre jamais égalé en Belgique. En 1898, six mille francs étaient nécessaires. Ils ne purent être réunis. En 1900, Liège qui propose Visé nous dispute l'organisation du Championnat de Belgique. La F.R.B.S.A. organise un référendum et c'est Lives qui l'emporte. Après 1900, aux difficultés financières viennent s'ajouter des circonstances extérieures et ce beau projet est abandonné. Cela n'enlève rien à la valeur du site qui constitue un plan d'eau exceptionnel au point de vue sportif. Il est même possible de tracer dans ce bief un champ de courses réglementaire face aux nouvelles dispositions prises en 1961 par la F.I.S.A.

1898. Une triste nouvelle arrive au Club. Antoine Marlaire reçoit de Monsieur Bertrand, son ami de Paris, une lettre annonçant le décès de Félicien Rops, survenu à Essonnes (Seine-et-Oise), le 23 août. Réuni d'urgence, le Comité après s'être recueilli, fait envoyer à la mortuaire une couronne avec un ruban bleu et blanc, portant ces mots :

Le R.C.N.S.M. à son fondateur
et premier président
Félicien Rops.

Quels que soient les jugements qu'on ait pu porter sur l'homme et son oeuvre, il reste, et c'est indéniable, que Félicien Rops, si méconnu chez nous, fut un artiste de très grand talent et une forte personnalité. Son rayonnement personnel et son dévouement furent à la base de la création de notre société. Que son souvenir soit entouré de notre gratitude.

En 1899, le Club enregistre une belle performance de Jules Close qui s'alignait en junior skiff en course d'honneur. Il termine deuxième à 2/5 sec. du vainqueur Xavier Crombet du R.S.N. Bruxelles qui termine en 8 min. 17 sec.

De 1898 à 1901, notre délégué et membre, Oscar Grégoire, est président de la F.R.B.S.A. Précédemment membre du Cercle des Régates, il passa en 1902 au C.N. Dinantais tout en conservant son mandat fédéral.

En 1899, à l'Hôtel d'Harscamp, a lieu une deuxième manifestation, Antoine Marlaire.

En voici le compte rendu paru dans « L'Aviron » n° 14 du 2 décembre 1899 :

« Le Royal Club Nautique de Sambre et Meuse était en fête le 26 novembre, il célébrait le 25^e anniversaire de présidence de M. Antoine Marlaire, membre fondateur du Cercle.

Les drapeaux avaient été hissés à la façade et l'on tirait des salves.

Une délégation est allée prendre M. Marlaire et lorsqu'il fait son entrée, les acclamations retentissent, aux cris de « Vive Antoine », le canon tonne et la musique des XXV, sous la direction de M. Fernand Pirlet, joue la Brabançonne.

Dans la salle, le buste en bronze de M. Marlaire, oeuvre pleine de vie du sculpteur Frantz Vermeylen, de Louvain, est entouré de drapeaux et de plantes. C'est le buste qui est offert au héros de la fête par les membres du Cercle et ses amis. Il porte cette inscription : *

Les membres du Royal Club Nautique de
Sambre-et-Meuse et ses amis à M.
Antoine Marlaire, membre fondateur, président.
1862 - 1899.

M. Edmond Haux s'exprime en ces termes :

Mon cher Président,

Les acclamations enthousiastes qui ont salué votre entrée vous montrent combien sont vives notre joie et notre impatience de vous fêter. Nous avons voulu le faire dans ce local où vous avez passé les meilleures années de votre jeunesse et que vous n'avez jamais déserté un seul instant.

* Cette oeuvre a été léguée au Club par Antoine Marlaire. Nous la conservons toujours.

Edmond Haux rappelle les débuts de la société, puis poursuit en ces termes :

C'est alors, Messieurs, que ce sont révélés le dévouement et l'activité d'Antoine Marlaire. Successivement secrétaire, trésorier, vice-président et président, voilà trente-sept ans qu'il fait partie de notre commission, toujours sur la brèche et veillant aux intérêts de sa chère société.

Comme équipier il a pris part à de nombreuses régates et fut maintes fois victorieux, notamment lorsqu'il montait la célèbre « Miss Brunette » avec J. Trépagne, Honinckx, A. Dandoy, Christophe et Thiry. En 1864 l'équipe remportait le prix de l'Empereur aux régates internationales de Paris.

La prospérité toujours grandissante de la nouvelle société avec le généreux appui de la ville de Namur, lui permit de donner de nombreuses régates internationales et toujours Antoine Marlaire en était l'organisateur dévoué et infatigable. Maintenant encore, quoique tous les anciens aient déserté l'aviron, il est aussi gai, aussi serviable avec les jeunes, et le premier à partir en excursion en bateau en amont ou en aval de notre belle Meuse.

Depuis 40 ans il n'a cessé de s'occuper du Rowing belge et très souvent les sociétés nautiques ont eu recours à sa compétence et à son obligeance en le prenant comme arbitre dans les grandes épreuves à l'aviron.

Faut-il rappeler les nombreuses fêtes vénitiennes organisées par le Club, sous la présidence d'Antoine Marlaire, notamment cette splendide fête de 1880, qui a laissé un souvenir impérissable chez tous les Namurois, ainsi que celles de ces dernières années.

La ville reconnaissant son talent a toujours eu soin de s'attacher Marlaire comme membre de la Commission des Fêtes.

Notre société n'a pas non plus oublié les pauvres et chaque fois qu'on lui a demandé son concours pour une fête de charité on a été les bienvenus. Rappelez-vous aussi le dévouement de Marlaire et de ses amis pendant les grandes inondations de 1880. Leur expérience de canotier leur vint alors en aide pour porter des vivres aux habitants à travers nos rues transformées en rivières.

En 1881, lors de la constitution de notre Club en société civile, les

sociétaires voulurent déjà témoigner leur reconnaissance à Antoine Marlaire en lui offrant le bronze « La Source ».

Mais les années passent et la nouvelle génération qui n'avait pas été de cette fête et qui adore son président, a pris l'initiative de la belle manifestation qui nous réunit aujourd'hui.

Voilà quinze années que je fais partie du Royal Club et cinq années déjà que les sociétaires ont bien voulu me confier le mandat de secrétaire. C'est par ce contact, cette intimité de tous les jours que j'ai pu voir combien notre cher président était attaché à sa société. Nous pouvons dire que c'est grâce à lui qu'elle vient d'entrer dans sa 38^e année.

Donc, l'an dernier, après une journée de régates, voyant les acclamations accueillir les paroles de notre président qui nous félicitait et nous remerciait de donner une nouvelle animation à la Société, M. Gérard et moi, nous eûmes l'idée d'avoir parmi nous le buste de celui qui nous était si dévoué, si attaché. Cette idée a rencontré partout une adhésion enthousiaste qui a singulièrement facilité notre tâche.

Nous nous rendîmes chez le président pour lui exposer notre projet ; avec sa simplicité et sa modestie habituelles, il refusa mais nos instances parvinrent heureusement à la décider à se rendre chez l'artiste.

C'est grâce au remarquable talent de M. Vermeulen, avec lequel nous fûmes mis en rapport par M. Gérard, que sont fixés dans le bronze, avec une ressemblance parfaite, les traits si connus et si aimés de notre ami.

Cette belle oeuvre dira à tous ceux qui la verront ici ce que peut acquérir d'inaltérables amitiés un caractère persévérant, énergique, serviable, dévoué et doublé d'un coeur d'or.

Aussi, mon cher Antoine c'est au nom de tous vos amis, et ils sont nombreux, que je vous offre ce buste, en témoignage d'une grande amitié et d'une profonde reconnaissance et que je vous convie à vider vos verres au cri de : « Vive Antoine Marlaire ».

Ce discours est plusieurs fois interrompu par les applaudissements de la très nombreuse assistance.

M. Haux s'avance vers M. Marlaire et l'embrasse avec effusion tandis que la musique joue « Li Bia Bouquet ».

M. Marlaire remercie en ces termes :

Mes amis,

Je suis ému plus que vous ne le croyez de la belle et touchante manifestation dont je suis l'objet aujourd'hui, de l'accueil chaleureux, si cordial que vous avez fait aux paroles élogieuses de notre cher et dévoué secrétaire.

Je n'ignore pas que c'est à son initiative et à celle de quelques amis que je dois les hommages que vous me prodiguez.

Aussi mes plus vifs remerciements vont ils à eux avant de s'étendre aux nombreux adhérents et à M. Vermeulen, l'artiste distingué, dont j'ai mis le talent et la patience à une si rude épreuve.

Permettez moi de saluer au passage et de remercier tout spécialement les rares membres fondateurs présents à cette fête. J'ai nommé mes vieux et chers amis Jules Magery et Elisée Thiry.

Il y a quelques trente ans, lorsque l'un de mes prédécesseurs, l'élicien Rops, irrésistiblement attiré vers la capitale des arts, vers Paris, qui devait plus tard consacrer son talent d'une manière si éclatante et le placer au rang des grands artistes du siècle, nous fit part de sa détermination de quitter Namur et d'abandonner la société qu'il avait fondée, il nous disait alors : « Je vous laisse un enfant né viable, à vous de l'entourer des soins qu'il réclame pour qu'il arrive fier et robuste à l'adolescence. »

Bien que profondément attristé par une détermination qui mettait en péril l'existence de la jeune société, nous nous mîmes bravement à l'oeuvre et suivant les sillons que le premier président avait creusés d'une façon si profonde, il nous fut facile de réaliser la promesse que nous fîmes alors.

Les bonnes volontés ne nous ont pas fait défaut, le dévouement des commissions qui se sont succédées et auxquelles il convient de rendre un hommage bien mérité, ont droit à tous nos remerciements. C'est à ces administrateurs dévoués, intelligents, dont le zèle est infatigable, qu'il faut attribuer la longévité de l'enfant né le 12 novembre 1862.

Au milieu d'eux, je n'ai été qu'un comparse et me suis efforcé d'y remplir mon devoir, et il m'a été d'autant plus facile qu'il a suffi de suivre la voie tracée par les aînés.

Nous serions ingrats, Messieurs, et c'est là un sentiment qui n'existe pas chez les canotiers, si nous ne rendions aux administrations communale et provinciale de Namur, le tribut de remerciements que nous leur devons pour l'appui bienveillant qu'elles nous ont toujours accordé.

Sans leur intervention, il nous serait impossible, avec nos seules ressources, d'organiser les régates internationales, les championnats, les fêtes vénitiennes à l'exécution desquelles notre beau fleuve prête son cadre merveilleux.

Aussi, Messieurs, nous sommes-nous efforcés de conserver les meilleures relations avec les pouvoirs publics.

Pour cela encore, il nous a suffi de suivre les traditions premières.

C'est donc plus à mes prédécesseurs qu'à moi que revient l'hommage dont vous m'entourez en ce moment.

Je vous remercie en leur nom et au mien et vous redis à nouveau combien je suis touché des marques de reconnaissance, de sympathie et d'amitié que vous me donnez avec une prodigalité sans exemple.

Qu'il me soit permis de formuler le vœu de voir se cimenter, se consolider le noyau qui forme la clef de voûte de l'édifice érigé depuis 37 ans et, si mon vœu se réalise, nous répéterons lors de la célébration du cinquantenaire de notre société, le toast du R.C. que j'ai l'honneur de porter :

« Vive le Royal ! »

De nouveau, les applaudissements retentissent.

Maintenant, c'est M. Grégoire, président de la Fédération belge des sociétés d'aviron qui prend la parole.

Au nom des canotiers de la Belgique, je m'associe à l'éloge que l'on vient de faire de M. Antoine Marlaire.

Savez vous combien vous avez en Marlaire un président estimé. Il

saura mettre le Royal Club Nautique de Sambre-et-Meuse au niveau des meilleures sociétés.

C'est à Marlaire que nous devons les championnats belges auxquels votre beau fleuve se prête si bien. On a remercié tantôt les pouvoirs publics d'avoir accordé des subsides, mais il ne faut pas oublier que ces subsides sont dus aux sollicitations de Marlaire.

Au nom de la Fédération Belges des Sociétés d'Aviron, M. Grégoire remet un diplôme à M. Marlaire, et annonce qu'il en sera envoyé un aussi à la société, en souvenir de cette fête.

Les paroles de M. Grégoire sont applaudies. Le diplôme est ainsi conçu :

En exergue : Fédération belge des sociétés d'aviron.

La Fédération belge des Sociétés d'aviron présente ses félicitations cordiales à M. Antoine Marlaire à l'occasion du XXV^e anniversaire de sa présidence du Royal Club Nautique de Sambre et Meuse à Namur.

Le 26 novembre 1899.

Suivent les signatures des membres du bureau. Le diplôme dans le genre gothique a été tiré sur les presses et avec des caractères de l'imprimerie Plantin par les soins de l'éditeur anversois M. Buchmann.

On boit à la santé de M. Marlaire, des salves sont tirées, la musique des XXV donne un joli concert, et vers 4h 1/2 on quitte le local pour se rendre en corps au banquet, qui a lieu à l'hôtel d'Harscamp.

Un banquet de 45 couverts, on ne peut mieux réussi, dans une salle on ne peut mieux ornée, a été servi par M. Schoëffter, dans les salons de l'Hôtel d'Harscamp.

En voici le menu :

HUITRES
 POTAGE A LA REINE
 YOUYOUS LUCULLUS
 SUPREME DE SOLES JOINVILLE POMMES
 GIGUE DE CHEVREUIL
 PUREE MARRONS
 ASPIC DE FOIE GRAS
 CELERIS A LA MOELLE
 FAISAN ROTI COMPOTE
 HOMARD SAUCE VINCENT
 SALADE
 GLACE MISS BRUNETTE
 GATEAU

Parmi les notabilités assistant au banquet citons : M. le Docteur Gillard membre de la Chambre des représentants ; MM. Borlée, Chambrelin, Wodon, conseillers communaux, M. Couché, secrétaire communal ; le sculpteur Vermeulen ; J.M. Trépagne, président du Cercle artistique ; M. Jules Magery, directeur des ateliers de Rooth-Herth.

La F.B.S.A. était représentée par son président M. O. Grégoire et par son secrétaire M.P. de Sahuguet.

Le sympathique secrétaire du R.C.N.S.M. M. Edmond Haux présidait le banquet.

A l'heure des toasts, M. Jules Magery a pris la parole au nom des membres fondateurs. Il a reparlé du Club, de l'enfance de Marlaire, de leur vieille amitié. Il a eu cette note touchante et vraie qui ne peut venir que d'un ami véritable et sincère.

M. Jules Trépagne, reparlant aussi de l'équipier de Miss Brunette, et des promenades sur les bords fleuris de la Meuse, a plus spécialement félicité le sculpteur M. Frantz Vermeulen, qui a donné une ressemblance parfaite au buste d'Antoine Marlaire.

L'artiste, en remerciant, a répondu que connaître Marlaire c'était l'apprécier ; et que devenu son ami par cette heureuse circonstance, il l'était pour toujours.

M. Prosper de Sahuguet a présenté les félicitations du Royal Sport Nautique de Bruxelles, en offrant une gerbe de fleurs. Un beau livre d'or avec les noms des souscripteurs sur parchemin a été remis au jubilaire.

M. Victor Borlée a ensuite fait connaître le côté philanthropique du caractère d'Antoine Marlaire, après avoir retracé les services rendus pendant les inondations et notamment pendant celles de 1880 : puis des services rendus comme maître des pauvres, il a proposé une collecte pour créer à la crèche un berceau au nom d'Antoine Marlaire.

Cette proposition a été accueillie d'enthousiasme et une somme rondelette a été recueillie pour les pauvres.

De nombreux télégrammes des Sociétés nautiques et des amis ont été lus pendant le dîner. *

* Ils font partie des archives du R.C.N.S.M.

Citons notamment ceux de M. Hector Collard, ancien président F.B.S.A.; M. Schoeffter, secrétaire U.N. Bruxelles; Bribosia C.N. Dinant; de l'U.N. Bruxelles.

Puis, dans un concert intime, plusieurs membres de l'assistance se sont fait entendre et ce n'est que fort tard que l'on a quitté l'hôtel.

Le menu du banquet, très artistiquement dessiné par M. Piron et illustré du portrait de M. Marlaire a été particulièrement admiré. *

Félicitons les organisateurs et tout spécialement M. Edmond Haux, le dévoué secrétaire, et M. Henri Gérard, de leur heureuse initiative et de la belle et cordiale manifestation de dimanche qui laissera un souvenir ineffaçable chez tous ceux qui y ont assisté.

* C'est cette photo qui est reproduite ici au chapitre 7

LE CLUB EN 1900

Le R.C.N.S.M. entre dans le vingtième siècle avec un passé brillant. Le sport s'organise, il devient technique, la concurrence surgit entre les disciplines qui se disputent les adeptes. Les obligations croissent. Un petit exemple entre tous : c'est en 1901 que pour la première fois, on juge nécessaire de mesurer le champ de courses de manière précise. Un de nos membres, le lieutenant d'artillerie Dorxel procède au relevé topographique * du parcours des régates qui sont données le 18 août grâce à un subside de 600 francs de la ville.

Cette même année «Namur Vélo», société fondée récemment, organise à la «Nouvelle Bourse aux grains» une exposition de vélocipèdes, motocyclettes et automobiles de course. Le R.C.N.S.M. avait introduit les courses cyclistes à Namur en 1870, répond à l'aimable invitation qui lui est faite de montrer ses embarcations au grand public.

Lors de l'assemblée générale du dimanche 19 mai, la société a le grand plaisir de fêter ses membres qui ont 25 années de Club, et un champagne d'honneur est servi.

Jusqu'en 1912, le Club va mener une vie tranquille, exempte de grands faits mais prospère et agréable pour les membres. Durant cette période, les régates organisées par le Club, qu'elles soient intimes ou autres, n'ont rien de particulier ** si ce n'est que les difficultés qui surgissent y font quelquefois renoncer, comme en 1902 où :

- le 6 février, le comité désire organiser les championnats de Belgique à Lives;
- le 25 février, les subsides n'étant pas suffisants, le comité décide d'organiser des régates nationales ;
- le 15 juin, les subsides étant refusés, il est envisagé d'organiser à Profonde-

* Ce plan est aux archives du R.C.N.S.M.

** Signalons cependant en 1901, aux régates de Namur :
 En juniors as et youyouos «Rana» R.C.N.S.M. 2^{ème}
 En juniors skiff «Hirdebaus» R.C.N.S.M. 1^{er}
 «Ingénieurs» R.C.N.S.M. 3^{ème}

Namur, 14 mai 1901.

Monsieur.

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'assemblée générale qui se tiendra au local, à Jambes, le Dimanche 19 mai, à 5 heures.

La Fédération Belge des Sociétés d'aviron a décidé de décerner des diplômes aux Sociétés d'aviron ayant 25 années d'existence et aux membres des Sociétés fédérées faisant partie depuis 25 ans, d'une ou de plusieurs Sociétés nautiques belges.

Des diplômes seront remis à :

MM. MARLAIRE, ANTOINE,	membre fondateur 1862
MAGERY, JULES,	id.
THIRY, ELISÉE,	id.
TREPAGNE, JULES,	admis en mars 1863
TREPAGNE, VICTOR,	20 septembre 1864
THONAR, MICHEL,	en 1864
WESMAËL, ADOLPHE,	3 avril 1865
VERNIORY, RENÉ,	8 juin 1866
VAN RYSELBERGHE, CONSTANT,	en 1868
JOMOUTON, ADOLPHE,	5 mai 1869
DECLERCQ, JEAN,	19 avril 1870
LEMAITRE, JOSEPH,	30 mai 1870
PROCÈS, JEAN-BAPTISTE,	en 1871
LUPUS, ISIDORE,	27 mai 1871
CAMBRELIN, LÉON,	15 mars 1872
BAIVY, VICTOR,	18 juin 1872
MARÇHAL, ERNEST,	en 1873
BORLÉE, ARTHUR,	en 1876

Nous comptons bien que vous assisterez nombreux à cette réunion pour témoigner votre reconnaissance au dévouement de ces membres qui ont toujours soutenu notre oeuillante Société, à la veille d'entrer dans sa 40^e année.

Veuillez agréer l'assurance de nos meilleurs sentiments.

LE SECRÉTAIRE,
Ed. HAUX.

LE PRÉSIDENT,
A. MARLAIRE.

(fig. 13) Liste des jubilaires sur un fragment fac-simile de l'invitation envoyée à tous les membres du Club.

- ville des régates intimes Dinant-Namur ;
- le 12 septembre, le coût de ces régates est jugé trop élevé, elles seront remplacées par un souper ;
 - le 7 octobre, le souper n'a pas lieu parce que le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.

Cela ne manque pas d'humour, mais reconnaissons le courage du comité qui recommence et réussit dans ses projets l'année suivante.

Le capital bateaux du Club va s'accroître de façon sensible.

En 1902 un magnifique canot commandé chez Vanhove, à Bruxelles, est baptisé «Fély» à la mémoire du président fondateur. Cette même année, un quatre outrigger est acheté en vue des rencontres Dinant-Namur. Une nouvelle remorque à bateaux est acquise, elle permettra le transport des bateaux aux régates.

Le colonel d'artillerie offre de remiser cette remorque chargée de bateaux, à l'arsenal, pour la période d'hiver. Les locaux étant trop exigus pour la flotte du R.C.N.S.M., cette solution, qui sera utilisée jusqu'en 1914, est acceptée avec empressement.

- En 1905, une nouvelle balade «Lilli» est achetée chez Vanhove.
- En 1906, achat d'un double scull «Rana» et d'une hollandaise de service et à voile.
- En 1907, achat de deux balades : «Betsy» et «Tony».
- En 1910, achat d'une balade.

Signalons encore quelques faits saillants de la vie du Club :

Tout d'abord, plusieurs projets de transformation ou déplacement des installations.

1904, une délégation en habit noir, cravate noire, escorte un nouveau drapeau de la société pour la réception du Prince Albert.

1905, le Club, avec d'importants subsides de la Ville de Namur, organise une grande fête vénitienne pour le 75^{ème} anniversaire de l'Indépendance Nationale.

Une série de membres reçoivent encore le diplôme fédéral pour 25 années de Club. Ce sont : Emile Gesnot - Félix Wodon - Edmond Baudart - Ernest Dombret - Edmond Jossart - Paul de Kenmetter.

REGATES DES DIMANCHE 2 ET LUNDI 3 JUILLET 1905.

Président : Marlaire R.C.N.S.M.

Secrétaire : Haux

Délégués : Grégoire C.N.D. - Polam R.S.N.M. - Duhot C.R.B. - Ponsart U.N.L.
Dr. Boisson et de Sahuguet R.S.N.B. - Janssens U.N.B. - Régard R. C.
Paris - P.M. Olim - Anoot C.N.S.

Donnait les départs : G. Hoogen

Juge à l'arrivée : Haux

1ère course (2 rameurs de couple juniors)

1. - «Surentrainés»: U.N.B., G. Stas et Dequanter - 10 min. 20 sec.
 2. - «Roma»: C.R.B. Pierard, Delebecque - 10 min. 25 sec.
 3. - «Sans gêne»: R.S.N.M. Scholberg, Ruth N.P.
- «Rénis», U.N.B., «Mille feuilles» C.N.G., «Guillaume Tell» R.S.N.B.

2ème course (2 rameurs de pointe Séniors)

1. - «Trial»: U.N.B. Conradès, Crombet 10 min. 10 sec.
2. - «Tel ou Tel»: R.S.M.L. M. et R. Orban 10 min. 25 sec.
3. - «Red white»: C.N.G. Y. Cambrugge de Som 11 min. 10 sec.

3ème course (4 rameurs de pointe juniors)

1. - «Goodwill»: C.R.B. Bebaecher - C. Caytan - F. Caytan - Hermans 9 min. 34 sec.
2. - «Caviotte»: C.N.G. Verman-Moens-Mys-Ditte 9 min. 44 sec.
3. - «Larirette»: R.C. Paris Hoveman-Paul-Re guera-Orlandini 9 min. 51 sec.
4. - «Light Weigt»: U.N.L. Mosselon-Mirigelbier-Duchâteau - Stalenberg 10 min. 2 sec.
5. - «Lait battu»: S.N.G. Meyrvaert-Sonneville-Heinderiek-Debuck
Ne terminant pas le parcours est disqualifié.

Monsieur Olin est nommé commissaire à la bouée du Pont de Meuse, vu les embarras qui se produisent au second virage.

4ème course (un rameur de couple senior)

Arbitre : Olin

Commissaire de virage : Boisson

1. - «Hanovre»: U.N.B. Conrades 10 min. 28 sec.
 2. - «Lutin»: R.S.N.M. Orban 10 min. 37 sec.
 3. - «René»: U.N.B. Dequanter 10 min. 42 sec.
 4. - «Hirdebaus»: R.C.N.S.M. Close 11 min, 30 sec.
 5. - «Frédo»: U.N.L. Destruhe 12 min.
- N.S.P.P. «Girouette»: R.S.N.M. Orban

5ème course (Canoës, Double-Scull)

1. - «Délaissés»: U.N.B. Stas, Dequanter 11 min. 10 sec.
 2. - «Povus vicus»: U.N.B. G. Fauconnier, Richard 11 min. 16 sec.
 3. - «Sans-gêne»: R.S.N.M. Schelberg, Ruth 12 min.
- N.S.P.P. «Chilosa» R.S.N.B.

6ème course (huit rameurs de pointe juniors)

Arbitre : de Sahuguet

1. - «Larirette»: R.C. Paris Hoveman-Paul-Boulade-Orlandini R.-Reguera-Orlandini F.-Orlandini C.-Poulaire en 6 min. 40 sec.

Cette course avait lieu à la remonte sur 1814 mètres.
Départ à l'écluse des Grands-Malades.

2. - «Goede Hoop»: S.N.G. Verryden-Beviari-Van Roy-De Buyter-Meyvaert-Someville-Heinderick-Debuck en 6 min. 41 sec.
3. - «Moubbeck»: C.R.B. Debaecher-Delbecque-Caytan J.-Caytan C.- Pierrard-Hermans-Lokwoot-Declou en 6 min. 48 sec.
4. - «Persévérance»: C.N.G. Veirman-Vandam-Mys-Ditte-Oprebeck-Marchand-Moens-Verbrouck.
5. - «Water chute»: U.N.L. Massilon-Mirigelbier-Buidelle-Lestenke-Chobert-Mouchet-Duchateau-Stalenberg.

La première journée a été terminée à 5 h. 1/4

Le Secrétaire : Haux.

Lundi 3 juillet 1905

Président : Marlaire

Secrétaire : Haux

Délégués : De Dryner C.N.G. - Dreypondt C.R.B. - de Sahuguet R.S.N.B. - Bribosia C.N.D.
D. - Janssens U.N.B. - Polam R.S.N.M. - Asmook C.N.S.

Parcours : 2.200 mètres

Pour les courses en huit : 1814 mètres

Donnant les départs et commissaire des bouées : Hoogen.

7ème course (2 rameurs de couple seniors) Arb. Choisy.

1. - «Trial» U.N.B. Conrades, Crombet 9 min. 38 sec.
2. - «New combination» C.R.B. Clarembaux, Delbecque 10 min. 22 sec.
3. - «Sans-Gêne» R.S.N.M.

8ème course (2 rameurs de pointe juniors) Arb. De Dryver.

1. - «Liquidation» U.N.B. Richard, Enne 10 min. 50 sec.
 2. - «Avec gêne» R.S.N.M. Ruth, Doumer 11 min.
 3. - «La ferme» R.S.N.M. Lessing, Jabon 12 min. 15 sec.
- «Lievelling» S.N.G. n'a pas pris le départ.

9ème course (4 rameurs de pointe séniors) Arb. Olin.

Prix du Roi, 4 insignes en or.

1. - «Larron» C.N.G. Van Courbrugge, Sommeville, Poura, Larocque, 9 min. 28 sec.
2. - «Res Nova» R.S.N.M. R.Orban, M. Orban, Zancani, Bruwer 9 min. 38 sec.
3. - «Syndicat» U.N.B. Conrades-Crombet-De Marneffe- Seeger.
«Light Weigt» U.N.B. hors course pour abordage.
«Goodt gedacht» et «Nooit te vreden» S.N.G. ne partent pas.

10ème course (1 rameur de couple) Arb. Choisy.

1. - «René» U.N.B. Dequanter 10 min. 18 sec.
2. - «Oiseau mouche»: S.N.B. Sommerluick 10 min. 50 sec.
3. - «Triboulet»: R.S.N.M. Scholberg 10 min. 57 sec.
4. - «Hirdebaus»: R.C.N.S.M. Close
5. - «Jenesepa»: R.S.N.B. Léon
«Frédo»: U.N.L. abandonne.

11ème course (4 rameurs de pointe, débutants) Arb. Dehoeve.

1. - «Clairette»: C.R.B. L. Caytan, Vanstock, Jacquemysis 10 min. 21 sec.
2. - «Mikado»: R.S.N.B. Vandenberghe, Muigers, Yahn 10 min. 48 sec.
3. - «Lihimchang»: R.S.N.M. Weckers, Cellaris, Adda, Jossart 11 min. 57 sec.
«Boluchard»: R.C.B. ne part pas.

12ème course (8 rameurs de pointe séniors)

1. - «Mitraille» C.N.G. Van Combrugge-De Sommeville-Poura-Larocque-Veirman-
Barridez-Mys-Taelman en 6 min. 7 sec.
 2. - «La Sennette» : C.R.B. Clarembau-Gillain-Lebaeder- C.Ceytan- F. Ceytan-
Hermans-Pierard-Delbecque en 6 min. 10 sec.
 3. - «Water Chûte» : U.N.L. Masillon-X...-X...-Ponsard-Chobert-Buidelle-Du -
chateau-Stalenberg.
- «Le Sport» : S.N.G. ne part pas.

Une deuxième fête nautique est organisée le dimanche 17 septembre, à Profondeville, sous le nom de «Critérium Nautique de la Meuse».

- 1ère course : Prix Marlaire - skiffs juniors.
- 2ème course : Prix de la Commune : 2 de pointe.
- 3ème course : Prix Polin - As youyou canoës 1 rameur de couple.
- 4ème course : Prix Berger - canot de couple avec barreur.
- 5ème course : Prix Masson - double scull.
- 6ème course : Prix Bivort - 4 de pointe barré.

Toutes les courses sont dotées de médailles en vermeil -argent-bronze, aux armes de Profondeville.

Le soir, fête vénitienne. Y participaient les sociétés R.S.N.M. Liège, U.N. Liège, C.N.Dinantais et R.C.N.S.M.

LE CLUB PERD SON PRÉSIDENT ANTOINE MARLAIRE . 1906.

Le 7 février 1906, Antoine Marlaire meurt. Les membres du comité, portant le drapeau voilé de crêpe, se rendent à la mortuaire, où une couronne est déposée. La commission, au nom du Club, fait envoyer une lettre de faire-part à tous les membres. Le drapeau est mis en berne au local. Le comité au complet et de très nombreux membres assistent aux funérailles, le 10 février. Monsieur Edmond Haux y prononce le discours suivant :

Messieurs,

C'est en proie à une profonde émotion que je viens, en ma qualité de secrétaire du R.C.N.S.M., dire un dernier adieu à notre cher président si brusquement enlevé à nos affections. Il y a 44 ans, Antoine Marlaire et quelques amis se groupaient et fondaient la société qui est devenue le R.C.N.S.M. Passer en revue l'histoire de notre société, qu'il n'a pas désertée un seul instant, c'est revivre les jeunes années d'Antoine Marlaire. Il a en quelque sorte personnifié le Royal Club ; au sein de la commission, il a successivement occupé tous les mandats pour terminer par celui de président renouvelé depuis 30 ans sans interruption. Comme équipier, il a pris part à de nombreuses régates et fût maintes fois victorieux lorsqu'il montait la célèbre «Miss Brunette».

Antoine Marlaire a toujours été un fervent admirateur de la Meuse et de ses beaux sites ; c'était une nature privilégiée et artiste, que je comparerai à Guy de Maupassant pour son amour du canotage. Il devait être, comme président, le digne successeur de son ami Félicien Rops, qui lui disait en partant pour Paris : «Je vous laisse un enfant né viable, à vous de l'entourer des soins qu'il réclame pour qu'il arrive fier et robuste à l'adolescence.» Pendant 40 ans, il n'a cessé de s'occuper du Rowing belge et très souvent les sociétés nautiques ont rendu hommage à sa compétence en le choisissant comme arbitre dans les grandes épreuves à l'aviron. Rappelons aussi les différentes régates et fêtes organisées par le Royal Club dont Marlaire a toujours été la cheville ouvrière. Ce qui a toujours fait le charme du commerce

de Marlaire, c'était son bon coeur, son joyeux caractère, son infatigable dévouement, son tact, sa bienveillance. Pendant 44 ans, que de membres de commission, que de sociétaires il a vu passer au Royal Club; et bien il a conservé avec tous des relations agréables. Il avait en quelque sorte le don d'attirer les sympathies et, à mesure que ses vieux amis lui étaient ravis, les jeunes allaient à lui tout naturellement. C'est lui qui m'a rendu si agréables les fonctions de secrétaire, que de fois je suis venu le consulter dans son bureau qu'il avait su rendre à la fois si artistique et si intime, que de bonnes causeries, que de bons projets! Ayant été son collaborateur pendant quinze ans, je sais que c'est à lui que nous devons d'avoir une société aussi prospère. Depuis longtemps, la ville s'était attaché Marlaire comme membre de la commission des fêtes et là encore il a pu déployer son activité. Antoine Marlaire était aussi dévoué que charitable, non seulement pour les siens, mais pour des amis, pour des infortunés que lui seul connaissait et soulageait discrètement. Ces qualités de notre cher président disent combien étaient mérités les témoignages d'amitié que nous lui avons donnés. D'abord la manifestation de 1881, lors de la constitution de notre société civile, puis l'inoubliable journée du 26 novembre 1899 où l'admirable générosité de tous ses amis nous permis de lui offrir son buste en bronze. Comme je lui disais alors: «Cette belle oeuvre dira à tous ce que peut acquérir d'inaltérables amitiés, un caractère persévérant, énergique, dévoué et doublé d'un bon coeur».

Oui, mon cher Antoine, selon vos voeux, ce buste va venir prendre place parmi nous, vous serez toujours notre cher président et nous nous efforcerons de nous inspirer de votre esprit pour faire prospérer notre chère société. Au nom du Club, au nom de tous vos amis, adieu mon cher Antoine, adieu.»

Des échos de la mort d'Antoine Marlaire, président du R.C.N.S.M. unanimement regretté, paraissent dans : l'Etoile Belge, La Chronique, La Gazette, le Petit Bleu, La Vie Sportive, etc . . .

Le 8 février, le comité du Club décide que tout le courrier sera en deuil pour un an, et que des remerciements seront envoyés à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie au Club.

Antoine Marlaire, ayant désigné Edmond Haux comme son légataire universel le charge de remettre au Club son buste par Vermeylen qui lui avait été offert par ses amis.

Le secrétaire annonce en outre que Monsieur du Pierreux à qui Marlaire a légué toutes ses oeuvres de Félicien Rops a fait don au Club de la tête de F. Rops par de Witte * Le comité décide de placer une plaquette sur le cadre «don de du Pierreux». Cette oeuvre est la pièce du patrimoine de la société dont les membres sont le plus fiers, c'est le seul portrait que nous ayons de notre fondateur et c'est après de bien obscures vicissitudes que cette oeuvre est toujours notre propriété.

Le 29 octobre 1906, les membres du Club déposent une plaque en bronze, oeuvre de Vermeulen, sur la tombe d'Antoine Marlaire.

Discours prononcé sur la tombe en cette circonstance par Edmond Haux :

Messieurs,

Voilà huit mois que vous avons perdu si inopinément notre cher président et ami Antoine Marlaire et si le premier adieu que nous lui avons adressé était empreint d'une profonde tristesse, le second nous reconforte car il nous donne l'assurance que son souvenir impérissable reste au milieu de nous. Comme je le disais alors, il y a 44 ans Antoine Marlaire et quelques amis se groupaient et fondaient la société qui est devenue le R.C.N.S.M. Passer en revue l'histoire de notre société, qu'il n'a pas désertée un seul instant, c'est revivre les joyeuses années d'Antoine Marlaire. Il a en quelque sorte personnifié le Royal Club; au sein de la commission il a occupé tous les mandats pour terminer par celui de président renouvelé depuis 30 ans sans interruption. Il avait été le digne successeur de Félicien Rops, notre premier président, qui repose maintenant à quelques pas de son vieil ami. Ce qui a toujours fait le charme du commerce de Marlaire, c'était son bon coeur, son joyeux caractère, son infatigable dévouement, son tact, sa bienveillance. Pendant 44 ans, que de membres de commission que de sociétaires il a vu passer au Club. Il a conservé avec tous des relations agréables. Il avait en quelque sorte le don d'attirer les sympathies et à mesure que ses vieux amis lui étaient ravis, les jeunes allaient naturellement à lui.

Antoine Marlaire était aussi dévoué que charitable non seulement pour les siens mais pour des amis, pour les infortunes que lui seul connaissait et soulageait discrètement, les qualités de notre cher président

* Une très intéressante étude a été faite sur cette oeuvre par Kunel. Elle a été publiée sous le titre «Histoire d'un Portrait» dans la vie Wallonne. 243/244, 1948, 3 et 4 trim.

disent combien étaient mérités les témoignages d'amitié que nous lui avons donnés. D'abord la manifestation de 1881 lors de la constitution de notre société civile, puis l'inoubliable journée du 26 novembre 1899 où l'admirable générosité de ses amis nous a permis de lui offrir son buste qui selon ses vœux est venu prendre place parmi nous au Club. Nous avons pensé, quelques amis et moi, que nous ne pouvions laisser partir sans un dernier adieu plus durable, celui qui pendant 44 ans avait consacré son temps, son activité et sa sollicitude à notre chère société; nous avons eu la satisfaction de retrouver chez tous le même élan de sympathie et de générosité qui nous a permis de placer ce souvenir sur sa tombe. C'est avec une joie consolante que nous nous retrouvons ici pour saluer une dernière fois notre ami si regretté et remettre à sa famille l'oeuvre de M. Vermeulen qui dira à tous la reconnaissance inaltérable du R.C.N.S.M. *

* Ici Ed. Haux reprend une partie du discours qu'il prononça à l'enterrement d'Amable Marlaire.

VICTOIRES BELGES A HENLEY 1906 - 1908

Lorsqu'au Club on apprend la glorieuse nouvelle: «Grand Challenge de Henley stop Victoire de l'équipe de Gand stop», on pavoise, on illumine, un télégramme de félicitations est envoyé. C'est une victoire qui reconforte le rowing continental. 1906 restera une date dans l'histoire de l'aviron. *

Les photos des équipes gantoises dans cette formidable ambiance de Henley sont depuis pendues à la cimaise de notre Club House.

1906 fut aussi année bénéfique pour nos pionniers descendeurs de rivières.

Henri Gérard et Edmond Haux réalisent la première descente de la Semois en canoë. Partis le 3 juin de Bouillon, ils atteignent Monthermé le 5. Edmond Haux nous en a laissé, de sa plume, un récit plaisant. En voici en extrait: la description du matériel utilisé:

«J'avais à ma disposition un cruising-canoë en chêne, mesurant 4,25 m, construit par Searle * * de Londres. Le bateau est à clins et ponté, l'ouverture carrée peut se fermer hermétiquement au moyen d'un couvercle en deux pièces dont la plus grande se ramène sur vos jambes, une fois entré dans le bateau, vous êtes ainsi complètement à l'abri de la lame. Sous la partie arrière du pontage se trouve un coffre fermé où vous pouvez mettre vos bagages.

L'armement du bateau se compose d'une pagaie très solide se démontant en deux pièces, d'une barre, d'une gaffe et d'un petit mât avec sa voile tiercée.

Pour le transport par chemin de fer, vous fermez les deux parties de votre couvercle au moyen d'un cadenas et votre canoë se trouve ainsi transformé en une malle très pratique.

Mes amis possèdent des «Robroy» en cèdre, un peu moins solides, mais pouvant rendre le même service.»

Lors de l'assemblée générale de 1907, le secrétaire Edmond Haux rappelle encore la mémoire d'Antoine Marlaire; c'est la première fois depuis 46

* Voir Mémoires d'un starter olympique, de Victor de Bischoop page 30

* * C'était le constructeur de «Miss Brunette»

ans qu'il ne sera pas réélu par acclamations. Jules Magery récemment décédé, est associé à cet hommage. Un prix Antoine Marlaire (4 coupes en bronze) est institué pour doter la course en 4 seniors.

- Au courant de l'année, le Yacht Club de Gand réunit toutes les sociétés nautiques pour s'entendre sur la création d'un monotype belge à voile. Le R.C.N.S.M. se fait représenter par Monsieur Plateau ingénieur. Le 20 janvier un monotype est adopté.

- Une deuxième victoire de Gand à Henley est connue avec joie. Le R.C.N.S.M. télégraphie ses félicitations. Le 12 juillet Messieurs Gérard, Jeanmart et Haux représentent le R.C.N.S.M. à la réception des vainqueurs à Gand.

- En 1908, les Gantois seront moins heureux, terminant deuxième. Ils succombent devant une coalition du Commonwealth. Ils voient s'échapper un titre olympique.

Cette même année, nos baladeurs Jeanmart, Close et Servais, en canoë à l'aviron font le raid. Trèves-Coblence sur la Moselle, puis continuent sur le Rhin jusque Bonn.

- En 1908, grâce à l'intervention de Monsieur Wilbrant, et l'autorisation de la F.B.S.A. étant obtenue, la Ville crée la «Coupe de la Ville de Namur» qui, en réalité, est un challenge perpétuel.

Extrait du Règlement de ce Challenge : *

1. - Le Challenge consiste en un brouze d'art d'une valeur de 3.000 francs, représentant LE REVE DE GLOIRE, du sculpteur Godebski, offert par la ville de Namur ; il est le prix perpétuel d'une course internationale à huit rameurs seniors. Il est confié par la donatrice à la S.R.C.N.S.M.
2. - Le Challenge de la ville de Namur international, à huit rameurs seniors, pourra être intercalé éventuellement dans le programme d'une réunion nationale à la condition expresse que, dans ce cas, la S.R.C.N.S.M. ne prendra pas part à cette course (décision fédérale du 26 janvier et circulaire du 15 février 1908)
3. - Le Challenge restera la possession de la Société victorieuse qui sera responsable de sa conservation et tenue de le retourner à ses frais à la Société organisatrice 15 jours avant la date des régates où le Challenge sera intercalé.
4. - Les noms de la Société victorieuse et ceux de ses équipiers seront successivement gravés et placés sur le socle du Challenge.

* Voir Partie 6, la liste des vainqueurs de ce Challenge.



(fig. 14) Challenge perpétuel intitulé «Coupe de la Ville de Namur»

A partir du 19 janvier 1946, par suite d'une décision de l'Assemblée Générale, lorsqu'une société étrangère remporte le Challenge, elle ne peut l'emporter en dehors de nos frontières. Elle en reçoit la photo. Cette mesure a été prise suite aux difficultés rencontrées pour récupérer le Challenge en 1919.

- Grâce à Edmond Haux, un match en yole juniors et débutants est conçu avec Liège: deux objets d'art sont attribués.

- En 1908, le Club est exproprié d'une bande de terrain en vue de l'élargissement de la ruelle Mazy. La commune de Jambes avait commencé ses tractations en 1870. . . Cette expropriation permet au Secrétaire Haux de réaliser, pour le Club, une magnifique opération, rachat de trois ares de terrain, construction de la maison du concierge et agrandissement des garages. Cette même année une magnifique yole est achetée chez Dossunet, grâce à une liste de souscription. C'est le «R.C.N.S.M. 5» que nous connaissons toujours. Dans ce bateau, une équipe ayant Désiré Brismée à la nage, se classe deuxième en 1909 aux régates de Liège et de Dinant. Par la suite ce bateau fut souvent victorieux.

LE CLUB FETE EDMOND HAUX.

Le 19 novembre 1908, le Club fête les 25 ans de Club de Monsieur E. Haux. En voici le compte-rendu :

Grande fête chez les rameurs namurois qui célébraient le 25ème anniversaire d'entrée au R.C.N.S.M. de leur dévoué secrétaire, Monsieur E. Haux.

A 7 heures, les salons de l'hôtel d'Harscamp s'emplissaient d'une foule parmi laquelle on remarquait Monsieur Ed. Jossart, vice-président de la commission, Monsieur l'échevin Golenvaux. Monsieur J. Grafé, conseiller communal, et plusieurs délégués des Clubs Nautiques de Belgique. Une longue acclamation salue l'entrée du jubilaire. Le héros de la fête est complimenté par Monsieur Jeanmart, secrétaire-adjoint. Celui-ci, en un magnifique discours, passe en revue les quinze années du secrétariat de Monsieur Haux. Il n'épargne pas sa modestie et fait ressortir son dévouement et son activité dans tous les domaines.

Monsieur Haux dirige les affaires et les intérêts de la société dans ses moindres détails : excursions, fêtes, régates, amélioration de la flotille du Club, transformation et agrandissement du garage. Il est l'âme et la cheville ouvrière de la société.

Cette année, dit en terminant Monsieur Jeanmart, a été laborieuse tout particulièrement pour vous, par suite des travaux exécutés au Club et nous tenons à profiter de cette circonstance pour vous témoigner notre gratitude et vous offrir ce souvenir au nom de la reconnaissance et de l'amitié.

A ce moment, remise est faite à l'infatigable secrétaire d'un superbe objet d'art «La Diane» de Monsieur Moreau. Des applaudissements sans fin éclatent. Monsieur Edmond Haux a peine à surmonter son émotion et, dans une improvisation charmante, dit combien il est confus et flatté des paroles élogieuses qui viennent de lui être adressées.

«En travaillant pour le Club, dit-il, je n'ai fait qu'accomplir un agréable devoir, aidé et conseillé par des collaborateurs intelligents et dévoués en

tête desquels le cher président disparu, Antoine Marlaire, notre vice-président Jossart et tous les commissaires ; si j'ai pu organiser des fêtes, c'est grâce à la générosité de la ville de Namur et de la commission des fêtes qui ont octroyé au Club d'importants subsides.

«Je ne pouvais espérer voir se grouper autour de moi d'aussi nombreuses sympathies et recevoir d'aussi unanimes remerciements. Le bronze que vous m'offrez est beaucoup trop beau et votre manifestation trop grandiose. Franchement je m'attendais simplement à recevoir, en une fête tout intime, le diplôme de la fédération. Soyez assurés que cet objet d'art occupera toujours chez moi la place d'honneur, me rappelant toute ma vie, les belles années passées au Club».

Après avoir vigoureusement applaudi la réponse toute cordiale du cher secrétaire, les membres du Club entonnent le chant du Royal, écrit par M. E. Berger et mis en musique par M. Albert Motte. Cette composition nouvelle, d'une très heureuse venue, ne manquera pas d'être populaire au Club et de rester le chant des canotiers. Toutes nos félicitations aux habiles compositeurs.

Nous --- a-vons deux pa-ys. La Bel-gique et la Meuse, que
 nous ai-mons tous deux d'un cœur pur et loy-al. Hou-rah — quand,
 nous chan-tons notre de-vi-se joy-eu-se : hou-rah pour notre
 roi, hou-rah pour no-tre roi. Vi-ve no-tre Roy-al.

(fig. 15) Partition du «Chant du Royal» par E. Berger et A. Motte.

On vide une coupe de champagne en devisant joyeusement des choses du rowing et l'on se dirige vers la salle de banquet garnie et fleurie artistiquement : dans le fond, le lion Belgique se détache sur un joli trophée d'avirons et de drapeaux nationaux.

Un portrait très réussi du jubilaire orne le menu artistique remis à chaque convive.

Dès le début du banquet règne la plus grande animation. A l'heure des toasts, M. Henry Gérard, en qualité de plus ancien membre du comité, présente à l'ami Haux en termes charmants et humoristiques, les compliments et les félicitations de la commission et lui remet le diplôme de la Fédération.

Monsieur l'échevin Golenvaux, parlant au nom de la ville, dit qu'il a tenu d'apporter à l'heureux jubilaire, avec le témoignage de son affection personnelle, l'expression de la gratitude de la ville de Namur envers l'habile organisateur des régates annuelles, ces fêtes si populaires auxquelles le public namurois prend un intérêt de plus en plus marqué. Il lui remet une superbe palme au nom de la commission des fêtes.

Au nom des fervents de l'aviron et des équipiers, Monsieur Paul Servais, après avoir remercié Monsieur Haux de ses efforts pour développer l'esprit sportif et le goût du rowing, évoque l'espoir que des jours meilleurs renaîtront, où le pavillon du R.C.N.S.M. retrouvera un peu de son ancienne gloire sur les champs de courses. D'autres toasts ont encore été prononcés par Monsieur Louis Deghelt, au nom des jeunes et Monsieur Bribosia, comme représentant du Cercle Nautique Dinantais. Puis c'est la lecture de nombreux télégrammes et lettres de félicitations venus de Namur, Liège, Bruxelles, Gand, où Monsieur Haux ne compte que de nombreux amis. Pendant qu'on savourait la délicieuse cuisine et les vins renommés de l'hôtel d'Harscamp, des artistes, chanteurs et pianistes se sont fait entendre, révélant des talents insoupçonnés.

La soirée s'est prolongée fort tard au milieu de la plus franche et de la plus joyeuse cordialité.

LE MATCH NAMUR LIEGE

LA FONDATION ANATOLE ROPS 1911

1909. Les sociétaires font de la boxe anglaise au local. Encore une innovation du R.C.N.S.M. Le comité les y autorise « à leurs risques et périls ».

1909 voit aussi la deuxième édition du match R.C.N.S.M. - R.S.N.M.Lg. A titre d'exemple voici le compte rendu de cette amicale rencontre.

« C'était hier le match entre le Royal Sport Nautique de Liège et le Royal Club Nautique de Sambre et Meuse pour les deux challenges institués par Monsieur Polain, membre d'honneur et ancien président de la première société.

Monsieur Polain a fait don de deux objets d'art, la Panthère, de Van der Kemp, et l'Amour Enchaîné, de Boisseau, que doivent se disputer les deux sociétés liégeoise et namuroise. Ils seront la propriété de celle qui aura gagné le match trois années de suite ou quatre fois non consécutivement, en juniors pour le premier, en débutants pour le second. Les matchs se courent alternativement à Namur et à Liège.

Hier, le Sport opposait au Club, en quatre de pointe juniors, une équipe composée de MM. Henri Desoer, chef de nage; Schuermans, Cartier, Jossart; Barreur, M. Zancani. Namur alignait MM. Servais, chef de nage; Denis, Brismée et Paquet; barreur M. Jean Lefèvre. L'équipe namuroise parcourut les 2000 mètres à superbe allure, en 8 min. 46 sec. et gagne d'une longueur.

La deuxième course en baladé fut gagnée par MM. Jules Boreux et Henri Dubois avec M. Ernest Falmagne comme barreur, contre MM. Troisvalet et Louis Deghelt avec Monsieur Osselet.

En funny, 1er M. Jules Boreux; 2ème M. Jules Close; 3ème M. Henri Gérard. M. Gustave Ledoux abandonne.

Le challenge des débutants mettait aux prises la même équipe namuroise contre Liège où M. Dambois avait pris la place de M. Jossart et où celui-ci était devenu barreur. L'aviron liégeois pris ici sa revanche, gagnant facilement de plusieurs longueurs.

M. Edmond Haux, le dévoué secrétaire du Club, félicita les vainqueurs en une éloquente et cordiale allocution. M. Polain lui répondit au nom des Liégeois, puis on porta la santé au Rowing.»

En 1910, c'est Namur qui remporta le match.

1911 est une année importante pour le Club au point de vue administra-

tif. La société civile du R.C.N.S.M., constituée le 24 avril 1881, est prorogée pour 30 années avec modifications aux statuts par devant M. Delvigne, notaire, le 20 avril 1911. Les nouveaux statuts sont l'oeuvre de Léon Jeanmart et de Edmond Haux. Modèle du genre, ils ont assuré un excellent fonctionnement de la société jusqu'en 1940.

Le dimanche 10 septembre, les amis de Rops organisent une cérémonie sur sa tombe au cimetière de Namur. Le R.C.N.S.M. est largement représenté à cet hommage rendu à l'illustre Président Fondateur.

Cette même année Anatole Rops crée le prix qui porte son nom. La donation qui le consacre officiellement et permet sa réalisation matérielle date du 11 février 1911.

L'intérêt de la somme donnée permettra de couvrir les frais des prix à attribuer aux vainqueurs de la course internationale en outriggers seniors.

Voici l'article 1 du texte de la fondation passée devant le notaire Montjoie.

Le comparant de première part désirant développer le goût de canotage de course, qui a été son sport favori * , parmi les jeunes gens de Namur, s'est résolu à fonder une course internationale en outriggers, et pour subvenir aux frais que cette course nécessitera, il déclare faire donation entre vifs, à la Ville de Namur acceptant par les comparants de la seconde part etc . . .

L'article IX prévoit que la fondation est gérée par une commission administrative composée :

Président : Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Namur.

Secrétaire : Trésorier Secrétaire de la Commission des Fêtes de la Ville de Namur.

Membres : le Président de la même commission et Messieurs les Président et Secrétaire du R.C.N.S.M.

A l'origine, l'intérêt du capital déposé permettait de donner 5 médailles en or aux premiers et 5 médailles en argent aux deuxièmes.

Les dévaluations successives n'ont pas permis de continuer à attribuer de si riches récompenses.

Cependant pour donner un caractère spécial au prix de la course A. Rops, depuis 1959, c'est le sculpteur Félix Roulin qui compose un trophée

* De 1865 à 1871 Anatole Rops avait fait triompher les couleurs du R.C.N.S.M. aux régates de Namur, Huy, Dinant, Anvers, Bruxelles et Valenciennes.

spécial. Nous espérons ainsi être fidèles à la volonté et à la mémoire de ce grand bienfaiteur du Club que fut Anatole Rops.

1913 - Le Club continue à vivre sur la brillante lancée de son cinquantième anniversaire. Sur le plan sportif, Denis et Wilbrant récoltent les succès que les augures leur avaient prédits. Un nouveau double-scutt Dossunet leur est acheté par une souscription qui couvre les 750 frs nécessaires. *

A Terdonck, le 11 mai, ils se payent le luxe d'une 2ème place :

1. - Pré et Rustant de la Marne
2. - Denis et Wilbrant R.C.N.S.M.
3. - Nautilus
4. - C.R. Bruxelles
5. - S.N. Ostende
6. - U.N. Liège

A Liège, le 8 juin, ils sont lers en juniors et 2èmes en séniors.

A Ostende, le 29 juin, ils gagnent par row-over, les autres concurrents inscrits ne se présentant pas au départ.

Le 6 juillet, aux régates à Namur, ils sont lers en juniors et 2èmes en séniors.

Au cours de cette année, Denis et Wilbrant se voient déclassés juniors.

Le R.C.N.S.M. s'est toujours associé aux succès des sociétés sportives soeurs de Namur. La Royale Spartiate remporte le grand tournoi international de Vichy. Lors de la réception qui lui est offerte à l'Hôtel de Ville de Namur, le Club lui offre une palme.

Un petit détail intéressant la petite histoire: c'est en 1913 que l'électricité est placée au Club.

1914 - Nos rameurs participent avec succès aux régates de Givet le 14 juillet, et de Charleville le 5 juillet. Denis et Wilbrant continuent une brillante carrière, ils sont 2èmes en double-scutt juniors aux régates de Namur le 5 juillet.

Une nouvelle activité sportive est à noter au Club. Le comité achète deux « Banettes » pour les excursions en petite rivière, telle celle du 10 mai

* 100 francs - Denis-Wilbrant-Schoeffter-Magery-Bivort
 50 francs - Haux-Jeanmart-Close-Draye
 25 francs - Gérard-Deghelt-Quarré
 soit 775 frs dont : 25 francs pour frais d'expédition et de douane.

Houyet-Anseremme. C'est le point de départ de très nombreuses excursions. Ce sera une des principales activités des membres du Club.

En 1914, les membres qui avaient déjà assisté à la réception du Prince Albert, assistent en corps avec le drapeau à la joyeuse entrée du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Duc de Brabant, et de Monseigneur le Comte de Flandre. Ce fut une des dernières sorties officielles de nos souverains avant la tourmente.

LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE 1912

1912, qui vit Monsieur Schoeffter accéder à la présidence fut une année heureuse. * Afin de fêter dignement le cinquantenaire, le secrétaire avait lancé un appel lors de l'assemblée générale. Il ne fut pas vain. Grâce à l'aide de tous, pour son demi-siècle le R.C.N.S.M. retrouve sa splendeur passée.

S.M. le Roi a offert au Club une magnifique coupe en argent avec écrin. Des régates splendides sont organisées. Comme au temps des Fondateurs, un serveur offre le champagne à la tribune. Voici le compte-rendu des courses:

«Le 7 juillet, un temps splendide a favorisé les grandes régates internationales organisées par le R.C.N.S.M. qui fêtait son cinquantenaire. Il le célébra avec éclat, et les sociétés belges et étrangères lui apportèrent la collaboration de leurs meilleures équipes. En même temps, la générosité de S.M. le Roi, des pouvoirs publics et des particuliers lui permettait de décerner aux vainqueurs des prix splendides qui furent chaudement disputés. Les courses furent les plus belles courues cette année en Belgique. Elles furent suivies par une foule immense, massée sur les quais, sur les ponts et tout le long du boulevard Ad Aquam. L'excellente musique du 13ème de Ligne, sous la direction de M. Vanhalem, les égayait d'un joli concert.

Le jury était formé de M.M. Vanderhaegen (S.N.G.), Desmet (Régates Gantoises), Duchâteau (U.N.Liège), Duhot (C.R.Bruxelles), Claesens (U.N.Bruxelles), Dumortier (C.N.Tournai), Haux (E.N.Calais), Sorel (C.N.France), Polin (R.C.Paris), Tertzweil (R.C.N.Gand), Annot (C.N.Ostende).

Les résultats furent les suivants :

1ère COURSE

Quatre rameurs de pointe juniors. Prix du Roi : 1er Régates gantoises en 8 min. 1 sec.; 2ème Emul. Naut. de Calais, en 8 min. 6 sec.; 3ème C.R.Bruxelles.

* M.F. Schoeffter gérait l'Hôtel d'Harscamp. Son frère appartenait à l'U.N. de Bruxelles.

2ème COURSE

Un rameur de couple junior. Prix de La Plante : 1er Cercle naut. de France de Paris en 8 min. 32 sec.; 2ème C.N. Tournai en 8 min. 37 sec.; 3ème U.N. Liège.

3ème COURSE

Deux rameurs de pointe juniores. Prix des Fondateurs : 1er Royal Sport de Gand en 8 min. 10 sec.; 2ème C.N. de Tournai en 8 min. 16 sec.; 3ème U.N. Universitaire de Louvain.

4ème COURSE

Quatre rameurs de pointe débutants. Prix Antoine Marlaire : 1er Royal Sport de Gand en 8 min. 47 sec.; 2ème U.N. de Bruxelles en 8 min. 54 sec.; 3ème Régates gantoises.

5ème COURSE

Huit rameurs de pointe juniores. Prix de la Province : 1er U.N. de Bruxelles en 5 min. 18 sec.; 2ème Royal Sport de Gand en 5 min. 21 sec.; 3ème Cercle Nautique de France.

6ème COURSE

Quatre rameurs de pointe seniors. Prix Anatole Rops : 1er Royal Sport de Gand en 8 min. 9 sec.; 2ème C.R. Bruxelles.

7ème COURSE

Deux rameurs de couple seniors. Prix Louis Bivort : Le Cercle des Régates de Bruxelles part seul et fait régulièrement la course. Réclamation par les autres équipes.

8ème COURSE

Huit rameurs seniors. Coupe de la ville de Namur. Le challenge était détenu depuis 1910 par le Cercle des Régates de Bruxelles. Cette année, le Royal Sport de Gand l'emporte.; 2ème C.R. de Bruxelles, 3ème Rowing club de Paris.

Après les courses, Monsieur Schoeffter, Président du Royal Club, remercie les autorités, les donateurs, les participants, les membres fondateurs présents.

On boit à la prospérité du Club et de toutes les équipes. Monsieur Dupont, secrétaire, donne lecture des résultats et les prix sont remis aux vainqueurs. Monsieur Edmond Haux, au dévouement et au travail de qui on doit, comme toujours, ces belles luttes nautiques, annonce que les régates de l'an prochain auront lieu le 6 juillet. Puis Monsieur Procès, Bourgmestre, prononce à son tour quelques paroles de félicitation qui clôturent cette courte séance tenue à la tribune du jury.

Le bonheur est à son comble cette année. Les succès sportifs tant attendus viennent couronner les espérances des clubmen. Schoeffter fils durant l'été a remporté trois succès en Angleterre. Le 22 septembre à la journée de la Coupe entre Trois-Fontaines et Marly, Fritz Schoeffter fils se classe second, obligeant le champion Sadsawska à s'employer à fond pour l'emporter d'une demi-longueur. Mieux, le même jour en double-sculld débutants; Denis et Wilbrant du R.C.N.S.M. l'emportent avec trois longueurs d'avance qui démontrent leur brio devant l'équipe bruxelloise nagée par Moreau. Notre équipe donnait beaucoup d'espoir. L'avenir ne devait pas le démentir.

Le clou des festivités du cinquantième anniversaire fut sans contredit le banquet. Il devait être donné le samedi 30 novembre mais fut remis par suite du décès de Madame la Comtesse de Flandre.

Finalement ce fut le samedi 25 janvier 1913 que les agapes se déroulèrent dans les salons de l'hôtel d'Harscamp. Très joliment décorés, ces salons faisaient honneur au goût de MM. Debasin, Deghelt et Wilbrant fils, les maîtres garnisseurs du Club. Le buste du Roi, des drapeaux, des avirons, des plantes vertes, le buste d'Antoine Marlaire, des eaux-fortes de Félicien Rops obligeamment prêtées par M. Adolphe Jomouton, le tout disposé de la façon la plus heureuse et la plus attrayante.

Le menu, disons-le de suite, répondait au cadre. Il était digne de la réputation centenaire de la vieille maison namuroise où se réunissaient les convives et il était présenté dans un somptueux carnet de vélin portant deux flans négatifs de Félicien Rops :

Pigeon Vole et Miss Brunette, le tout était scellé aux armes du Club.



(fig. 16) Pigeon Vole et Miss Brunette.

Deux flans négatifs de F. Rops tirés lors du cinquantième anniversaire du R.C.N.S.M. pour agrémenter les menus du banquet du jubilé.

Voici le menu proposé aux convives :

ZELANDES PARC ROYAL
 POTAGE VRAIE TORTUE
 PETITES BARQUETTES POMPADOUR
 SUPREMES DE SOLES LOUIS XV
 QUARTIER DE CHEVREUIL BADEN-BADEN
 MOUSSELINE SAVOYARDE
 POULARDE SOUFFLEE ORLOFF
 GARDON A LA MOELLE
 COQS DE BRUYERE A LA BROCHE
 COEUR DE LAITUES
 CROUTE DE STRASBOURG
 PARFAIT AUX AVELINES
 GATEAU ANNIVERSAIRE

Et le programme du concert donné sous la direction de Monsieur A. Pire pendant le repas :

1. - Le p'tit frère à Fernand, marche	Ch. Thiry
2. - Ensorceleuse, valse de genre	F. Popy
3. - Vous dites, Marquise ? menuet	E. Gillet
4. - Ouverture du nouveau Seigneur du village	Boeildieu
5. - Dans les ombres, danse	H. Finck
6. - Czardas n° 2	G. Michiels
7. - Heineile, Heineile	L. Fall
8. - Le petit Duc, fantaisie	Ch. Lecocq
9. - Dollerwelzer, valse	L. Fall.

A 7 heures, on prenait place autour des grandes tables. Remarqués à la table d'honneur, aux côtés de Fritz Schoeffter, président: MM. le baron de Gaiffier d'Hestroy, député permanent; Procès, bourgmestre; Golenvaux, échevin; Edmond Haux, secrétaire; Henri Gérard, trésorier; Verdonck, Polin et Piret, délégués des rameurs de Gand, Liège et Dinant; Anatole Rops, Paul Rops (fils de Félicien), Magery et Bivort, membres d'honneur et bienfaiteurs de notre société nautique; du Pierreux, ancien colonel de la garde civique etc . . .

A l'heure des toasts, le président Schoeffter prit la parole en ces termes :

« Au moment où nous célébrons en cette réunion les cinquante années d'existence de notre société, j'ai la conviction d'être le fidèle interprète de vos sentiments de loyalisme, en vous invitant à vous unir à moi pour acclamer Sa Majesté le Roi.

Nous n'oublions pas en effet que, depuis sa fondation, notre société a été, sous les différents règnes qui se sont succédés, l'objet de témoignages de haute bienveillance de nos souverains. Cette année encore, à l'occasion de la célébration de notre cinquantenaire, le Roi a tenu non seulement à nous confirmer notre titre de société royale, mais encore à nous offrir un nouveau témoignage de l'intérêt qu'il porte au rowing en général et plus particulièrement à notre vieille société. Cette coupe, don de sa Majesté, coupe qui nous fut offerte lors de nos dernières régates, constitue pour nous, en même temps qu'un gage précieux, un puissant encouragement à travailler à la prospérité de notre Royal Club.

Hauts les verres, Messieurs, et poussons un triple hourra en l'honneur de LL. MM. le Roi, la Reine et la Famille royale. »

De longues acclamations soulignent ces paroles et la Brabançonne est entonnée par l'assemblée. Le président poursuit :

« Après avoir rendu hommage à nos Souverains, nous ferions preuve d'ingratitude en n'exprimant pas à tous ceux qui nous ont apporté un concours aussi généreux que désintéressé nos sentiments de vive reconnaissance.

Je citerai en premier lieu, la Province et la Ville de Namur que nous sommes particulièrement flattés de voir officiellement représentées à ce banquet par deux personnalités aussi éminentes que sympathiques. J'ai nommé M. le député permanent baron P. de Gaiffier d'Hestroy et M. le Bourgmestre A. Procès. Je les remercie pour l'appui tant moral que matériel que la Province et la Ville nous prêtent chaque fois que l'occasion s'en présente. Les subsides qui nous furent octroyés, joints aux prix offerts par de généreux mécènes du sport, tels que A. Rops, L. Bivort, M. Magery, sans oublier les du Pierreux, van Rysselberghe, Jomouton et Jossart et d'autres encore, nous ont permis de doter nos journées de courses de trophées tels qu'il est rarement donné aux équipiers de pouvoir en disputer.

Aussi, Messieurs, en soutenant et en encourageant notre Sport si viril, pouvons-nous dire que les pouvoirs se sont, non seulement acquis des droits à notre reconnaissance, mais encore qu'ils ont contribué une fois de plus à porter au loin le renom de notre beau pays mosan

par la voix claironnante de la presse dans les comptes rendus qu'elle donne de nos joutes nautiques.

Je remercie donc encore bien sincèrement les représentants de la Province et de la Ville de l'appui qu'ils nous ont toujours prêté dans le passé et j'aime à penser qu'il ne nous fera pas défaut dans l'avenir.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur et à la prospérité de la Province et de la Ville de Namur et je vous propose d'acclamer chaleureusement M. le baron de Gaiffier d'Hestroy et M. Procès. »

M. de Gaiffier d'Hestroy se lève et répond au nom de la Province, puis M. Procès au nom de la Ville; tous les deux assurent la société de leur appui tant moral que matériel.

M. Haux, secrétaire du Club, se lève et prononce les paroles suivantes :

« Avant de faire un historique rapide des cinquante années de notre société, je remercie les représentants des sociétés nautiques belges qui ont bien voulu accepter notre cordiale invitation : M. Polain, de la S.R.S.N.M. Liège, la doyenne de sociétés nautiques belges, qui nous a en quelque sorte tenu sur les fonts baptismaux du rowing, M. Polain fondateur du match en yole Namur-Liège; nous comptons bien que cette année une de nos équipes ira rendre visite à nos amis de Liège.

M. Verdonck du Sport Nautique de Gand avec lequel nous avons eu les meilleures relations et dont les belles et fortes équipes sont venues donner un relief tout particulier à nos régates. M. Gustave Piret du Club Nautique Dinantais dont la première fondation de la société est contemporaine de la nôtre. Nous regrettons que la réunion fédérale de demain ait empêché d'autres délégués d'être parmi nous. Ils nous ont fait parvenir leurs félicitations par lettres et télégrammes.

Nous remercions également les représentants de la presse locale dont la précieuse collaboration ne nous a jamais fait défaut et qui a contribué pour une large part à la popularité de nos régates. Je ne veux pas oublier nos membres dévoués MM. Debasin, Deghelt et Wilbrant à qui j'adresse mes félicitations pour la façon artistique dont ils ont orné la salle de notre banquet. »

Après que Messieurs Polain et Verdonck eurent répondu au nom des délégués des sociétés nautiques et renouvelé leurs vœux et félicitations, Monsieur Wilbrant se lève :

« Au nom de mon coéquipier E. Denis et du mien, je remercie les membres de la commission du plus profond de mon cœur du témoignage de

sympathie qu'il vous plait de nous accorder aujourd'hui. Veuillez croire que le souvenir de cette manifestation restera longtemps gravé dans nos esprits.

Une ère nouvelle semble s'ouvrir pour notre chère société. Si l'achat d'un bateau constitue pour la société un lourd sacrifice, il constitue pour les jeunes équipiers et pour nous, une dette de reconnaissance. C'est en défendant, dans les joutes futures, les couleurs du Club que nous nous efforcerons de nous acquitter, aidés, encouragés par les sages conseils des anciens. Nous avons l'espoir de voir la victoire couronner nos efforts.»

Monsieur Wodon de « l'Ami de l'Ordre » remercie au nom de la presse et porte un toast à Monsieur Haux, secrétaire et cheville ouvrière du Club, qui est vivement acclamé. Celui-ci remercie et procède à la lecture de l'historique fort réduit de la société.

La fête se continue dans la plus cordiale et charmante animation.

Elle devait se terminer vers 2 heures du matin . . .

Pour terminer cette relation des festivités jubilaires, voici la réponse du télégramme envoyé lors du banquet à S.M. le Roi.

«Le chaleureux télégramme que vous lui avez adressé a beaucoup touché le Roi. Sa Majesté m'a chargé de vous prier de transmettre ses remerciements très cordiaux aux membres de la société royale Club Nautique de Sambre et Meuse dont vous avez traduit les sentiments d'attachement à la famille royale.

Le chef du cabinet du Roi »

LA GUERRE 1914 - 1918

La mobilisation voit nos installations transformées en cantonnements par le 4ème de Ligne. Les bateaux sont rangés à l'extérieur.

Bientôt c'est la chute de la place forte de Namur . . .

Les membres résidant en ville ne peuvent passer la Meuse ; il leur est provisoirement impossible de venir au local. Des voisins sympatisants aident le limonadier à ranger les bateaux au garage. Ils effacent toutes les traces de l'occupation militaire afin de détourner de nos installations la fureur de l'envahisseur.

Toute activité a cessé au Club. 1914 voit la disparition de deux membres éminents : Maurice Magery décédé le 9 octobre et Edmond Jossart décédé le 7 novembre. Vu les circonstances, les discours ne purent être prononcés. Voici copie des lettres qui furent adressées par le comité aux familles des défunts.

« Monsieur Georges Magery,

C'est avec une douloureuse stupeur que nous venons d'apprendre la mort de votre frère Maurice, notre vice-président d'honneur. Depuis qu'il était revenu définitivement à Namur, il s'était fait un plaisir de reprendre sa place dans notre société qui avait vu les belles années de sa jeunesse. Quand la mort vint nous ravir notre cher fondateur Jules Magéry, Maurice se fit un pieux et affectueux devoir de continuer la fondation créée par son père en souvenir de son ami notre président A. Marlaire.

Maurice aimait prendre part à nos grandes solennités et ce fut une fête pour lui que d'assister au banquet de notre cinquantenaire ainsi qu'à nos régates annuelles. Il nous avait donné maintes preuves de sa générosité si discrète et si simple, et c'est en faisant violence à sa modestie bien connue que nous étions parvenus presque malgré lui, à le nommer vice-président d'honneur.

Le voilà disparu, celui que le 21 juin dernier, nous avions été si heureux de voir figurer dans le groupe photographique de notre commission.

Notre société à laquelle l'attachaient de si affectueux souvenirs prend la plus vive part au deuil qui vous frappe ; elle conservera un souvenir impérissable du cher disparu et elle vous prie d'agréer, pour vous et les vôtres, ses plus sympathiques condoléances.

« Monsieur Edmond Jossart,

C'est avec une profonde tristesse que nous venons d'apprendre la mort de votre regretté père, qui fut membre de notre société pendant 34 ans et notre président de 1906 à 1912.

Nous avons su apprécier son bon caractère, sa modestie, sa serviabilité et nous lui serons toujours reconnaissants des services qu'il a rendus au club.

Si sa présidence, hélas fut de courte durée malgré nos amicales insistances, c'est parce qu'il l'a voulu.

Il sentait sans doute déjà les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter.

En ma qualité de secrétaire et d'ami j'ai pu l'apprécier tout particulièrement.

Nous vous prions, Monsieur, en ces douloureuses circonstances de recevoir les condoléances de tous les sociétaires et de la commission.

(s) le secrétaire Haux le président Schoeffter. »

Durant toute la guerre, l'activité est forcément réduite puisque le canotage est interdit par l'autorité d'occupation.

Le Comité continue à se réunir et c'est dans l'intimité que le 22 mai 1916, les 25 années de club du trésorier Armand Draye sont fêtées, ainsi qu'Anatole Rops qui cette année obtient le prix Blondeau * à l'unanimité du jury. C'est à cette occasion que le R.C.N.S.M. expose chez Monsieur Henri Gérard, rue de la Croix, le buste de son fondateur et Président d'honneur, l'ingénieur Anatole Rops.

C'est un hommage de reconnaissance envers celui qui fut le promoteur de la Ligue de la Fédération de la Meuse en 1884 et qui fonda en 1911 les prix Anatole Rops pour les régates et pour l'Académie de musique. Cette oeuvre très réussie fait honneur au talent de notre concitoyen Désiré Hubin, professeur de modelage à notre Académie.

En 1918, c'est encore dans l'intimité que seront fêtées les 25 années de Edmond Haux au secrétariat du Club.

En 1917, des officiers allemands se présentent au Club et expriment le désir de canoter en louant des embarcations, cela leur est refusé. Quelques jours plus tard, ils reviennent et réquisitionnent les bateaux. Léon Jeanmart refuse en arguant la convention de La Haye. Il doit s'incliner, mais à l'audace, car c'en est une, de faire constater par un huissier. Après la libération le même huissier Danzin sera appelé pour faire le relevé des dégâts aux bateaux: au total plus de 500 frs.

Le 4 novembre 1918, une réunion est interrompue par un bombardement, c'est un prélude à l'armistice.

* Henri Joseph Blondeau, laissa en 1867, un leg de 4000 frs destiné à la fondation d'un prix qui récompense un dévouement ou des mérites exceptionnels.

LA PAIX RETROUVEE

1919 voit la fin des hostilités durant les quelles le comité est parvenu à tenir l'occupant à l'écart du Club. Les Allemands qui voulaient se faire membres furent écartés à chaque tentative.

La première assemblée générale d'après guerre fut tenue au Club le 4 mars 1919. La séance débute par l'envoi d'un télégramme à S.M. le Roi dont le nom est longuement acclamé. Le président se réjouit ensuite de l'heureuse issue de cette guerre pénible, et du retour, sains et saufs, des membres du Club qui ont valeureusement fait leur devoir durant les campagnes militaires. Témoignage en est donné par les nombreuses distinctions qu'ils ramènent.

Debout, l'assemblée acclame les membres combattants. Il est décidé que leurs noms seront placés au local sur un tableau d'honneur :

du Pierreux Jean
Faignot Maurice
Bister Franz
Guilbeau Henry
Lambert Louis
Masseaux René
Montjoie Georges

Osselet Emile
Paquet Emmanuel
Saive Robert
Stacquet Georges
Servaes Paul
Kockempo Maurice
Tumerel

Cette première assemblée générale d'après guerre se termine par la Brabançonne entonnée par Désiré Brismée et reprise en chœur par tous les sociétaires.

Après l'euphorie de la paix retrouvée, il faut constater que le bilan matériel est loin d'être brillant. Le chariot à bateaux, remisé chargé de bateaux, à l'arsenal, a été complètement détruit. Le grand Challenge perpétuel de la Ville de Namur (1908) a été emporté par les Allemands. Des démarches sont entreprises pour le récupérer, elles seront heureusement couronnées de succès. Des bateaux de promenade, réquisitionnés par les occupants, ont été remis dans un état lamentable ; de plus, les finances générales sont dans un

état déplorable. Une action est entreprise pour l'indemnisation des dommages de guerre. Légère compensation, des Allemands ont abandonné au Club un bateau appelé « Botenwissen », il est annexé à la flotille du Club et rebaptisé « Welcome »; l'ironie n'a jamais fait défaut au R.C.N.S.M., le courage non plus, puisque le comité projette des régates pour le 6 juillet 1919.

Au cours du printemps, le capitaine anglais Herberlson, adjoint à l'état major de la 4ème armée, et trois de ses amis sollicitent l'autorisation de s'entraîner en quatre outrigger. C'est avec empressement que le matériel est mis à leur disposition. Ces officiers désirent ramer aux premières régates d'après guerre à Namur.

Hélas! l'état des finances ne permettra pas d'en organiser cette année. Malgré cela, renouant avec ses traditions de charité, à l'occasion du 50ème anniversaire de la fondation de la crèche, un berceau est doté au nom du R.C.N.S.M.

Cette année encore, le drapeau du Club figure à la rentrée triomphale du 13ème de Ligne à Namur.

1920 voit une reprise générale de la vie sportive. Anvers courageusement organise les Jeux Olympiques qui sont confiés à la Belgique. De nombreux membres du Club utilisent les possibilités de coupons de chemin de fer à réduction offerts pour les spectateurs des épreuves. Malheureusement le programme d'aviron ne comporte pas de course en double-scul et prive notre club d'avoir l'honneur de présenter une équipe aux Jeux Olympiques.

En effet, au point de vue performance, cette année voit l'apogée sportive de notre Club, qui s'il eut de nombreux rameurs, a rarement atteint les sommets dans les grandes compétitions.

Nos rameurs Denis et Wilbrant se qualifient le 10 avril à Bruxelles pour représenter la Belgique aux Championnats d'Europe à Mâcon. Ils s'y classent 3ème.

Le comité leur alloue un subside pour les frais de cet important déplacement pour lequel un nouveau double-scul est acheté.*

Plusieurs donateurs apportent aussi leur cote part. Aux mille francs du Club s'ajoutent mille francs d'Anatole Rops et cinq cents de Bivort.

* Ce bateau est acheté grâce à l'émission d'actions qui laissent les souscripteurs propriétaires du bateau.

La situation matérielle se rétablit grâce à une donation de dix actions de cinquante francs (1864) faite par Madame V. Rops qui est faite membre à vie.

De plus, avec l'autorisation du donateur, les intérêts capitalisés de la rente Anatole Rops sont affectés à payer les déficits de trésorerie dus aux faits de guerre. La somme est plus que suffisante et l'excédent est consacré à l'achat d'un quatre outrigger. Pour rénover avec la tradition du premier bateau d'Anatole Rops, il est baptisé « Rotomago » (Cfr Chap. 2)

Le 27 août, une randonnée est organisée à Mosanville, la flotille est nombreuse comme toujours au Club, le noyau important de baladeurs est le gage de la prospérité et de la sauvegarde du Club.

Des dispositions sont prises pour organiser un cours de gymnastique.

En 1921, le comité vote la dépense en vue de l'achat de matériel pour ce cours.

Du matériel en surplus des Jeux Olympiques d'Anvers * étant mis en vente, le comité rachète un lot d'avirons. Il s'agit d'espaliers et d'haltères.

Au début de cette année, lors de l'assemblée générale, Messieurs Joseph Denis et Paul Wilbrant sont chaleureusement félicités pour le magistral brio avec lequel ils défendent les couleurs du Club. Le peintre Collignon a réalisé un magnifique portrait de cette équipe ** Les deux rameurs sont sur leur double scull. A l'arrière-plan, le boulevard Ad Aquam et la Citadelle.

Signalons que cette année, l'Administration Communale de Jambes interdit les bains de Meuse; les membres du R.C.N.S.M. sont les premiers et principales victimes de cette décision. Grâce à l'astuce de Léon Jeanmart, la permission sera rendue. Comme il nous l'avait rappelé en 1957 lorsqu'il fut fêté pour ses 50 ans de Club, il avait attendu le passage du garde champêtre pour se mettre à l'eau, coiffé d'un chapeau de paille et un plantoir à la main. Interpellé par le garde qui voulait verbaliser, l'avocat Jeanmart fit remarquer au représentant de l'ordre que cela ne lui était pas permis, le texte du règlement interdisant de se baigner et non de repiquer des « pourias » et que s'il fallait il se faisait fort de défendre la chose devant le tribunal. La chose en resta là, force resta à l'humour et aux nageurs du R.C.N.S.M.

* Les régates de ces Jeux eurent lieu à Bruxelles

** Cette peinture fait partie du patrimoine du R.C.N.S.M.

LE SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE 1922

Le Club a soixante ans. Le comité espérait organiser les Championnats de Belgique à Lives. Les subsides et ressources du Club n'étant pas en rapport avec les dépenses prévues, il faut renoncer, et on se contente de régates qui obtiennent un grand succès S.M. le Roi a doté les courses de plusieurs médailles.

Voici, à cette occasion, un compte-rendu de ces régates ; nous pouvons nous rendre compte de l'importance accordée à l'aviron par la presse à cette époque :

« La société du R.C.N.S.M. de Namur avait organisé, dimanche dernier, à l'occasion de son 60ème anniversaire, de belles régates internationales, dotées de superbes prix. Les courses de donnaient entre le pont de Jambes et le pont de Luxembourg, sur une distance de 1000 mètres à la remonte. Le Gouverneur de la province honorait la réunion de sa présence.

Beaucoup de partants dans chaque épreuve. C'est M. Van Volcksom, le brillant sculler du R.S.N. de Bruxelles qui enleva en skiff junior le prix du Roi. M. Van Volcksom est en plus un excellent rameur de pointe et lors de l'envoi des équipes aux championnats d'Europe, à Barcelone, ce sera un élément que le comité de sélection ne pourra négliger. Ce rameur a toutes les qualités requises pour faire partie d'une grande équipe. Ne l'a-t-on pas vu dans la course à huit séniors (Coupe de la Ville de Namur) dès le début à la nage de « Vent de Veine » partir à 42 coups à la minute et ne jamais descendre sa nage au-dessous de 40 pendant les 3 min. 43 sec. qu'a duré la course.

Dès le départ, il prit l'avance sur l'équipe « Cinquantenaire » qui elle n'a pas excédé 35 coups à la minute (allure trop lente pour une course de courte haleine).

Les rameurs du Royal Sport sont à féliciter pour leur belle course. Le huit du Club, depuis l'accident Haller, n'a pu retrouver sa forme et s'il veut se mettre à la hauteur des maillots rouges, il aura à travailler sans répit.

Le Club de Gand, vu son manque de préparation, a dû déclarer forfait dans le « Grand Challenge » d'Henley où « Cinquantenaire » ne se serait engagé que si l'équipe avait approché les records faits en 1906-07-08 et 1909. On a fait beaucoup de bruit à propos de cette inscription. Serait-ce la première fois que les Gantois participent à Henley et reviennent vaincus ? On peut se demander quel déshonneur il y a à être battu dans une épreuve comme le « Grand Challenge » qui peut être comparée à un championnat du monde. Puis-je rappeler que le Royal Club de Gand a tenté cinq fois, le Royal Sport trois fois de remporter l'épreuve à Henley et sur les huit fois on est revenu trois fois vainqueur.

Mais certains rowingmen envisagent le sport d'une manière toute différente et estiment qu'il ne faut s'engager dans des épreuves de cette importance que quand on est absolument certain de gagner.

Drôle de façon d'encourager le sport de l'aviron.

Pour en revenir aux régates de Namur, disons que MM. Roman et Legrand, champions d'Europe en 1921, commencent à retrouver leur forme et il est à espérer qu'ils gagneront encore de vitesse d'ici au 10 septembre prochain.

Deux incidents sont venu paralyser les chances du Royal Sport de Gand.

Après avoir brillamment enlevé la course en quatre juniors, de très peu, disons-le devant le quatre de l'Union de Bruxelles, leur yole s'est vue disqualifier dans la course à quatre débutants et par suite d'une avarie à l'outrigger à huit, les bleu-azur n'ont pu s'aligner dans la course à huit juniors. On a si souvent dit et répété, le starter même le rappelle aux barreaux, que ceux-ci doivent garder leurs eaux, malgré cela le barreur du Sport de Gand les a quittées au point de serrer les maillots rouges dans la berge. Sur une réclamation du Royal de Bruxelles, et de l'arbitre, Monsieur Frankin, s'étant vu obligé d'appliquer le règlement, a disqualifié l'équipe des «Bleu-Azur».

C'est une leçon dont j'espère profiteront les barreaux à l'avenir.

On ne peut perdre de vue que l'article 61 n'est pas changé vu que l'assemblée de la F.B.S.A. (malheureusement) n'était pas en nombre dimanche dernier pour prendre la décision à propos de cet article et remplacer le mot devra par pourra.

Une belle course aussi, fut celle à quatre seniors (Prix Anatole Rops), fondé en 1911.

Des six partants, trois se détachent dès le départ, le Club de Gand, le Cercle de Bruxelles et le Royal de Liège dans l'ordre.

Aux 500 mètres, le Club mène par 3/4 de bateau lorsque tout à coup, le numéro 2 fait une embardée qui arrête net l'embarcation, ce qui fait perdre aux «Cerises» environ deux longueurs. Du coup, Haller se remet à la poursuite des leaders ramant à 36 coups (alors qu'en huit il ne parvient pas à plus de 35) remonte tout le lot et parvient à enlever la première place aux Liégeois par un demi bateau.

On a beaucoup remarqué la belle course fournie par le quatre du Cercle où nous avons reconnu à la nage, l'excellent vétéran M.C. Lallemand.

Je tiens aussi à féliciter les jeunes scullers de l'Union de Liège qui ont enlevé d'une façon magistrale la course en double-scuil juniors. MM. Lemaire et Regont, partis à 36 coups à la première minute et ne descendant pas sous 34 n'ont pas été rejoints.

La course à huit séniors (Prix de la Province) a été enlevée par l'équipe «Allons-y» du Royal Club de Gand. Partie à 42, M. De Vreese ne descend pas sa nage sous 40 coups. L'équipe de l'Union de Bruxelles a bien marché, mais je ne puis assez le répéter, une course de trois minutes et demie environ, ne représente à peine que 150 coups d'aviron et «Roulis-Roulis» a pris une allure beaucoup trop lente pour une si petite course. Personnellement je n'ai jamais été partisan de ramer lentement et surtout à huit. Nous sommes à la veille des régates d'Henley, là où se rencontrent les fortes équipes des deux continents, où sont aux prises, cette année, des équipes comme le Léandre, le Grasshopper, la Marne et les Norvégiens, et rares seront les gagnants qui auront mené leur course à moins de 36 à 38 coups à la minute et pourtant la course dure entre 6 min. 55 sec. et 7 min. 10 sec. Ceux qui prétendent avoir remporté une course à une allure lente n'ont rencontré que des concurrents de second ordre.

Il est entendu qu'on ne doit pas en conclure qu'il faut arracher mais appuyer le coup d'aviron tout en l'accélération comme le firent jadis un Visser, Poma, Deleplanque, Les Crauwaet, Vierman, Clarembaux, Desefans et autres grands chefs d'équipes.

Voici le classement des sociétés nautiques après Namur :

- 1 - Royal Club Nautique Gand avec 52 points
- 2 - Royal Sport Nautique Gand avec 43 1/4 points
- 3 - Royal Sport Nautique Bruxelles avec 32 1/2 points
- 4 - Cercle des régates Bruxelles avec 32 points

- 5 - Union Nautique Bruxelles avec 23 1/4 points
- 6 - Royal Sport Nautique Liège avec 18 points
- 7 - Union Nautique Liège avec 14 1/2 points
- 8 - Club Nautique de Tournai avec 10 points.

Un Vétéran»

Les membres décident de fêter le 60ème anniversaire du Club entre eux, c'est pourquoi la presse rapporte encore le 9 décembre 1922 :

«Un banquet réunissait, samedi dernier, à l'Hôtel d'Harscamp, les membres de la Société du Royal Club Nautique de Sambre et Meuse, à l'occasion du 60ème anniversaire de la fondation de celle-ci .

L'assistance a été fort nombreuse et la fête très réussie. Au dessert, le toujours dévoué Président, Monsieur Edmond Haux, a porté le toast au Roi et la famille royale; il a fait, succinctement, l'historique du Royal Club, et a remis, en les congratulant, à MM. Draye et Gérard, le diplôme de félicitations de la fédération belge des sociétés d'aviron, rappelant qu'ils comptent actuellement 25 années de participation à la gestion de notre société nautique, à titre de membre de la commission.

Monsieur Emile Dethier a ensuite expliqué d'une façon très humoristique en vers libres, comment le R.C.N.S.M. avait été fondé en novembre 1862, par un groupe de namurois à qui le patron des bateliers, Saint Nicolas, en personne, était apparu. Il a commenté le menu qui nous était servi avec un esprit d'à propos tout à fait hilarant. Après que MM. Limborgh et Simon eurent pris la parole, M. Léon Jeanmart diseur aussi fin que spirituel, nous a tracé en quelques mots le portrait de MM. Haux, Gérard, Close, Draye et d'autres, portraits vraiment pris sur le vif et qui font autant d'honneur à ses qualités d'observation qu'à son souci de ne pas laisser tomber dans l'oubli les services rendus.

Au moment du champagne, M. Quarré a fait acclamer M. Draye comme président d'honneur M. G. Magery a bien voulu accepter de partager avec M. L. Bivort, la vice-présidence d'honneur. Au moment de se séparer, la plupart des membres ont pris la ferme résolution d'user de leur influence pour assurer la prospérité du Club.

Souhaitons que tous tiennent parole.

LE CLUB ET LA PROPAGANDE POUR L'AVIRON

Lavigne qui l'avait déjà emporté quelques fois en 1922 gagne de nombreuses courses en 1923 et 1924. Entre autres il l'emporte aux régates de Langebrugge le 22 juillet 1923. Allié tantôt à Marcel Georges tantôt à Jos Mutsaarts, il dispute aussi quelques courses en double scull. Lavigne était conseillé par Félix Taymans du Cercle des Régates, Champion de Belgique en skiff en 1921 et 1922. Comme nous le signalons plus loin un challenge fut créé à sa mémoire en 1956.

Le Club eut le privilège d'être novateur pour de nombreuses et belles choses sportives. Mais il fut aussi très tôt victime des aberrations du sport moderne. Cependant le Club va encore connaître de belles années avant la guerre. Le comité considère que le nombre de rameurs diminue. Il veut recruter de nouveaux adeptes et pour ce faire public, à ses frais, dans la presse l'article suivant:

« Le sport de l'aviron.

Avec le beau temps et les soirées plus longues, voici revenue l'époque de la pratique des sports.

S'il est un sport qui paraît bien délaissé par les jeunes gens de Namur, c'est bien celui de l'aviron. Et il faut bien le regretter, car ce sport est certes le plus complet, le plus sain de tous. Mais voilà, quantité de personnes ne soupçonnent pas la beauté de ce noble délassément, ignorent le travail opiniâtre, l'entraînement méthodique, quotidiennement suivi, la discipline rigoureuse qu'il a fallu observer pour obtenir cette équipe homogène, animée du désir de vaincre pour la gloire de son club. Il s'ensuit que ce sport n'est pas apprécié à sa juste valeur. Une équipe de rameurs en pleine action, n'est-ce pas cependant une belle leçon d'énergie qui passe ? Nulle part n'apparaît mieux la beauté harmonieuse de l'effort en commun.

Et quel cadre plus riant que notre prestigieuse Meuse pour se livrer à ce bel exercice. Allons ! Jeunes gens du namurois, faites un effort ! Adolescents amateurs de culture physique, footballers et crossmen, inscrivez-vous au Royal Club Nautique de Sambre et Meuse ! Vite en bateau et aux prochaines régates de juillet, vous pourrez faire triompher nos chères couleurs namuroises. Notre vieille société nautique, soyez-en convaincus, ne demande qu'à vous accueillir et à vous fournir bateaux et entraîneurs, qui vous mèneront au succès.»

En 1923 une expérience unique est tentée au Club.

Le père Cambier * a ramené du Congo Belge un équipage de paga-

* Le Père Cambier fut le fondateur des missions belges au Congo en 1880. Il fut Préfet apostolique au Kasai. Namur lui a dédié une rue.

yeurs noirs et plusieurs grandes pirogues qui sont exposées et amarées au Club. Les pagayeurs sont précédés d'une réputation de vitesse et de résistance des plus flatteuses. Cependant les éléments de comparaison manquent.

Un huit composé des rameurs du R.C.N.S.M. est opposé aux pagayeurs. Nos rameurs ne sont pas assurés de l'issue de cette rencontre peu banale avouons-le. Les noirs semblent désavantagés par leur embarcation, mais ce sont de magnifiques athlètes qui ne manquent pas d'être impressionnants. Notre huit veut éviter d'être ridicule et prend un départ dans les règles de l'art et après dix coups constate avec soulagement une confortable avance. Il ne reste plus qu'à laisser filer les avirons. La preuve est faite qu'un bateau à l'aviron par sa conception mécanique est supérieur à une pirogue même maniée par de très nombreux et athlétiques pagayeurs.

Peu de choses à signaler en 1924 et 1925 hormis les régates, excursions nautiques et fêtes habituelles au Club.

Une belle victoire cependant: Désiré Brismée remporte une breloque d'or avec un premier prix en funny dans les audax de Liège (60 km.)

Au point de vue administratif, le système des procurations est adopté pour les assemblées générales. D'autre part la Fédération demande que le club se constitue en A.S.B.L. La chose est mise à l'étude . . . Nous en parlerons plus loin.

Au cours de l'hiver 1926, la Meuse gonfle de façon extraordinaire, le déferlement est terrible. Les eaux envahissent nos installations. Pour les riverains, c'est une réelle catastrophe. De très nombreux sinistrés sont bloqués aux étages de leurs habitations. Le matériel de la société sert à porter des secours et à effectuer des évacuations. Le Club organise une souscription en faveur des sinistrés. Dans les mois qui suivent la section de Jambes de la Croix Rouge organise un service de sauvetage. Un grand nombre de nos membres en fait partie. Les dégâts chez nous sont assez importants. L'humidité a fait de grands ravages, la boue aussi. Une équipe de jeunes s'attaque au grand nettoyage. Mais le plus grave ce sont les avaries aux bateaux de balade. Le constructeur Caron est chargé des réparations.

Au cours de l'année une équipe militaire en garnison à Namur est autorisée à s'entraîner au Club sous la direction de Marcel Georges. Cette équipe est composée de: G. Séha du R.C.N.D. - Van Streyfonck R.C.N.S.M. - G. Staquet U.N.Lg. et G. Matagne R.C.N.S.M.

Le R.C.N.S.M. comme on le sait avait organisé les premières régates à Huy ; il s'en charge encore en 1926. Le succès de foule est énorme.

Le dimanche 8 août, le R.C.N.S.M. répond à une invitation de Monsieur de Barré président du Yacht Club Sambre et Meuse, avec qui le Club a toujours entretenu les meilleures relations. Nous participons à une fête nautique à Wépion. Programme : Réunion à l'île de Dave à 2 H 30

Course en bannettes

Course en canoés à l'aviron

Course de motogodilles

Course à voile (si le temps le permet)

Concours de barques gamies

Le programme suffit. Il est inutile de décrire l'ambiance joyeuse qui régnait à ces festivités.

SUCCES DE L'EQUIPE "RATIN CO".

En 1923, le comité déplorait le manque d'activité nautique. Ses lamentations ne sont pas longues. En effet une équipe composée de : Les-suisse-Roze-Jaupin-Mutsaarts, barreur R. Henry, qui a pris nom de « Ratin Co » * constitue le plus fort quatre outrigger que l'on ait connu à Namur.

En 1927 et 1928 où ils sont déclassés juniors, nous voyons le doyen des entraîneurs belges, Aimé Duhot, effectuer de fréquents trajets à Namur, afin de prodiguer ses conseils à cette équipe qui donne de très grandes espérances. Ils recueillent de nombreux succès aux régates de : Huy-Liège-Ostende-Terdonck-Bruxelles-Charleville et Plaisance en Italie. Voici en exemple le compte rendu d'une victoire le 8-7-28 aux régates de Dinant :

« 4 outrigger 1er "Ratin Co" R.C.N.S.M.

Très belle course où le R.C.N.S.M. marque nettement sa supériorité sur les autres et notamment 100 m. avant l'arrivée où il est parti en un style impeccable pour arriver bon premier avec quatre longueurs d'avance. Une fois de plus « Le cheval était vendu ». **

Non content d'avoir un quatre de valeur, le Club se paye le luxe d'avoir simultanément un skiffeur de valeur avec Marcel Georges qui l'emporte souvent même lorsqu'il s'aligne en double-scull avec divers coéquipiers.

A l'occasion du jubilé de MM. J. Close, L. Jeanmart, A. Debasin, F. Quarre, G. Deroisy, A. Massaux, un banquet réunissait le samedi, 12 mars 1927, à l'Hôtel Victoria, une cinquantaine de membres du R.C.N.S.M.

Extrait du cahier P.V. de la Société :

« Cette fête organisée en l'honneur des membres qui avaient plus de 25 ans à la société, s'est déroulée dans la plus cordiale atmosphère

* Attends encore

** Expression employée par les membres de l'équipe pour indiquer sa bonne impression sur la tournure que l'épreuve allait prendre.

de franche gaîté. Disons tout de suite que les mets fort bien servis et l'excellence des vins, contribuèrent pour une large part au succès de la réunion. Au moment des toasts le président * porte la santé au Roi et à la famille Royale. Il lit le texte d'un télégramme qu'il propose d'envoyer à Sa Majesté, le texte est adopté par acclamations. Il remercie ensuite les membres présents d'être venus si nombreux à ce banquet et au milieu des applaudissements, il passe la parole au secrétaire Désiré Brismée. Celui-ci se déclare heureux de remplir la mission qui lui échoit ; de congratuler les membres jubilaires. Il le fait en termes émus et remet à chacun d'eux les diplômes délivrés par la F.B.R.S.A. pour reconnaître leur belle fidélité à la cause de l'aviron. Il salue la présence à la réunion de MM. Haux et Gérard, respectivement président d'honneur et vice-président d'honneur ; M.A. Draye, vice-président d'honneur n'ayant pu assister à la fête pour motif de santé, ces inséparables amis qui ont consacré tout trois le meilleur d'eux-mêmes à la prospérité du Club. M. Brismée attire l'attention des membres sur ce que la réunion de ce soir est un symbole de bonne entente et une promesse pour l'avenir.

Le R.C.N.S.M., dit-il est actuellement possesseur, comme jamais il ne le fut, d'un lot important d'embarcations de course. Nous avons fait la commande de deux ballades neuves et l'acquisition d'un huit. Car ce que de tout temps on a considéré à Namur comme une chimère, est devenu une réalité et, ajoute-t-il, dès que les beaux jours seront revenus, je vous convie à assister à la sortie du huit namurois.

Le R.C.N.S.M. vivra, il s'accroîtra, il prospérera, parce que l'esprit qui règne parmi ses membres garanti sa pérennité.

Déjà, il compte 65 années d'existence. Devançant l'avenir, le dévoué secrétaire termine son allocution en invitant les membres présents à s'inscrire dès à présent au banquet qui sera organisé dans 35 ans (les années passent si vite), pour fêter tous ensemble le joyeux centième anniversaire de la fondation du Royal Club Nautique.

Le toujours spirituel Em. Dethier, congratule alors les membres jubilaires d'une façon humoristique, en vers libres, et ce fut un des meilleurs moments de la soirée.

Au cours du banquet des artistes du chant, des musiciens, des chanteurs de genre et des monologistes amateurs se firent entendre et recueillirent les bravos les plus nourris.

La fête, brillamment réussie se continua fort tard dans la cordialité la plus charmante et la plus entraînante animation. Aussi les très nombreux participants conserveront-ils le meilleurs souvenir de ces agapes fraternelles.

Au bref, une soirée des plus réconfortante et pleine de promesses pour

* Monsieur Jules Close

l'avenir de notre vieux et vaillant Club.

Au moment où le banquet battait son plein, on pensa aux pauvres : une collecte faite au profit de l'oeuvre des vieux vêtements et de celle des petites Soeurs des Pauvres, a rapporté 255 frs.

S.M. le Roi, très sensible aux marques d'attachement et de loyauté lui témoignées par les membres de la Société Royale du Club Nautique a tenu à exprimer, dès le lendemain, par télégramme, ses sentiments de gratitude. »

En 1928 à l'issue d'un souper intime, l'équipe remettait un cadeau au Président Close en témoignage de gratitude des rameurs pour l'appui qu'ils ont trouvé auprès de lui.

Admis le 24 mars 1927 François Bovesse membre insigne de la société prend une part active dans la vie de la société. Par la suite, quoique fort pris par ses charges importantes, il continuera à porter grand intérêt au Club, particulièrement par ses sages interventions lors des assemblées générales.

Dire la grandeur de l'homme, du penseur, du poète, du législateur et du patriote wallon que fut François Bovesse nous est impossible. Mais un des aspects de l'action de François Bovesse doit être signalé ici : c'est l'influence qu'il eut sur la promulgation des exercices physiques en Belgique.

En 1935, Ministre de l'Instruction Publique, François Bovesse imposa une expérience dans le but d'atténuer le surmenage scolaire et d'encourager la pratique des exercices physiques. *

Suite à cette expérience, il promulgue un horaire pour l'éducation physique et une série de mesures d'application.

Ce fut le summum en la matière atteint en Belgique; de nos jours, il faut noter une nette régression par rapport à ces dispositions. Nous pensons que le contact de ses amis sportifs ne fut pas étranger aux sages décisions prises par le Ministre de l'Instruction Publique que fut François Bovesse. Nous sommes fiers de l'avoir compté parmi nos membres jusqu'à la guerre où son attitude patriotique et sa grande honnêteté insupportables à l'occupant devaient lui être fatales. **

En 1928, suite au brillant succès remporté par nos équipes, Monsieur Marquet offre au Club un deux de pointe de 10.000 frs. Ce bateau en trois

* cfr. De Genst Histoire de l'Education Physique p. 409.

** François Bovesse fut assassiné par des trafres à la soide de l'occupant le 1 février 1944.



(fig. 17) François Bovesse

pièces, possède deux pointes arrières interchangeables qui permettent de transformer le bateau en pair-oar. Pour le remercier comme il se doit pour le don du deux de pointe, le comité invite Monsieur Marquet à assister à un souper intime.

Cette même année le Cercle des Régates de Bruxelles fête son cinquantième anniversaire, Monsieur Simon nous représente au jubilé. Une délégation du R.C.N.S.M. assiste Place d'Armes à l'inauguration du monument à Léopold II.

En 1929, un succès: Jaupin qui termine 51^{ème} au cross des rameurs. Les régates de 1929 sont organisées le 7 juillet. Elles sont rehaussées par la présence de L.L. A.A. R.R. le Duc et la Duchesse de Brabant. En cet honneur le programme des courses porte la couronne royale et en surimpression sur le plan du champ de course, un fac-similé de la carte de membre du R.C.N.S.M. d'après la plaque gravée par Félicien Rops.

Les équipes namuroises ne remportent plus les succès espérés. L'équipe « Ratin - Co » est dissoute.

LE CENTENAIRE DE LA BELGIQUE.

1930, la Belgique a cent ans. Les membres du comité assistent à la réception de LL.MM. le Roi et la Reine à Namur. Le club participe à la fête nautique organisé par la Province de Namur le 7 septembre. Nos rameurs présentaient, porté par une balade, un énorme cygne blanc. Au Club on a beaucoup parlé de cet animal dont l'encombrante carcasse nous rappelait le souvenir. Quant aux artisans de cette œuvre d'art ils en ont gardé jusqu'à nos jours un déplaisant goût d'ouate particulièrement assoiffant.

A la demande des organisateurs, un de nos avirons est envoyé à l'exposition de Liège, afin d'y faire figurer nos couleurs. Voulant relancer l'activité sportive, le comité décide la construction d'un tennis en dalles de ciment. Depuis 1883 on jouait sur la terre battue.

La pratique de l'aviron est quelque peu ralentie. Dans ce domaine la situation ira sans s'améliorer jusqu'à la guerre.

En 1931, un quatre participe à quelques régates mais sans succès. Un deux de couple séniors - Hirdebaus - termine deuxième aux régates du R.C.N.S.M. et à celles de Dinant.

En 1932, notre président représente le Club aux funérailles du président fédéral, Monsieur De Dreypont.

1932 est l'année du 70ème anniversaire du Club. Les pouvoirs publics s'intéressent peu à la chose. Les régates ont lieu le 3 juillet 1932, mais sans subside. C'est avec un retard d'un an que la fête anniversaire aura lieu. Conformément aux décisions prises en commission, aucune personnalité n'est invitée au banquet intime au Club qui fut une grande réussite. Des anciens qui s'étaient perdus de vue y renouèrent des relations amicales, de plus ils reprennent le chemin du Club et organisent une réunion d'anciens en juillet.

1934 voit la formation d'un huit, qui remporte cette année une victoire et quelques accessits.

En 1935, afin de témoigner à G. Marquet la gratitude du R.C.N.S.M. pour

l'aide qu'il lui apporte, le comité assiste à une manifestation organisée en son honneur.

Le comité se débat avec de nombreux problèmes. Le tennis qu'il fit construire il y a cinq ans à peine est dans un état lamentable. Après de nombreuses discussions, l'entrepreneur accepte de le réfectionner. D'autre part les projets de transformation du Club en A.S.B.L. piétinent et voient même surgir une opposition compréhensible de la part de sociétaires actionnaires de la société civile.

Le 5 mai, nos rameurs remportent la traversée de Namur à l'aviron. En effet quelques équipes conservent le feu sacré. De temps à autre M. Fraikin vient les entraîner. Les Namurois font toujours bonne figure et recueillent de nombreux succès :

Aux régates de Dinant nous alignons :

un quatre outrigger : Thioux - Gérard - Nihoul - Matagne A.,
Barreur, Anciaux.

un deux de pointe : Lessuisse - Henri
Barreur, Anciaux

A Terdonck : un huit, un double scull, et le quatre ci-dessus, qui ramène une magnifique coupe.

Le 7 juillet, le R.C.N.S.M. donne ses régates habituelles, grâce cette fois aux subsides de la Commune de Jambes et du Syndicat d'Initiative de Namur. Le R.C.N.S.M. aligne son huit junior :

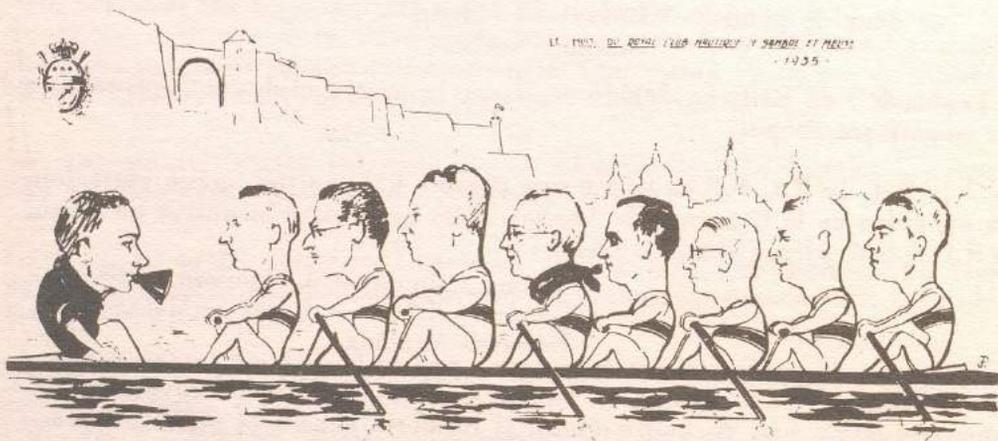
Thioux - Jaupin - Lessuisse - Nihoul -
Gérard - Close - Henry - Matagne A.,
Barreur: Anciaux.

Cette équipe, la meilleure que nous ayons eue en huit, s'est laissé surprendre et termine à une pointe de bateau derrière le R.S.N. Bruxelles. S'alignant le même jour en huit seniors, il remporte encore la deuxième place à deux secondes derrière la S.R.N.A.

La remise des prix eut lieu à la Maison Communale de Jambes. La cérémonie était présidée par notre membre, Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique François Bovesse. Au cours des discours, il fut parlé - on s'en doute - de la formation sportive de la jeunesse. Le Bourgmestre, Monsieur Materne, autre membre du R.C.N.S.M., explique pourquoi c'est la Commune de Jambes qui reçoit les rameurs après avoir subsidié les régates. Il ne s'agit pas, dit-il, d'un geste inamical vis - à - vis de la Ville de Namur dont la situation budgétaire ne permettait pas d'aider cette année le R.C.N.S.M. dans son organisation.

LE CLUB ORGANISE LE CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

1936, une jeune équipe est formée. André Gérard est chargé de l'entraînement en yole de : De Winter L.-Lefèvre J. - Sacré E. - Antoine H. Notre huit, qui avait déjà échoué aux régates de Namur en 1935, subit le même sort aux Courses d'Honneur pour juniors. La défaite n'est due qu'à quelques centimètres dont nous entendrons souvent parler! Les commentaires furent d'autant plus nombreux que, parait-il, notre huit était plus court *



(fig. 18) Caricature du huit namurois par J Dosimont:

J. Thioux - A. Gérard - J. Jaupin - L. Close
Ch. Lessuisse - A. Matagne - G. Nihoul - R. Henry
Barreur : Anciaux.

1936 fut surtout l'année où le comité du Club obtint de la Fédération l'organisation des Championnats de Belgique à Beez. Des subsides sont obtenus :

* A cette époque les bateaux n'étaient pas encore alignés par la pointe

- Monsieur Marquet alloue 10.000 frs et dote la course en huit pour 300 frs.
- La Fédération Touristique alloue 1.500 frs.
- Le Comte Carton de Wiart dote les courses pour 500 frs.
- La Commune de Beez prend en charge le séjour des rameurs anglais du Thames Rowing Club
- Le journal "Vers L'Avenir" accorde son patronnage.

Le Club veut une organisation parfaite afin de faire une bonne propagande pour l'aviron qui en a bien besoin. Plusieurs mois à l'avance Marcel Georges contacte les journalistes qui acceptent de lancer une campagne de presse en faveur du Championnat et de l'aviron. Un pari-mutuel organisé par M. Uytendael avec un nouveau système de souche fonctionnera à l'arrivée. Heureuse innovation : le comité loue pour 600 frs un tram vicinal à voitures ouvertes. Il permettra aux spectateurs qui y prendront place, de suivre les courses de bout en bout sur la berge le long de la route de Liège. De très nombreuses affiches sont placardées à Namur et environs, 15.000 programmes sont distribués gratuitement dans l'agglomération.

Le 2 août, jour des courses, à 10 heures les délégations des équipes vont déposer des gerbes au mémorial du Roi Albert à Marche - les - Dames. Hélas, l'après - midi une pluie diluvienne vient mettre à néant les efforts déployés par le comité organisateur : sur le tram vicinal : vingt personnes; à peine une poignée de spectateurs à l'arrivée. De très belles courses quand même et surtout un gros déficit. Tel est le bilan peu réconfortant de cette courageuse organisation dont, il faut le dire, la F.R.B.S.A. s'était désintéressée. Nous ne sommes pas ici pour en étudier les raisons.

La situation n'est pas brillante pour aborder 1937. Signe des temps : des membres interviennent auprès du comité afin que l'assemblée générale ait lieu un dimanche où il n'y a pas de match de football. A cette assemblée générale quelques membres proposent la fusion avec le Canoë Club Namurois. La chose ne se fit pas. Le comité pour satisfaire les amateurs de canoë du Club fait construire un second garage destiné à leur embarcations. Sans doute le Club fut - il encore novateur en Belgique avec sa première équipe féminine entraînée en 1936 par André Gérard : Mmes et Melles Ciriades - Close - Bougelet - Delfosse rament en yole. Notons encore que le 16 mai à l'Hôtel Wellington à Ostende la F.R.B.S.A. fêtait son cinquantième anniversaire. Comme il se doit notre société était représentée.

En 1937, on aurait du fêter le 75ème anniversaire. Ce ne fut pas possible et ce sont les régates du 3 juillet 1938 qui porteront le titre de régates du 75ème anniversaire. Elles ne sont même pas internationales, les subsides ne le permettent pas. Des difficultés surgissent aussi à cause des travaux entrepris au Port de Grognon. Une seule équipe namuroise, un quatre de pointe débutant, s'aligne : « Rotomago » : Jean Gérard - Emile Sacré -

Pol Guillot - Henri Van Peteghem, Barreur : Boland Ch.
 Le 28 août le Club donne encore des Régates à Profondeville. Il invite le R.S.N.M.Lg. et le Club Nautique de Huy. La journée fut très réussie. Namur l'avait emporté en quatre débutant, en double canoé, en quatre de pointe juniors, en double scull et en huit.

Pour fêter la 75^{ème} année du Club, il n'y aura pas de banquet officiel: Les finances ne permettant pas d'inviter les autorités.
 L'activité des baladeurs reste assez importante. Dans les périodes pénibles de la vie du Club, les baladeurs ont toujours constitué un noyau actif qui permit au comité de ne pas désespérer. En effet, on note en 1938, l'organisation de nombreuses descentes de rivières : Lesse, Ourthe, Semois Haute - Meuse et Meuse. On dirait que l'on veut profiter de la paix qui régnait encore. Le 17 juillet par exemple, à bord des bateaux s'embarquent les membres du « Rythmic and Swinging Boys » orchestre de jeunes du Club. Ils jouaient au cours du Pique -Nique à Wépion, et le soir à la rentrée à la soirée dansante. Le Club fut pour le jazz un noyau important lors des débuts de ce genre musical. Sadi Lallemand et Francis Boland, bien connus des amateurs, ne furent-ils pas des assidus des «Jam's» tenues au Club-House.

En 1938, bien à regret, le comité doit accepter la démission pour raison de santé du Président Jules Close. Edmond Simon lui succède en 1939. Il est notre délégué au grand rallye des yachts « Le Pavillon d'Or ». De Huy à Waulsort, il guida les participants sur notre Meuse tant admirée par tous.

Le Club donne ses régates le 2 juillet : Namur aligne :

skiff junior: A. Gérard.

Huit de pointe juniors : Gérard J. - Van Peteghem H. - Clip J. -
 De Winter P. - Quoitin J. - Sacré E. - Boseré - Lesseux.
 barreur Boland.

quatre de pointe débutants et juniors : Gérard J.-Van Peteghem H. -
 Quoitin J.-Sacré E.
 Barreur : Boland.

Mais l'esprit est ailleurs. C'est la drôle de guerre. Au cours de l'assemblée générale des vœux sont formulés pour le retour de tous les mobilisés.

Ces vœux seront vains...

LA GUERRE, L'OCCUPATION

Pendant la campagne des 18 jours, notre membre Guise est tué au combat. La triste nouvelle ne parviendra au Club que beaucoup plus tard.

En assemblée générale du 3 avril 1941, hommage est rendu à la mémoire de Jules Close, décédé.

Le Club, petit à petit, va s'adapter et vivre l'occupation. Les faits ne sont pas comparables à ceux de la guerre 1914-1918, durant laquelle le canotage fut interdit.

La guerre va avoir des influences diverses sur le sort du Club.

Toutes les autres distractions étant interdites ou dangereuses, les jeunes s'affilièrent au Club. Ils y trouvent une ambiance de camaraderie et une occupation pour leurs loisirs souvent forcés.

Le Club eut l'énorme mérite de permettre à de nombreux jeunes de traverser avec le sourire cette période démoralisante où les épreuves ne manquaient pas. C'est par la même occasion que seront pris les contacts qui amènent l'adhésion de nombreux de nos membres à des groupes de résistance.

L'affluence de jeunes membres au club se fait sentir sur le plan sportif. De nombreux cadets et débutants du Club l'emportent sur les champs de courses.

Namur se permet d'aligner aux régates :

- en 1942 : un quatre de pointe - une yole débutants - un quatre cadets B - un huit - un double scull et un quatre dames
- en 1943 : trois huit étaient à l'entraînement, on aligne une yole dames, un huit dames, un double scull juniors, un deux de pointe débutants, un huit débutants, un quatre cadets et un skiff.

Pendant cette période, les rameurs du R.C.N.S.M. ont l'avantage de bénéficier des conseils de l'entraîneur anversoïis Orlow Andersen qui réside dans la vallée de la Meuse.

En plus des régates du 5 juillet 1942 et du 4 juillet 1943, le Club en organise encore le 15 août 1943 à Profondeville.

A cela, il faut ajouter les très nombreuses randonnées et balades atteignant des effectifs de participants qui approchent de la centaine.

Les descentes de rivières avec remorques tractées par camion au gazogène - souvent poussé par les participants - devraient aussi constituer de savoureux souvenirs s'ils n'appartenaient pas à une si triste période.

Mais les activités sportives ne se limitent pas aux sports nautiques. Le tennis trouve de nombreux adeptes. Des tournois sont organisés et des spécialistes du T.C. Citadelle et du T. St. Georges ne peuvent venir à bout des rameurs.



(fig. 19) Match de Basket Ball au Club.

Le Basket-Ball aussi a une vogue formidable. En 1939, c'est le Club Nautique qui avait introduit le basket-ball dans la province de Namur. En 1941, il assure sa diffusion par des matches exhibition devant un public nombreux. Les endroits et heures sont bien choisis : Plaine St. Nicolas et Place des Colonies * à la sortie des matches de football.

En 1943, le comité décide le remplacement des panneaux de basket, les premiers n'étant pas stables car prévus pour faire des exhibitions en déplacement. Le nombre de joueurs est tel qu'un tournoi en plusieurs journées est organisé entre diverses équipes du Club. Elles avaient pour noms : «Requins» - «Canards» - «Vis Paletots» et «Ici ? les Moulinots». * *

Signalons encore qu'en juin 1942 sortait le premier «Royal Club», journal de la société. Malheureusement, en 1943 la pénurie de papier arrête sa parution. La prolongation des hostilités rend la vie de plus en plus difficile.

1944 sera l'année la plus pénible dans la vie du Club. Les possibilités alimentaires sont toujours plus minces en cette année. Le Docteur Pigneur, au cours des visites du Contrôle Médico-Sportif constate un état physique déplorable chez tous les rameurs. Il est décidé de supprimer tous les entraînements.

Les jeunes, recherchés par l'occupant, n'osent plus fréquenter notre Club. D'autres ont rejoint leurs groupes de résistance. A peine dix membres font encore de rares apparitions au local. Par sa situation près du pont des chemins de fer des lignes de Luxembourg et de Dinant, le Club va subir de nombreux dégâts dus tant aux sautages successifs du pont qu'aux bombardements aériens. Lors de la contre-offensive allemande des Ardennes, les Alliés voulant éviter les infiltrations allemandes par traversées individuelles de la Meuse, rendent inutilisables les canoës et kayaks. C'est dire que le bilan matériel ne devait pas être brillant.

* Devenue depuis Place Rykmans.

* * En souvenir de l'évacuation en 1940 en France de ses membres qui échouent à Issy-les-Moulineaux

LA LIBERATION - LE CLUB HONORE SES MORTS

Le bilan de la guerre est cruel pour notre société. Le comité va essayer de rendre vie au Club. En réunion du 1 mai, c'est Léon Jeanmart qui doit encore présider la séance. Notre président, ainsi que d'autres membres, est toujours prisonnier en Allemagne. Des vœux sont formulés pour leur retour. On apprend bientôt le décès en captivité du Président Louis Close. Le comité va présenter les condoléances de la société à sa famille. Le comité essaye de rétablir l'activité sportive. Les effectifs ne sont pas encore étoffés. En effet, plus de vingt membres volontaires de guerre sont outre-Rhin. Nos installations sont occupées par les troupes américaines; la fréquentation en reste permise aux membres. Le cahier des sorties en bateau est rétabli : il ne sera plus l'objet des convoitises des nazis avides de renseignements sur la fréquentation du Club. Le 26 août, trois bateaux sont envoyés, sans grand succès, aux régates de Bruxelles. Malgré tous ses efforts, le comité doit renoncer à organiser des régates en 1945. Un projet est établi afin de réparer et moderniser nos installations qui sont dans un piteux état. Il faut bien vite déchanter quant à ces courageuses intentions. Non seulement les indemnités espérées du Ministère de la Reconstruction se feront attendre plusieurs années, mais bientôt les quelques avoirs de la société seront bloqués par l'opération « Gutt ».

Le Club pleure huit des meilleurs de ses membres. La perte est cruelle. Le comité décide de perpétuer leur souvenir. Un mémorial est placé à l'extérieur du local. L'inauguration a lieu le 2 juin. De nombreuses personnalités assistent à la cérémonie. Les Bardes de la Meuse interprètent des choeurs de circonstance.

André	Beaugnée
François	Bovesse
Jean	Calozet
Louis	Close
Josée	Delhaye
Louis	Drèze
Joseph	Guise
Albert	Oger

Tels sont les noms des nôtres qui ont donné leur vie pour la patrie. Nombreux sont ceux qui sont venus leur adresser une pensée ou qui, empêchés, nous ont

fait savoir leur sympathie. Des discours sont prononcés : Monsieur le Bourgmestre de Namur, le Président et le Secrétaire se succèdent pour exalter la signification du sacrifice de nos disparus. Leur souvenir reste impérissable au R.C.N.S.M.



(fig. 20) Inauguration du mémorial aux membres du Club tombés durant la guerre

1946 voit aussi la reprise des activités sportives. Le 15 août, le Club organise ses premières régates d'après guerre. Elles rencontrent un gros succès de participation belge et étrangère avec, entre autres, le Rowing Chester Club et le fameux rameur français Séphériades. L'organisation des épreuves est appréciée par la presse unanime; malheureusement un temps inclément réduit le nombre des spectateurs. La course en pair oar était dotée du prix Louis Close. Le Club alignait une yole nagée par Jean Haneffe et un deux de pointe Lebailly-Massinon.

En 1946, le Club remporte la traversée de Namur à l'aviron, épreuve dotée par „Vers l'Avenir.“ Notre quatre Quoitin - Tricot-Lebailly - Matagne, s'aligne dans le challenge de Dreypondt. Cette année une manifestation d'hommage a lieu à Gand pour honorer le plus grand entraîneur belge Victor de Bisschop qui conduisit les équipes gantoises à la victoire à Henley dans le grand Challenge en huit * . Monsieur Edmond Simon, qui vient d'être nommé vice-président d'honneur du R.C.N.S.M., représente le Club à cette cérémonie.

L'activité la plus importante est cependant le basket-ball qui voit sa consécration. Notre terrain est pourvu de l'éclairage. La section organise de nombreux tournois et rencontres de propagande à la Bourse, Place de l'Ange, au Cercle militaire etc... Il faut citer à part un tournoi en octobre pour attribuer le Challenge André Beagnée.

En 1947, nos régates se disputent le 6 juillet; forte participation étrangère: Njord Leiden - A.S.P.P. Paris - C.N.Reims. Le Club aligne un deux de pointe Lebailly - Tricot.

Le comité offre à la ville un album des photos des courses. C'est un gage des remerciements adressés pour les subsides reçus pour les régates.

Nos rameurs participent aux régates de Bruxelles - Royal, de Huy, et de Jemeppe, avec: un deux de pointe - un huit débutants - une yole débutants - une yole cadets C qui recueillirent des succès et accessits divers. Un huit juniors donne beaucoup d'espérance. Notons aussi l'inscription en course d'une yole dames. Dès 1946 cette équipe féminine s'est remise à l'entraînement relançant l'aviron féminin en Belgique. Le 11 mai notre quatre remportait la traversée de Namur à l'aviron et les mêmes se comportaient honorablement au Challenge De Dreypondt.

Lors de l'assemblée générale de la Fédération notre président, le Docteur Pigneur a été élu membre du bureau fédéral.

Au cours de l'été, nos joueurs se permettent de battre les spécialistes du Tennis Club St. Georges.

Mais ce sont les joueurs de basket-ball qui sont les plus brillants. Ils remportent le championnat de promotion et le titre provincial; l'équipe réserve se classant elle aussi première. (Saison 47 - 48).

Le challenge Beagnée est encore organisé avec succès tandis qu'en déplacement nos joueurs participent aux tournois de l'Athénée, 17 janvier, et à celui de Fleurus à Pâques.

* C'est à cette occasion qu'est édité l'ouvrage cité d'autre part : "ROWING - Mémoires d'un starter olympique."

En 1948 quoique manquant d'entraînement un huit envoyé à Terdonck participe honorablement,

A nos régates le 25 juillet nous alignons:

- un huit débutants: Quoitin - Matagne - Waltin - Etienne - Lebailly - Tricot - Gautier - Depas qui font une bonne prestation.
- un quatre outrigger: Lebailly - Tricot - Gautier - Depas.
- et une yole débutants: Carpentier - Jallay - Jallay - Barvaux qui gagnent.

La Société Royale Union Nautique de Liège organisait une exposition sur l'aviron. Nous lui prêtons avec plaisir des pièces de notre patrimoine: oeuvres de Rops, challenge perpétuel «Coupe de la Ville de Namur», etc...

De 1946 à 1953 le R.C.N.S.M. organise un challenge à la mémoire de Jean Callozet victime des nazis.

L'épreuve déterminant son attribution est un cross disputé par trois catégories: Cadets, scolaires et juniors - séniors. De 1941 à 1949, le classement général des trois catégories désigne l'équipe qui l'emporte.

De 1950 à 1953, un challenge est attribué pour chaque catégorie. Voici le palmarès de ce challenge qui se disputait sur un circuit environnant notre club-house où avaient lieu le départ et l'arrivée.

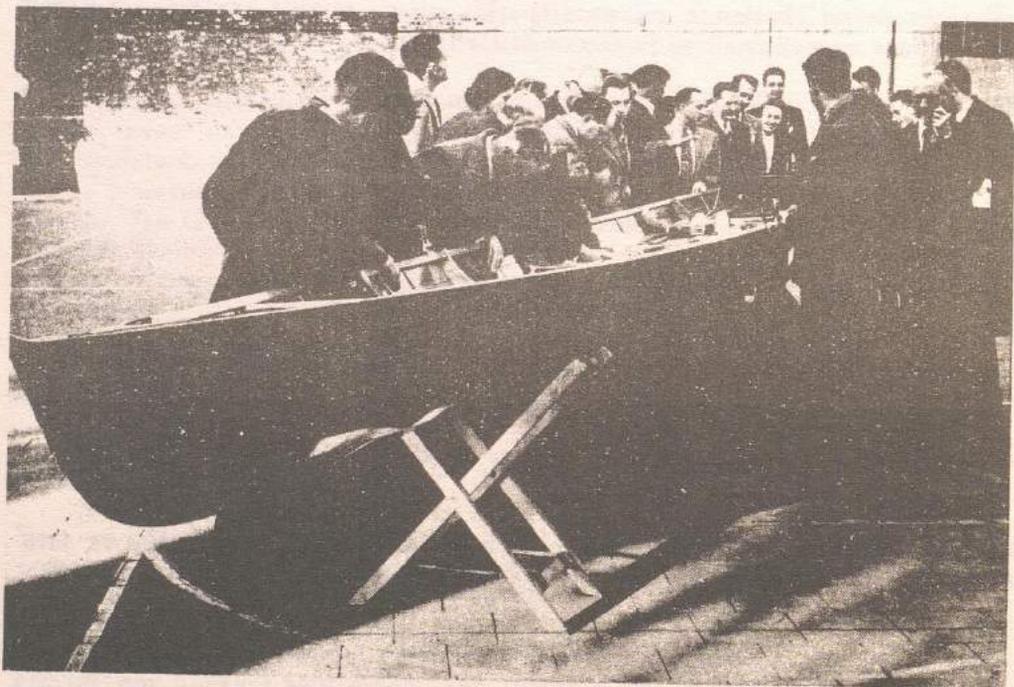
1946	:	Tennis Club St. Georges.
1947	:	J.A.C. Faux-les-Tombes.
1948	:	" " " "
1949	:	" " " "
1950	:	Athénée Royal de Namur
1951	:	" " " "
1952	:	cadets : Athénée Royal de Namur.
		scolaires : Ecole du Génie
		juniors :) Ecole du Génie
		séniors :)
1953	:	cadets : Athénée Royal de Namur.
		scolaires : Ecole C.G.A. Dinant.
		juniors :) Ecole du Génie.
		séniors :)

Malgré le succès remporté par cette épreuve, l'organisation dut en être abandonnée suite à des difficultés techniques. *

* Participation de coureurs licenciés L.B.A. avec des coureurs non licenciés ou licenciés à des fédérations sportives autres.

INAUGURATION DE LA YOLE «BIA BOUQUET»

En janvier 1948, le comité avait arrêté le principe de l'achat d'une yole à quatre rameurs : bateau en deux pièces de chez Stampfli. A cette fin, un subside de 10.000 francs avait été octroyé par la Commission Sportive de la Ville de Namur. Un complément de 5.000 francs en avait permis l'achat et c'est ainsi que le 2 mai 1949, le Club a le plaisir de recevoir sa nouvelle



(fig. 21) Baptême de la yole «Bia Bouquets»

yole. Appelé «Bia Bouquet». * , le bateau fut tenu sur les fonts baptismaux par les membres de la Commission Sportive de la Ville qui furent chaleureusement remerciés à cette occasion.

Cette année deux équipes yoles débutants (Etienne) cadets C (Jaumain) et un huit débutants recueillent des accessits aux régates de Huy et de Dinant. On envisage pour le 27 juillet, des régates en commun avec le C.C.N., les subsides étant trop réduits. Du point de vue technique, cela s'avère impossible et, pas plus qu'en 1950, pour les mêmes raisons, Namur n'aura pas de régates en 1949.

Notre section de Basket-Ball organise un tournoi à la Bourse - le Challenge A. Beaunée - le 11 novembre et un tournoi en nocturne en décembre.

Au cours de la saison d'hiver, nos équipes participent au championnat en série nationale ce qui crée des charges très lourdes qui amènent un malaise dans toutes les activités du Club.

Le nombre de participants laisse à désirer et il devient impossible de s'aligner à tous les matches. En 1950, il faut se résoudre à dissoudre notre équipe de basket-ball. La liquidation du contentieux avec la F.B.S.B.B. est malaisée et les joueurs éprouvent de ce fait des difficultés de transfert.

Le basket-ball, que nous pratiquions comme sport de complément se trouva importé à Namur par le Club. Il devient à un certain moment notre activité principale et ce, quelquefois, au détriment des activités nautiques.

Notons en 1949 une reprise du tennis, un tournoi se déroule au Club les 9 et 10 septembre.

Une conférence est tenue en vue de relancer l'aviron. Une équipe yole à quatre est formée - Etienne - Tricot - Sevrin - Matagne. Ils s'alignent aux régates d'Anvers.

Le goût du basket-ball n'est pas complètement disparu du Club. En effet, les jeunes filles (le Club fut aussi pionnier du basket-ball féminin) désirent jouer. Vis-à-vis de la F.B.S.B.B., il leur est impossible de s'aligner, la section basket-ball du Club étant dissoute. D'autre part, il est jugé bon de ne plus s'enchaîner aux servitudes matérielles et surtout administratives d'un championnat.

* Ce bateau est toujours en parfait état. En 1961, il a été revisé, slides et row-locks remplacés. Il reste le plus beau bateau du Club.

Une société est créée à l'intérieur du Club; ce sont les «Néréïdes». Elles disputeront des matches amicaux qui s'inscrivent dans le petit championnat de basket-ball des cercles de tennis. Afin de permettre la pratique simultanée du tennis et du basket-ball, les «Néréïdes» organisent un deuxième terrain dans le jardin du Club. Ce sont les «Néréïdes» qui reprennent l'organisation du Challenge André Beaugnée jusqu'à la fin de leur activité, en 1955, où une heureuse reprise de l'aviron féminin amènera la fin des activités de basket-ball. La société civile «Les Néréïdes» cessa juridiquement d'exister en 1961.

L'EPOQUE ACTUELLE

La suite des faits qui se sont déroulés au Club ne fait pas encore partie de l'histoire de la société. Nous ne pouvons présumer de leur importance pour notre essor, mais certains ont eu un retentissement que nous devons signaler.

Voyons tout d'abord la vie sportive du Club durant cette période.

Chaque fois qu'il en a l'occasion, le R.N.C.S.M. organise des régates qui obtiennent un succès qui dépasse nos frontières.

Ces régates demandent une organisation et un travail qui, peu apprécié des profanes, fait la fierté des organisateurs. Si ces régates sont données régulièrement, c'est grâce aux subsides reçus. Les principaux organismes qui ont accordé leur subvention lors des 10 dernières années sont :

La Commission des Fêtes de la Ville de Namur,
 La Commission Sportive de la Ville de Namur,
 L'Institut National de l'Education Physique et des Sports,
 La Commission des Fêtes de la Commune de Jambes.
 Le Conseil Belge du Mouvement Européen et aussi de nombreux organismes, journaux et mécènes qui, à chaque occasion, dotent généreusement les épreuves.

En 1951, nos régates, prévues internationales, deviennent nationales par la force des choses, puisqu'elles coïncident avec les élections législatives françaises et avec les régates de Henley le 17 juin.

En 1952, le 27 juillet, les régates de Namur voient la participation de cinq sociétés françaises :

La Ruche Sportive de Paris
 L'A.S.P.P. Paris
 L'U.S.N. Paris
 L'A.S.N. Soissonnais
 Le C.N. Charleville - Mézières
 et de onze sociétés belges.

En 1953, par suite de l'attribution tardive des subsides, les invitations « avant programme » sont envoyées le 23 juin, les régates ayant lieu le 12 juillet, il ne fallait pas espérer une participation extraordinaire. En effet, on compte seulement 2 clubs hollandais :

Studenten Roei-vereiniging Aegir de Groninge
De Hoop Nereus Amsterdam

et 14 clubs belges.

En 1954, le 11 juillet, nous avons le plaisir d'accueillir à Namur 13 clubs belges ainsi que - L' A.S.P.P. Paris
- Le S.R. « Njord Leiden »

En 1955, nous voyons pour la première fois la K.R.G. de Cologne s'aligner à Namur. Les équipes allemandes remportent toujours un très grand succès à nos régates dont elles sont devenues les habituées; elles ont eu de nombreuses fois la fierté d'inscrire leurs noms sur le grand challenge de la Ville de Namur.

En 1956, le 8 juillet, 16 clubs belges, les « Njord-Leiden » et Cologne sont inscrits: en tout 299 rameurs - 64 équipes dont 8 huit qui s'affronteront simultanément pour disputer le grand challenge de la ville en une apothéose de ces régates. C'est cette année que deux challenges sont créés, l'un par M. Toussaint en mémoire de son oncle, Charles Lavigne. * challenge destiné aux vainqueurs de la course en double-scutt et attribué définitivement après trois victoires consécutives ou cinq victoires non-consécutives. L'autre par le Bourgmestre de Saint-Servais, M. Henry, challenge réservé à la course en skiff débutants-juniors, attribué définitivement après trois victoires consécutives ou 5 non-consécutives. Cette année permit au Club d'apprécier ses amis des clubs belges et étrangers: une réduction importante des subsides ne nous permettait pas de distribuer aux participants des indemnités minima qui permettent aux équipes d'amortir une partie des frais de transport du matériel.

En 1957, nous avons reçu le 14 juillet :

- l' A.S.P.P. de Paris
- le C.N. de Verdun
- le C.N. de Charleville Mézières
- le K.R.G. de Cologne.

Pour la première fois, l'INEPS nouvellement créé, accorde son patronage à nos épreuves

* Excellent sculler du R.C.N.S.M., Charles Lavigne fut victime d'un accident de la route peu avant la guerre 40.

En 1958, par suite de l'organisation de l'Exposition Internationale de Bruxelles, des subsides nous sont octroyés par l'ASBL Expansion du Namurois. Le programme est fort étoffé. Le nombre et la qualité des équipes étrangères sont remarquables :

- Les Libellules de Strasbourg
 - C.N. de la Bourse à Paris
 - K.R.G. 1891 à Cologne
 - D.R. à Duisbourg
 - Bataillon de Joinville à Joinville
 - Société Nautique de la Marne à Paris
 - Sport Nautique de la Meurthe à Nancy
 - R.C. Rhenus à Saarbrücken
 - R.C.S. à Saarbrücken
 - Société Nautique Soissonnaise à Soissons
 - C.N. de Strasbourg
 - Union Sportive de Toul
 - R.G. 1883 Worms
- 17 sociétés belges ont aussi répondu à l'appel.

C'est la dernière fois que l'on verra le pari - mutuel fonctionner à des régates belges. Celui-ci est dorénavant interdit par les nouvelles réglementations de l'INEPS.

En 1959, les subsides étant nettement réduits par rapport à l'année précédente, nos régates ont moins d'ampleur. Mais y participent quand même :

- le S. R. Soissons
- le R. G. 1891 Cologne
- le R. G. 1883 Worms.

C'est grâce à un réel tour de force des organisateurs que ces régates purent avoir lieu; en effet, non seulement les subsides furent réduits, mais la date de l'annonce de leur attribution fut encore plus tardive qu'à l'ordinaire, ce qui laisse à peine le temps de prendre les dispositions réglementaires pour le calendrier et les invitations.

En 1960, nous avons reçu :

- C. N. de Paris
- A. S. P. P. de Paris
- A. S. Crédit foncier de France

- Les Libellules de Strasbourg
- Cadetten Roievereningin Dudok van Heel de Breda
- R. G. 1891 de Cologne
- R. G. 1883 Worms

et 11 clubs belges.

Ces régates furent pluvieuses, ce qui n'était pas dans nos traditions puisque nos régates d'après-guerre s'étaient attirées la réputation d'être toujours associées au beau temps.

Au point de vue de nos équipes, signalons la constitution en 1951 d'un quatre féminin : Douxchamps Lisette, Thiry-Fays Lydia, Douxchamps Jenny, Douxchamps Popoye.
Barreuse : I. Custers

qui l'emporte aux régates de Namur. (row-over)

A ce moment, il faut avouer que la pratique de l'aviron est délaissée et c'est avec plaisir qu'en 1952 on note une nette reprise.

Brunello P. Jaumain P. Matagne L. et Thiry Fays G. participent avec quelques succès au cross des rameurs.

Une yole à quatre : Brunello - Matagne - Thiry-Fays - Delchambre - s'aligne à la tête de rivière et pendant la saison ; ils terminent 3ème aux régates du S.N.U.B. ; ils font le même résultat à Terdonck et 4ème à Charleville.

Le Club parvient aussi à reformer un huit qui est 3ème au S.N.U.B. et 4ème à Terdonck. Mais 1952 apporte une plus grande satisfaction avec la brillante saison d'un 4 cadets.

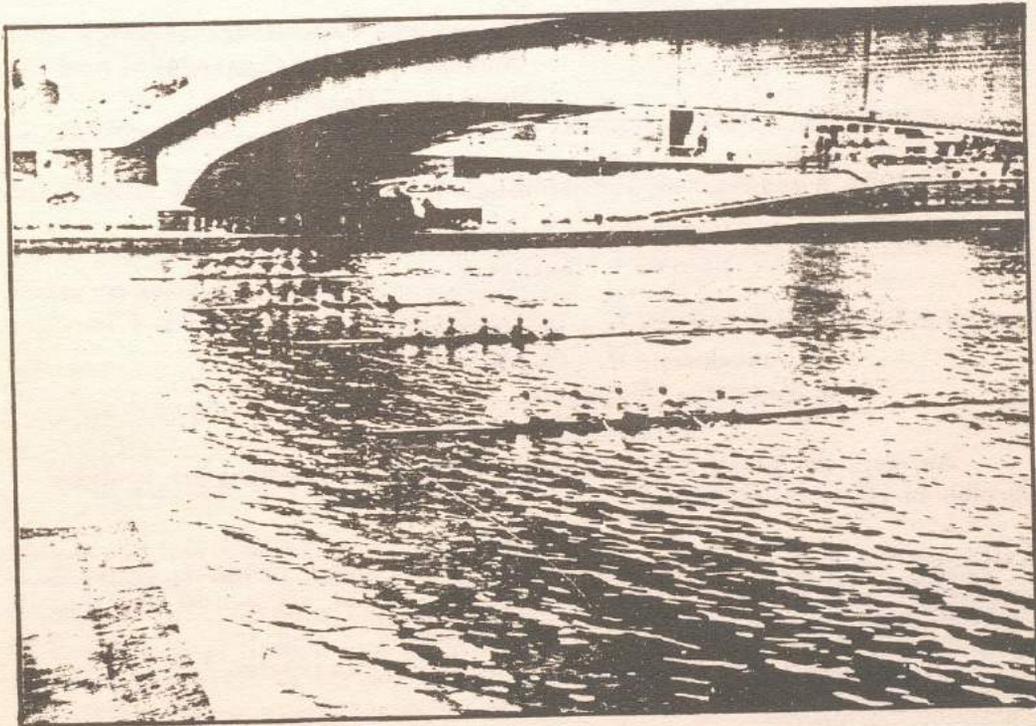
S.N.U.B. le 11 mai - 1er avec 1 long en 4 min.
Terdonck 22 mai - 1er avec plus d'une longueur
Charleville 14 juillet - 1er avec 1 sec. d'avance sur le 2ème.
Namur 27 juillet - 1er sur 7 équipes
Ostende 3 août - 1er en 4 min. 35 sec - Course d'Honneur

Pratiquement championne de Belgique en 4 cadets yole, l'équipe du R.C.N.S.M. composée de :
Henrioul Jean, Luter Willy, Bailly Jacques, Renier Alex,
Barreuse : Custers Irène

directeur d'entraînement : André Gérard, est reçue le 4 septembre en la salle du Conseil Communal de Namur. Une plaquette de la Ville leur est remise à l'initiative de la Commission Sportive.

En 1953, le Club envoie au Cross des rameurs : Henrioul, Bailly et Jean Haneffe « Pouyon » qui remportent une belle 4eme. place. Une équipe cadets : Henrioul, Luter, Bailly A. Bailly J., Barreuse-Custers, se comporte très bien à la Tête de Rivière, le 22 février. Leurs espoirs se confirment le 31 mai à Liège où ils remportent la « coupe de la Meuse ».

Deux quatre et un huit sont inscrits le 3 mai aux régates du S.N.U.B. et ensuite à Terdonck.



(fig. 22) Régates à Namur

Le 12 juillet à nos régates :

Une yole 4 débutants termine 3ème: Henrioul J. - Bailly J. -
Gobert A. - Bailly A.
Barreuse: Custers I.

Un 8 de pointe débutants termine 2ème:

Henrioul J. - Depas M. - Lebailly R. - Matagne L.
Bailly J. - Bailly A. - Gobert A. - Tonglet E.
Barreuse: Custers I.

Un 4 de pointe «débutants» figure en terminant 7ème sur 8:

Lebailly R. - Depas M. -
Brunello P. - Thiry Fays G.
Barreuse: Custers I.

Une yole dames (row-over): Douxchamps L. - Douxchamps J. -
Douxchamps P. - Custers I.
Barreur: Haneffe J.

En 1954, à ses régates, le Club aligne :

Une yole débutants: Henrioul J. - Luter W. - Bailly J. - Bailly A.
Barreur: Bombeck

Une yole dames Douxchamps L. - Douxchamps J. -
Douxchamps P. - Custers I.
Barreur: Bombeck

Au mois de février 1955, Pierard défend honorablement les couleurs du club au cross des Rameurs.

Cette année, un deux de pointe Jean Henrioul, Louis Matagne, barreuse I. Custers fournit une bonne saison quoique ayant commencé fort tard l'entraînement. Ils sont 3ème. le 1 mai à Soissons

3ème. également en finale aux régates du S.N.U.B.
4ème. à Terdonck

A la Pentecôte à Ostende, ils sont 2ème à une pointe de Beerlingen.
Aux Régates de Namur, le 10 juillet, la journée est décevante tant pour le deux de pointe que pour une yole mixte débutant élucubrée le matin même

avec Moreau et Mabillé de Dinant et Goffioul, Pierard, barreur Bombeeck de Namur.

Aux courses d'Honneur, le deux de pointe fournit une excellente course qui voit Henrioul-Matagne terminer deuxième sur le nouveau Champs de courses de Gand.

En 1956, au cross des Rameurs, Jean Haneffe termine 4ème et André Bailly 14ème. Le 18 mars à la Tête de Rivière, une mixte est formée avec deux équipiers de Tournai et Pierard, Henrioul, barreur Haneffe du R.C.N.S.M. Les équipiers font connaissance avant la course et le résultat est plus qu'honorable.

A la Pentecôte à Ostende, le R.C.N.S.M. aligne :

une équipe cadets C : Bothy, Jossart, Vanschel, Arnould.
" B : Jossart, Louis, Hoffman, Denys.

Très novices, ces équipes barrées par Bombeeck sont heureuses de terminer dans le lot.

Un skiffeur junior, Genin, nouvellement licencié à Namur, termine 3ème.

Aux régates de Gand, le 4 cadet B est 3ème. et Genin 1er.

Le 4 cadets B s'aligne encore à Anvers... puis ce sont les régates de Namur où notre participation se composait :

en 4 débutants : Gerard P., Thonon F., Stevenaert A., Gerard R.
Barreur : Bombeeck

en 4 cadets B : Jossart M., Depas R., Hoffman, Denys M.
Barreuse : Lisette Douxchamps

en 4 cadets C : Bothy J.M., Vanschel, Jossart Cl., Arnould.

Disons-le franchement, ce ne fut pas brillant.

Mais l'honneur fut largement vengé par une équipe féminine mixte, constituée par : Douxchamps Lisette, Douxchamps Jenny, Douxchamps Popoye du R.C.N.S.M. et Badjou Andrée du R.S.N. de Bruxelles.

Cette équipe mixte ne fut jamais battue, elle l'emporta aux régates d'Anvers, Gand, Namur et aux Courses d'Honneur.

Le 19 avril 1956, avec les amis du Royal de Bruxelles, Georges Thiry-Fays, à l'initiative de qui s'était constituée la Mixte féminine Royal-R.C.N.S.M., et Robert Delchambre organisent une descente de Meuse

Dinant-Namur, dont les participants furent enchantés. Signalons encore la participation du Club à une journée amicale des régates entre Bruges, Ostende et Namur.

En 1956, G. Thiry-Fays reçut son diplôme du premier cours de Moniteur d'aviron de la FRBSA.

En 1957, au cross des rameurs, le Club a inscrit Faes, Jossart, Vanschel Jossart C, Hoffman en cadets, Pierard et Gérard, en seniors. Une 4ème place au classement général indique un bon comportement de l'ensemble.

Au début de juillet, notre 4 cadets se fait battre à Amsterdam aux régates Benelux, mais nos rameurs reviennent enchantés de l'accueil reçu au Club " de Hoop ".

Aux régates de Namur, le R.C.N.S.M. est représenté sans grand succès, comme souvent à nos régates, par :

un 4 juniors mixte : Avai M., Rentier A. de l'U.N. Bruxelles
Lebailly A. Depas M. du R.C.N.S.M.
Barreuse : Douxchamps Lisette

une yole débutants : Bothy JM. Jossart T.
Chialamberto M., Sitta R.
Barreur : Bombeeck

Le 21 juillet, aux régates de Bruges, le 4 dames mixte termine deuxième :
Leyniers (C.R. Bruxelles), Douxchamps J.,
Douxchamps L., Douxchamps P.(R.C.N.S.M.)

Le 28 juillet, le 4 débutants gagne les courses d'Honneur :
Bothy J.M. - Jossart Cl. -
Chialamberto M - Sitta R.
Barreur : Bombeeck

Le 29 septembre, de nombreux rameurs du R.C.N.S.M. participent à des régates intimes du R.S.N. de Bruxelles.

Quoiqu'il ne s'agisse pas d'une organisation du R.C.N.S.M., signalons avec une grande fierté pour l'admiration témoignée à notre Haute-Meuse, que nous avons eu le plaisir d'accueillir à Namur les rameurs de la Fédération Hollandaise des sociétés d'aviron. Ils sont conduits par les dirigeants du Club Willem III. Les 129 participants terminent chez nous une

croisière qu'ils avaient commencée à Mézières.

En 1958, nos équipes se rendent à Toul le 22 juin. Le deux de pointe Henrioul J., Matagne L., barreuse : Custers I., se classe 2ème. en débutants - juniors et 3ème. en seniors
La yolette dames Douchamps L., Douchamps J., Fresart M.; Douchamps P. Barreuse : Custers Irène se classe 2ème.

Aux régates de Namur, cette même équipe se fera battre par les Libellules de Strasbourg.

En 1959, à Namur, l'équipe : Douchamps L., Fresart M.,
Douchamps J., Douchamps P.
Barreuse : Bothy M.P.

est battue par l'équipe du Cercle des Régates. Il en sera de même aux courses d'honneur.

Cette même année, nous alignons l'équipe : Stevenaert A. Stevenaert JM.,
Vanschel, Fobelets G.
Barreur : Gerard P.

au challenge Vanderhaegen; cette équipe est battue d'une longueur par Dinant. Par la suite, on s'est rendu compte que c'était presque une performance suite à la brillante carrière de la robuste équipe dinantaise.

En 1960, quoique fort occupé par ses études, JM. Stevenaert participe fort honorablement à la journée de la couple où il rame en funny.

En 1961, le R.C.N.S.M. organise une grande descente de Meuse Dinant-Namur avec 7 clubs réunissant un total de 85 participants et participantes. Le R.C.N.S.M. remporte avec 27 rameurs et rameuses la coupe offerte par l'I.N.E.P.S. au club ayant le plus de membres dans cette randonnée.

Mais l'activité sportive du R.C.N.S.M. ne se borne pas à la pratique de l'aviron, heureusement, car ce serait maigre.

Les adeptes du tennis restent nombreux. Des matches et tournois sont organisés, particulièrement en 1958 où nous avons eu le plaisir de recevoir et de visiter le club de Montigny-le-Tilleul. L'hiver, le ping-pong a toujours ses fervents. Citons le grand tournoi de 1957. En 1958, le RCNSM. a rencontré dans cette discipline peu nautique, le R.S.N.M. de Liège.

Puisque nous parlons d'un sport peu violent, nous ne pouvons laisser sous silence, le très amical tournoi de pétanque organisé en 1961. Il nous a valu la visite des Clubs de St. Servais et de Jambes, auxquels 18 des nôtres donnèrent une réplique pleine de bonne volonté ...

Une des activités sportives les plus suivies au Club reste le cours d'éducation physique. Il est donné suivant les circonstances, soit au club, soit au gymnase de l'école Jeanty - Bodart. En 1954, le cours fut réorganisé par Roger Pierard sur des bases plus spécifiques de préparation aux sports nautiques.

En 1958, le RCNSM. s'est affilié pour sa section d'éducation physique à la F.B.G.E. devenue F.B.E.P. *

Alors que les cercles d'éducation physique spécialisés éprouvent tant de difficultés à réunir des adhérents, le RCNSM. est fier de pouvoir organiser avec succès des séances de gymnastique. Depuis 1958, Roger Pierard attribue une récompense - souvenir à la dame et au monsieur qui se sont montrés les plus assidus au cours durant la saison sportive.

Ce furent	1958 - 59	Bernadette Servais
		Louis De Winter
	1959 - 60	Françoise Acusidas - Pierard
		Gilbert Fobelets
	1960 - 61	Françoise Acusidas - Pierard
		Louis De Winter

En 1959, l'INEPS organise pour la première fois, les Tests Hiveraux pour Rameurs. Tous les inscrits du Club ont toujours réussi les épreuves, soit en

1959	12 Dames	et	9 Messieurs
1960	8 Dames	et	6 Messieurs
1961	4 Dames	et	9 Messieurs

En outre, sur les trois années, nous avons remporté 7 plaquettes collectives.

* La Fédération Belge de Gymnastique Educative a fusionné en 1960 avec la Ligue Belge d'Education Physique, pour former la Fédération Belge de l'Education Physique, à laquelle sont affiliées les sociétés et les membres des deux anciens groupements.

Pour terminer sur une note plus nautique, signalons encore que le Club possède une importante flottille de canoés particuliers. En dehors des balades sur la Meuse, ils servent surtout pour effectuer de nombreuses descentes de rivières (Semois, Lesse, Amblève, Ourthe). Certains membres ont depuis quatre ans plus de 30 descentes de rivières à leur actif. Notons encore que quelques membres taquinent la voile avec plaisir.

En dehors de sa vie strictement sportive, le R.C.N.S.M. a des activités connexes qui ne sont nullement négligeables.

En 1952 se tient à Namur l'exposition provinciale qui a pour thème «Sport et Santé». C'est l'occasion pour le Club de faire de la publicité pour le rowing en général et pour la société en particulier.

C'est dans deux stands que sont montrés au public les bateaux d'une part et les photos et trophées d'autre part. De la documentation obtenue à l'Antwerp Sculling Club et à la Société Royale Nautique Anversoise permit de donner un caractère national à cette propagande.

En 1953, une opération très importante est réalisée par le Club. C'est la transformation de la société en A.S.B.L. *

En 1946, lorsqu'après une importante assemblée générale d'après-guerre, le docteur Pigneur accède à la présidence, il insista vivement pour voir s'effectuer cette transformation. A cette fin, Léon Jeanmart fut nommé conseiller; il fut l'artisan juridique de cette opération très compliquée. Les tractations durèrent sept ans et même, comme nous allons le voir, dix ans pour voir leur aboutissement complet.

C'est le 17 octobre 1953 que les statuts de l' A.S.B.L. R.C.N.S.M. paraissent au moniteur (art. n° 2748 p 993. 994. 995.). Les fondateurs de la nouvelle forme juridique de la société avaient comparu le 30 septembre 1953 devant Maître Logé. Mais la société propriétaire des biens du Club n'était pas dissoute pour autant. Il fallait effectuer un transfert gratuit de propriété avec l'accord de tous les actionnaires de la société qui, de ce fait, renonçaient à leurs droits sur l'avoir social. Les opérations durèrent jusqu'en 1956 où les derniers actionnaires posèrent leur signature sur l'acte de cession.

* En 1925, en vain, la F.B.S.A. avait invité le Club à effectuer cette transformation.

Il faut rendre hommage à ceux qui ont abandonné leurs droits d'actionnaires, ce sont :

Alphonse Matagne	Fernand Hambursin
Jean Pigneur	Paul Wilbrant
Hervé Chisogne	Louis Deghelt
Firmin Hicguet	Louis Matagne
Albert Cornet	Ulric Sacré
Fernand Bombeek	Emile Dethier
Adrien Polet	Edouard Henrion
Henri Gerard	Emile Florent Dethier
Charles Geno	Edmond Simon
Edmond Haux	Edgard Deghelt
Désiré Brismée	Emile Sacré
Guillaume Hoogen	Louis Corbusier
Ernest André	Louis Lambert

Comme le disait Léon Jeanmart, « l'administration, la gestion et l'usage de votre centre nautique fonctionnera avec plus de sécurité et d'aisance que jadis. On peut dire aujourd'hui que le sport de l'aviron est sauvé à Namur, pour autant, toutefois, qu'il existe un minimum d'énergie ».

Dès la première Assemblée Générale, le Conseil d'Administration pour faciliter le fonctionnement, délègue à un Comité sportif, l'utilisation du matériel et la gestion de la société.

En 1954, le secrétaire L. Matagne, fait reparaître « Royal Club » dont le succès et le nombre de collaborateurs va grandissant. Le journal est le lien du Club avec les membres et les sympathisants. Il n'est pas que cela, puisque ses articles n'hésitent pas à mettre à jour des problèmes du sport et à exprimer les opinions débattues au quai de Meuse.

C'est aussi depuis le 28 novembre 1954, que chaque année, le patron des rameurs, St. Nicolas, vient combler les petits du Club. Quant au souper au boudin tenu à l'occasion de la fête du Saint Patron, il fait partie des traditions, dont l'origine échappe à la mémoire des plus anciens.

Au cours de l'hiver 55-56, un grand concours de photos diapositives obtint un grand succès et fit passer d'excellentes soirées. Les séances de projection et de cinéma amateur sont nombreuses au Club, plusieurs membres se sont taillés dans ce domaine une réputation des plus flatteuses dans les

cercles spécialisés. Ils ne manquent jamais de faire profiter leurs amis du Club de leurs productions qui ont souvent pour sujets, on s'en doute, la vie du Club, la navigation, le sport.

Par la suite, la commission des fêtes organise quelques « ciné-forum ».

Lors de l'hiver 55-56, une grosse perte « matériel » : notre énorme radeau embarcadère est emporté par la débacle de la Meuse gelée.

En 1956 et 1957, le Club perd ses deux présidents d'honneur, membres des plus éminents. Ce fut tout d'abord, Henri Gérard président d'honneur, qui nous quitte en 1956 quelques jours après nos régates; il était membre depuis 1892. En réalité âgé de 83 ans, H. Gérard avait 83 années de Club puisqu'il était fils de membre et que tout jeune il avait déjà pris le chemin du Club. Il fut avec E. Haux un des pionniers des descentes de rivières. La nouvelle du décès d'Edmond Haux arrive au début de 1957. Ensemble, ils avaient parcouru la Semois pour la première fois en 1908. Par la suite, leurs descentes de rivière ne se comptent plus.

Edmond Haux avait été admis au Club en 1884. Il fut successivement : secrétaire de 1892 à 1919, Président de 1920 à 1927, et Président d'honneur de 1927 à 1957, soit 73 années, un record de vie de clubman qui en faisait de loin notre doyen. Mort à 94 ans, E. Haux n'a jamais cessé de s'intéresser à son Club, dont il avait été un des piliers assurant la grandeur de la société lorsqu'il oeuvrait au comité.

En juin 1957, nous avons l'occasion de recevoir au Club, et ce ne sera pas la dernière fois, les élèves de la Section Normale Moyenne d'Education Physique de Nivelles, conduite par leur professeur Monsieur Ninin. Nous leur démontrons l'aviron, sa technique, sa valeur éducative. C'est une heureuse propagande pour le rowing que nous ne manquerons pas de rééditer avec beaucoup de plaisir.

1957 vit se dérouler au Club un bal masqué fort réussi, il était l'établissement d'une tradition qui s'affirme chaque année.

Le vendredi 6 décembre 1957, nous avons vécu au Club une brillante cérémonie d'hommage aux « Anciens ».

Parmi les personnalités on remarquait :

Monsieur le gouverneur Gruslin, président de l'institut national de

l'éducation physique et des sports, Monsieur le Baron Huart, sénateur, bourgmestre de Namur, M. Jacques Spreux, président de la Fédération royale belge des sociétés d'aviron, vice-président du comité olympique belge et de la fédération internationale d'aviron, M. Max Wasterlain, secrétaire général de l'Institut national de l'éducation physique et des sports, le docteur Pigneur, président du conseil d'administration de l'asbl du R.C.N.S.M., M. René Close, député permanent, M. Richard Bonzi, député permanent, M. Pieltain, échevin de Namur, président de la commission des fêtes, M. Dussart, échevin, président de la commission des sports, M. Jean Legros, conseiller à l'Institut national de l'éducation physique et des sports, M. Jos. Mutsaerts, président du comité sportif du R.C.N.S.M., M. Robert Godefridi, secrétaire général de la fédération royale belge des sociétés d'aviron, M. Raymond Dispas, directeur des fêtes de la ville, M. Joseph Colson, secrétaire de la commission sportive, M. Edouard Berck, membre de la commission sportive.

Le Président de l'ASBL, le docteur Pigneur dépose une gerbe au mémorial aux morts du Club. Après ce geste pieux, Monsieur Jos. Mutsaerts, président du comité sportif, salua les autorités provinciales et communales et les personnalités sportives à qui il adressa les sentiments de gratitude du Cercle. Il rendit hommage à la fidélité et au dévouement de ceux qui ont amené le Club au terme de son centenaire.

S'adressant aux jubilaires, il les félicita et fit remettre par M. Spreux les diplômes d'honneur à MM. l'avocat Léon Jeanmart, doyen du R.C.N.S.M., membre de la société depuis 1897; Ulric Sacré, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, trésorier du conseil d'administration, membre depuis 1906, comptant plus de 50 ans d'affiliation; Jean Materne, sénateur, bourgmestre de Jambes; Raoul Oger, ingénieur-entrepreneur; Franz Bister, industriel; Maurice Lefèvre et Max Dermine, comptant plus de 25 années; les anciens rameurs MM. Alphonse Matagne, Marcel Georges, directeur du matériel et membre de la commission d'entraînement du R.C.N.S.M., starter fédéral; Jean Thioux (retenu pour raisons de santé); André Gérard; Charles Le-suisse.

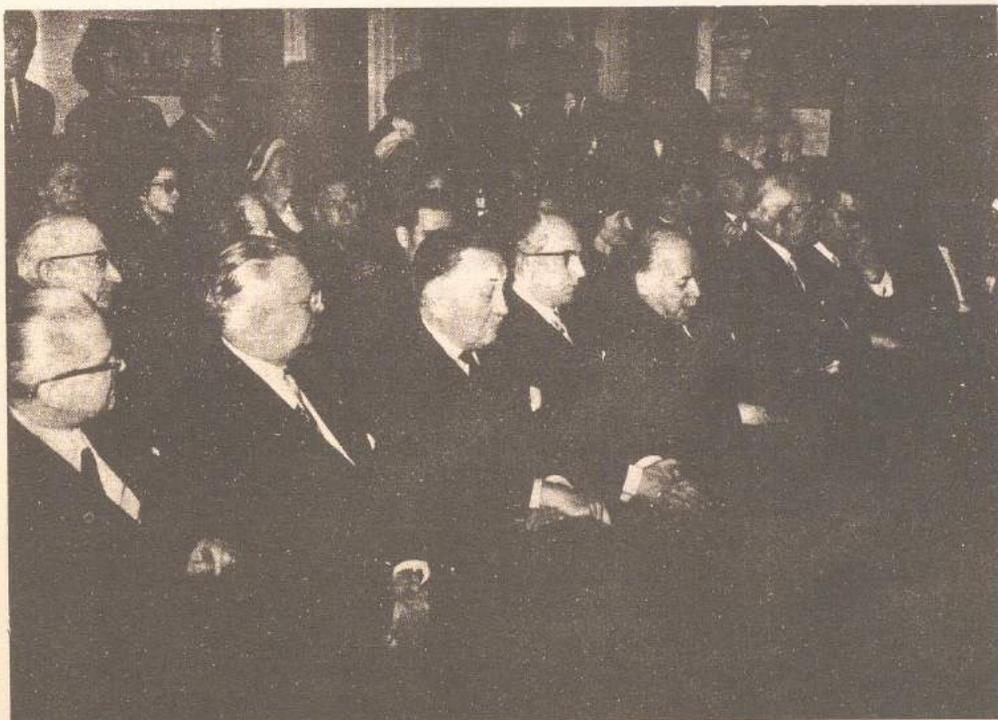
Enfin, s'adressant aux jeunes, le président les félicita de maintenir au Club, l'esprit de famille qu'il considère comme une part précieuse de l'important patrimoine légué par les anciens. Ensuite, M. Jacques Spreux dit la gratitude de la Fédération pour les héros du

jour, le Club Nautique Sambre et Meuse et ceux qui soutiennent ce sport olympique.

« Un ami dont on fête la fidélité et une fidélité toute spéciale: une fidélité sans obligation puisqu'elle est celle qui revient à un Club. Cinquante années de fidélité c'est une performance qui prouve, dit-il, la valeur intrinsèque du sport. »

C'est pour les performances que l'Etat accorde une médaille aux recordmen. C'est donc pour une performance qu'il accordera cette médaille pour la première fois en reconnaissance de l'attachement au club. Ces médailles furent remises à MM. Léon Jeanmart et Ulric Sacré, par M. Wasterlain.

Après avoir renouvelé ses félicitations, le Gouverneur souhaita que les membres maintiennent au Club ce climat d'amitié qui est un gage de longévité et de succès.



(fig. 23) Fête des Jubilaires en 1957

Au nom des jubilaires, M. Jeanmart remercia le Club et les personnalités qui les avaient honorés. Il rappela de très vieux et bons souvenirs du Club auquel il lègue son bateau à titre de gratitude pour les belles heures que le R.S.N.S.M. lui procura.

Enfin, en sa qualité de jubilaire et de bourgmestre de Jambes, commune où sont situées les installations du Club, M. le sénateur Materne s'associa aux remerciements formulés.

Cette brillante séance académique fut suivie d'une réception des plus réussies.

L'hiver 1958, les membres ont le plaisir d'assister à une séance de « Théâtre en rond » donnée au Club-house. Ils peuvent applaudir Odette Paris et Jacques Vernal dans « La peur des coups » de Courteline. Ensuite Michel Malarme et Fernand Bombeeck se joignent à eux pour nous donner un récital de poésies de : Musset, Verlaine, P. Fort, etc.... Ce fut une charmante soirée.

Le 25 octobre nous avons le plaisir d'entendre au Club un excellent récital de musique de chambre avec Jos Mutsaerts au violon, Gaston Brandt au violoncelle et Alphonse Matagne au piano, qui interprètent : le trio n° 4 en si bémol de Beethoven et le trio en ré de Haydn. Au cours de la même soirée, Jeanne Matagne interpréta : Prélude et fugue de J.S. Bach, La ronde villageoise de Vincent d'Indy, Improvisation en ré de F. Poulenc et l'étude sol bémol de Chopin. En intermède, Fernand Bombeeck nous dit avec beaucoup de finesse, quelques pièces de son répertoire : « Un toit là-bas » d'E. Verhaeren, « Un jour simple » de F. Gregh, « Les premiers pas », de Paileron et « Les animaux malades de la peste » de J. de La Fontaine.

En 1958, le R.C.N.S.M. reçoit un diplôme d'honneur du Comité de Folklore du Namurois. Depuis 1954, année de la résurrection des joutes namuroises, des membres du Club ont participé avec succès à toutes les joutes organisées sur la Meuse.

Au début de 1959, nous apprenons le décès de Orlov Andersen, une des grandes figures de l'aviron belge et européen. Il touchait de près la vie du Club, puisque durant la guerre, il y introduisit avec compétence, le style Fairbain.

Le 16 décembre 1960, le Club perd son conseiller juridique, M. Léon Jeanmart dont nous avons déjà parlé. Il fut le principal artisan de la transforma-

tion de notre Société en A.S.B.L., assurant ainsi la pérennité du R.C.N.S.M

Plus près de nous, le 23 décembre 1961, nous avons eu le grand plaisir de féliciter notre doyen Ulric Sacré qui avait 55 années de Club. Au cours d'une cérémonie intime, mais combien cordiale, par la voix du Président Pigneur, nous avons pu l'assurer de notre gratitude pour les services qu'il a rendus et continue à rendre au Club. Ce fut aussi l'occasion de lui dire notre admiration pour sa volonté et son enthousiasme qui constituent pour nous un précieux exemple. Tandis qu'il était fleuri par les dames de la société, les membres ont remis à Ulric Sacré un album composé pour lui et relié aux couleurs du Club. Il contenait en hommage les signatures de tous les membres.

EN GUISE DE CONCLUSION

D'aucuns s'étonneront de voir que notre présent n'égale pas notre passé. Ils s'étonneront encore plus quand nous leur dirons que nous voyons cela sans amertume profonde. Au point de vue strictement sportif, les faits sont là : le mal n'est pas propre au R.C.N.S.M., le rowing belge n'est pas brillant, c'est un fait.

Il y a déjà pas mal d'années que l'aviron est entré dans une période difficile où il subit la concurrence d'autres sports en plein développement. Dans l'entre deux guerres, les dirigeants du R.C.N.S.M. espéraient un regain d'activité sportive amateur à la faveur de l'augmentation des loisirs. Cette tendance se dessinait dans l'évolution sociale. Tous, y compris les théoriciens sociaux, s'accordaient pour voir le sport bénéficier des heures libres par un accroissement des heures consacrées à l'exercice.

Hélas, nous avons dû admettre une diminution de la pratique sportive. Nous avons assisté à une dégradation progressive. Les « sportifs » sont venus garnir les tribunes des stades, quand ils ne se sont pas transformés en spectateurs de matchs à la T.V. Dans notre pays, le rowing a le courage de rester le dernier bastion de l'amateurisme. Il doit en subir fièrement les inconvénients. Il est dominé par les sports moins exigeants, où le recrutement s'effectue en alléchant les jeunes par des « indemnités » copieuses.

En dehors de ces considérations matérielles, la masse des jeunes se tourne vers des spécialités à la mode, parce que faciles : beaucoup de matériel, peu ou pas d'effort et l'impression agréable de devenir vite « quelqu'un » dans la spécialité ou en cas d'insuffisance blessante pour l'amour-propre, on peut tricher avec la réalité des performances. Au R.C.N.S.M., nous ne pouvons admettre cette façon de voir. L'apprentissage des sports nautiques, même en dehors de la compétition, doit se faire par la seule voie valable, la difficile, celle qui fait appel à l'énergie tant au point de vue musculaire que mental.

Ce sera aussi la voie des vraies satisfactions morales et du salutaire plaisir physique trouvé dans l'action. « Nous ne voulons pas être de

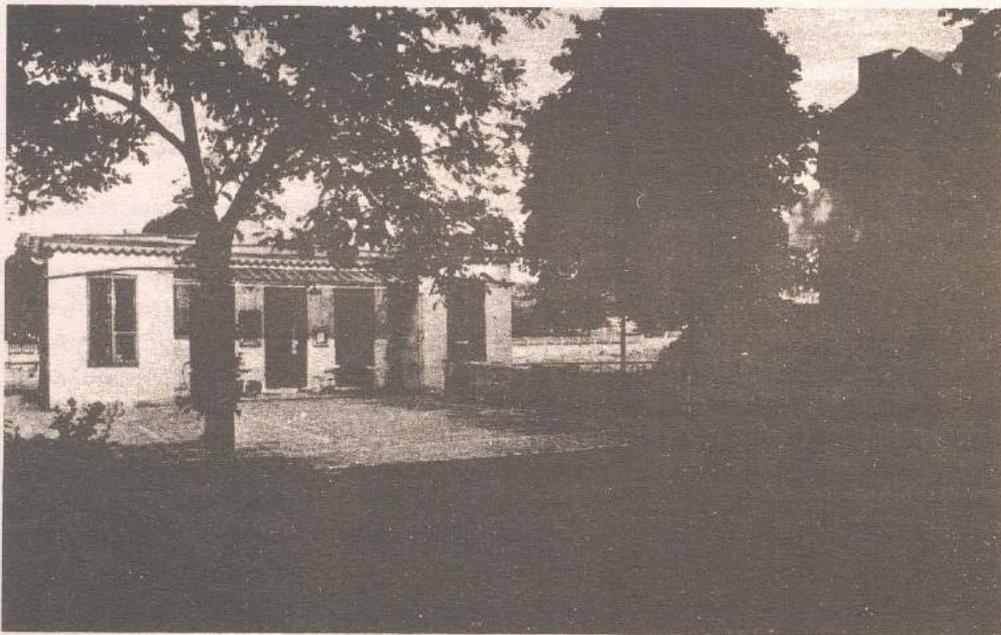
ces « dirigeants » qui ont un chrono à la place du coeur » (Jean Corhumel, 1956). Cette manière de voir le sport ne nous est pas dictée par le dépit, nous avouons d'ailleurs que notre grande joie serait de voir dans nos rangs, de jeunes sportifs, ascètes modernes qui se tourneraient vers la compétition, acceptant toutes les belles servitudes que cela impose. Les satisfactions que l'on retire de l'aviron sont énormes. Mais c'est un sport dur, qui exige de ses adeptes le maximum de qualités techniques et foncières. Il requiert aussi de nombreuses heures libres et de grands sacrifices. Si d'heureuses vocations pouvaient surgir en ce sens, qu'elles soient assurées de toute notre sollicitude. Le R.C.N.S.M. sera toujours prêt à préparer des rameurs tant foncièrement que techniquement avec le maximum des possibilités que nous entretenons parce que c'est là notre raison d'être.

Cependant, ce que nous voulons avant tout, c'est offrir à tous nos membres des possibilités de se « desporter honnestement » en vue de conserver l'équilibre de l'homme complet. Témoin de cet aspect social du sport que nous préconisons: le nombre de nos baladeurs et descendeurs de rivières. Cette conception du sport appartient à notre manifeste moral. Il n'est pas écrit dans nos statuts, il se transmet depuis des générations au cours de conversations amicales où les anciens, poussés par leur enthousiasme, initient les plus jeunes à cette saine philosophie du sport, fruit de 100 années d'expérience de gestion, 100 années de joies sportives, d'amitiés nouées sur l'eau où les muscles se développent tandis que les poumons s'aèrent dans le cadre incomparable de notre bonne Meuse.

L'existence du Club a précédé toutes les structures sportives nationales et internationales, aucune fédération ou organisme officiel n'a parrainé ou soutenu la société lors de sa création et de ses premières années. Cependant jamais le Club ne fut aussi brillant qu'à ses débuts. C'est donc par nous-mêmes et en nous-mêmes que nous devons vouloir l'avenir comme l'avaient fait nos fondateurs. Notre confiance reste à une conception individualisée et libérale du sport, elle a fait ses preuves chez nous. Certes les appuis et subsides extérieurs nous sont nécessaires, mais leur irrégularité au cours des ans amène des hauts et des bas qui pourraient être dangereux. Dans les situations critiques, le comité a vu surgir des majorités sages et compétentes qui sauvèrent la société de ses crises graves. Notre Club s'en est toujours tiré à son grand honneur. Nous ne voyons pas pourquoi il n'en serait pas de même dans le futur. Parcourir en ces pages l'histoire du Club n'est pas une vaine contemplation du passé, nous y trouvons la source de notre optimisme et notre confiance dans notre

action obstinée.

L'enthousiasme et la fidélité de notre ligne de conduite, celle de nos précurseurs, seront les impératifs qui assureront l'avenir que nous voulons heureux et prospère pour notre cher R. C. N. S. M.



(fig. 24) Le Club Nautique

ANNEXES

I

100 COMITES DU R.C.N.S.M.

Nos douze présidents :

- Félicien ROPS (1862)
- SIMONIS de BARBANCON (1866)
- Baron de WOELMONT d'HAMBRAINE (1870)
- Baron de WOELMONT de FROCOURT (1880)
- Antoine MARLAIRE (1885)
- Fritz SCHOEFFTER (1912)
- Edmond HAUX (1920)
- Jules CLOSE (1927)
- Léon JEANMART (1934)
- Edmond SIMON (1939)
- Louis CLOSE (1944)
- Jean PIGNEUR (1946)

LES COMITES

1862.

Président: Félicien ROPS
Vice-Président: Anatole ROPS
Secrétaire-Trésorier: Victor ROPS
Bureau provisoire qui fut en fonction pour assurer les débuts du C.N.S.M. nommé suite à une assemblée, le 17 août 1862 au café de la Monnaie.
Pour le 1er novembre 1862, 30 membres fondateurs. cfr chap. I

1863.

Président: Félicien ROPS
Vice-Président: Anatole ROPS
Secrétaire: Victor ROPS
Secrétaire adjoint-Trésorier: Antoine MARLAIRE
Commissaires: E. CHARLIER
A. DANDOY
C. STIENNON
AUTRE COMITE: Les Brunets.
Réunion assemblée générale du 26 décembre 1863.

1864.

Président d'honneur: SIMONIS de BARBANCON
 Membre d'honneur: Monsieur DURY, Président du Conseil provincial
 Président: Félicien ROPS
 Secrétaire: Victor ROPS
 Secrétaire adjoint-Trésorier: Antoine MARLAIRE
 Directeur du matériel bateaux: Victor LEANNE
 Commissaires: E. CHARLIER, A. DANDROY, C. STIENNON.
 AUTRE COMITE: Les Brunets.

1865.

Président d'honneur: S.A.R. Duc de Brabant-Comte de Hainaut
 Président: Félicien ROPS
 Vice-Présidents: Anatole ROPS, Victor ROPS
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 Trésorier: Victor BORLEE
 Ingénieur architecte du C.N.S.M.: Félicien ROPS
 Directeur du matériel bateaux: Victor LEANNE
 Directeur des fêtes: Edmond CHARLIER
 Commissaires: J. TREPAGNE, HONNINKX, A. DANDROY.
 AUTRE COMITE: Les Brunets.

1866.

Président d'honneur: S.A.R. Duc de Brabant
 Membres d'honneur: Charles de COSTER, Léon JOURET, Jules MAGERY
 Président: SIMONIS de BARBANCON
 Vice-Président: Félicien ROPS
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 Trésorier: Victor BORLEE
 Médecin du Club: Dr René VERNIORY
 Commissaires: E. CHARLIER, F. LEANNE, E. THIRY, A. WESMAEL, A. DANDROY
 AUTRES COMITES: Les Brunets
 Les Gladiateurs

1867.

Président d'honneur: S.A.R. Duc de Brabant
 Membre d'honneur: Monseigneur l'Evêque de Namur
 Président: SIMONIS de BARBANCON
 Vice-Président: Félicien ROPS
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire-adjoint: Elisée THIRY
 Trésorier: Victor BORLEE
 Directeur de la partie active: A. DANDROY
 Sous-Directeur de la partie active: J. TREPAGNE
 Commissaires: MASSET, LAMBERT
 AUTRES COMITES: Les Brunets, Les Gladiateurs.

1868.

Président d'honneur: S.A.R. Duc de Brabant
 Président: SIMONIS de BARBANCON
 Vice-Président: Félicien ROPS, Armand DANDROY
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 Trésorier: Henri SNEYERS
 Directeurs du matériel: A. DANDROY, J. TREPAGNE
 Commissaires: V. ROPS, MASSET, LAMBERT
 AUTRES COMITES: Les Brunets - Les Gladiateurs

1869.

Président: SIMONIS de BARBANCON
 Vice-Président: Victor ROPS
 Secrétaire: Armand DANDOY
 Trésorier: Antoine MARLAIRE
 Directeur du matériel: Henri SNEYERS
 Directeur adjoint du matériel: LAMBERT
 AUTRES COMITES: Les Brunets - Les Gladiateurs

1870.

Président: Baron de WOELMONT d'HAMBRAINE
 Vice-Président: Victor ROPS
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 Trésorier: Henri SNEYERS
 AUTRES COMITES: Les Brunets, Les Gladiateurs, Center-boat Rigolette,
 Section armes, gymnastique et vélocipèdes.

1871.

Président: Baron de WOELMONT d'HAMBRAINE
 Vice-Président: Victor ROPS
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 Trésorier: Henri SNEYERS
 Régie du passage d'eau: Anatole ROPS
 AUTRES COMITES: Les Brunets, Les Gladiateurs, Center-boat Rigolette,
 Section armes, gymnastique et vélocipèdes

1872.

Président: Baron de WOELMONT d'HAMBRAINE
 Vice-Président: Victor ROPS
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire-adjoint: Charles RENSON
 Trésorier: Henri SNEYERS
 Régie passage d'eau: Anatole ROPS
 Directeur du local: Henri SNEYERS
 Directeur des bateaux: Charles RENSON, BOTHY
 Commissaire: WESMAEL
 AUTRES COMITES: Les Brunets, Les Gladiateurs, Center-boat Rigolette,
 Section: armes, gymnastique et vélocipèdes.

1873.

Vice-Président: Victor ROPS
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 Trésorier: Henri SNEYERS
 Régie passage d'eau: Anatole ROPS
 Commissaire: WESMAEL
 AUTRES COMITES: Les Brunets, Les Gladiateurs, Center-boat Rigolette,
 Section: armes, gymnastique et vélocipèdes.

1874.

Président: Baron de WOELMONT d'HAMBRAINE
 Vice-Présidents: MOXHON, Victor ROPS
 Secrétaire: Antoine MARLAIRE
 AUTRES COMITES: Les Brunets, Les Gladiateurs, Center-boat Rigolette,
 Section: armes, gymnastique et vélocipèdes.

1875.

Vice-Président: Antoine MARLAIRE, MOXHON
 AUTRES COMITES: Les Brunets. Center-boat Rigolette,
 Section: armes, gymnastique et vélocipèdes.

1876.

Vice-Présidents: Antoine MARLAIRE, MOXHON
 Secrétaire: Frédéric COLLET
 Trésorier: VALENTIN
 Directeurs des fêtes: G. RENSON, E. HENIN, WESMAEL
 AUTRES COMITES: Les Brunets, Section: armes, gymnastique et vélocipèdes.

1877.

Vice-Présidents: MOXHON (démission 14 février 1877) A. MARLAIRE
 Secrétaire: Frédéric COLLET
 Secrétaire-adjoint: POUTRAIN
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du matériel: Antoine MARLAIRE
 Directeur du local: LEFERT
 Directeur des fêtes: Charles RENSON
 AUTRE COMITE: Les Brunets

1878.

Membres d'honneur: Tous les officiers de la place
 Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: Frédéric COLLET
 Secrétaire-adjoint: Ernest DUPIERREUX
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du matériel-bateaux: LEFERT
 Directeur du local: Ernest MARCHAL
 Directeurs des fêtes: Léon JOURDAIN, Louis WILMET
 AUTRE COMITE: Les Brunets

1879.

Président d'honneur: Marquis Albert de BEAUFORT
 Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: Ernest DUPIERREUX
 Secrétaire-adjoint: Frédéric COLLET
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du local: Ernest MARCHAL
 Directeur des bateaux: LEFERT
 Directeurs des fêtes: Léon JOURDAIN, Louis WILMET
 AUTRE COMITE: Les Brunets.

1880.

Président d'honneur: Marquis Albert de BEAUFORT
 Président: Baron de WOELMONT de FROCOURT
 Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: Anatole JEANMART
 Secrétaire adjoint: Frédéric COLLET
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du local: Ernest MARCHAL
 Directeur des bateaux: LEFERT
 Directeurs des fêtes: Léon JOURDAIN, PALANTE
 AUTRE COMITE: Les Brunets

1881.

Membres d'honneur: Monsieur OUTER Cdt et
 Monsieur Wilton Lt de la Malle " Prince Baudouin"
 Messieurs les officiers du 12ème rég. ligne.

Président: Baron de WOELMONT de FROCOURT
 Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: J.B. DESIRANT
 Secrétaire-adjoint: Frédéric COLLET
 Directeur des bateaux: LEFERT
 Directeur du local: Ernest MARCHAL
 Directeurs des fêtes: A. MIDARINE, Léon JOURDAIN

1882.

Président: Baron de WOELMONT de FROCOURT
 Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: L. PONGIE
 Secrétaire-adjoint: Frédéric COLLET
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur des bateaux: LEFERT
 Directeur du local: Ernest MARCHAL
 Directeurs des fêtes: Léon JOURDAIN, A. MIDARINE

1883.

Président: Baron de WOELMONT de FROCOURT
 Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: L. PONGIE
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du local: DUPONT
 Directeur des bateaux: Anatole JEANMART
 Directeurs des fêtes: JOURDAIN, PALANTE, LEFERT

1884.

Président: Baron de WOELMONT de FROCOURT
 Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: L. PONGIE
 Secrétaire adjoint: E. THIRY
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du local: DUPONT
 Directeur des bateaux: Anatole JEANMART
 Commissaire: BOTHY

1885.

Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: Anatole JEANMART
 Secrétaire adjoint: L. PONGIE
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeurs des bateaux: LEBRUN, DUPONT
 Directeurs des fêtes: BOTHY, E. THIRY
 Commissaire: VAN DEN BUSCHE

1886.

Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: Anatole JEANMART
 Trésorier: Emile HENIN

Directeur du matériel: DELFORGE
 Directeur des bateaux: WAUTELET
 Directeurs des fêtes: DUPONT, DE KENMETER Paul, FLAMACHE
 Commissaire: VAN DEN BUSCHE

1887.

Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: DE KENMETER Paul
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du matériel: DELFORGE
 Directeurs des fêtes: DUPONT, FLAMACHE
 Commissaires: WAUTELET, JEANMART, VAN DEN BUSCHE

1888.

Membre d'honneur: Henri BASTIN (Cdt. marine Ostende)
 Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: E. BLYCHAERT
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du local: DELFORGE
 Directeur des bateaux: O RONVAUX
 Directeurs des fêtes: F. RONVAUX, Paul DE KENMETER, BREYDEL,
 FLAMACHE
 AUTRE COMITE: Daisy Club Tennis

1889.

Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: E. BLYCHAERT
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du matériel: DELFORGE
 Directeurs des fêtes: RONVAUX, DE KENMETER Paul, BREYDEL, FLAMACHE
 Commissaire: F. WODON
 AUTRE COMITE: Daisy Club Tennis

1890.

Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: O. RONVAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: Emile HENIN
 Directeur du local: DELFORGE
 Directeur des bateaux: TRIFFAUX
 Commissaires: DE KENMETER, F. WODON, M. DELAITTE
 AUTRE COMITE: Daisy Club TENNIS

1891.

Vice-Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: DELAITTE
 Directeur du local: DELFORGE
 Directeur des bateaux: TRIFFAUX
 Commissaires: J. BELOT, F. WODON, E. HENIN
 AUTRE COMITE: Daisy Club Tennis
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: MARLAIRE
 Suppléant: TRIFFAUX

1892.

Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: E. HAUX
 Secrétaire-adjoint: GILSON
 Trésorier: DELAITTE
 Directeur du local: DELFORGE
 Directeur des bateaux: TRIFFAUX
 Commissaires: WODON, E. HENIN
 AUTRE COMITE: Daisy Club Tennis
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: MARLAIRE
 Suppléant: TRIFFAUX

1893.

Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: E. HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: J. DELAITTE
 Directeur du local: J. BELOT
 Directeur du matériel-bateaux: TRIFFAUX
 Commissaires: WODON, DEFFENSE, E.HENIN
 AUTRE COMITE: Daisy Club Tennis
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: MARLAIRE
 Suppléant: TRIFFAUX

1894.

Président: Antoine MARLAIRE
 Secrétaire: E. HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: E. HAUX
 Directeur du local: E. MARIN
 Directeur des bateaux: TRIFFAUX
 Commissaires: F. WODON, J. BELOT, E. HENIN, LECONTEUX
 AUTRE COMITE: Daisy Club Tennis
 Délégués F.B.R.S.A.
 Effectif: MARLAIRE
 Suppléant: TRIFFAUX

1895.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: E. JOSSART
 Secrétaire: E. HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: QUINOT
 Directeur du local: CAMBRELIN
 Directeur des bateaux: TRIFFAUX
 Directeur des fêtes: THISSE
 Commissaires: F. WODON, J. BELOT, HENIN, LECONTEUX
 AUTRE COMITE: Daisy Club Tennis
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: MARLAIRE
 Suppléant: TRIFFAUX

1896.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: Armand DRAYE
 Directeur des entraînements: E. MARIN
 Commissaires: F. HENIN, F. WODON, C. QUINOT
 AUTRE COMITE: Daisy Club Tennis
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: MARLAIRE
 Suppléant: E. HAUX

1897.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: E. JOSSART
 Secrétaire: E. HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: C. QUINOT
 Directeur du local: CAMBRELIN
 Directeur des bateaux: A. DRAYE
 Commissaires: THISSE, GERARD
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: MARLAIRE
 Suppléant: E. HAUX

1898.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: Victor BORLEE
 Commissaires: L. CAMBRELIN, C. QUINOT, A. DRAYE, H. GERARD, J. CLOSE
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: O. GREGOIRE (président F.B.S.A.)
 Suppléant: E. HAUX

1899.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. GILSON
 Trésorier: Victor BORLEE
 Commissaires: L. CAMBRELIN, A. DRAYE, H. GERARD, G. HOOGEN.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: O. GREGOIRE (président F.B.S.A.)
 Suppléant: E. HAUX

1900.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: J. CLOSE
 Trésorier: Victor BORLEE
 Commissaires: L. CAMBRELIN, A. DRAYE, H. GERARD, G. HOOGEN

Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: O. GREGOIRE (président F.B.S.A.)
 Suppléant: E. HAUX

1901.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: J. CLOSE
 Trésorier: Victor BORLEE
 Trésorier-adjoint: Armand DRAYE
 Commissaires: L. CAMBRELIN, H. GERARD, G. HOOGEN
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: O. GREGOIRE (président F. B. S. A)
 Suppléant: E. HAUX

1902.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Trésorier: Armand DRAYE
 Directeur des entraînements: J. CLOSE
 Directeur du matériel: E. DEGHELT
 Commissaires: H. GERARD, V. BORLEE, G. HOOGEN
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: A. MARLAIRE
 Suppléant: E. HAUX

1903.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: E. JOSSART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Directeur des entraînements: J. CLOSE
 Directeur du matériel: E. DEGHELT
 Commissaires: H. GERARD, V. BORLEE, G. HOOGEN
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: A. MARLAIRE
 Suppléant: E. HAUX

1904.

Président: Antoine MARLAIRE
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Trésorier: Armand DRAYE
 Directeur des entraînements: J. CLOSE
 Directeur du matériel: E. DEGHELT
 Commissaires: H. GERARD, V. BORLEE, G. HOOGEN
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: A. MARLAIRE
 Suppléant: E. HAUX

1905.

Président: Antoine MARLAIRE

Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Trésorier: Armand DRAYE
 Directeur des entraînements: J. CLOSE
 Directeur du matériel: E. DEGHELT
 Commissaires: H. GERARD, V. BORLEE, G. HOOGEN
 COMITE FETE VENITIENNE:

MOXHON, MARCHAL, DEBASSIN, Major LEGRAND,
 BAUDART, AIGRET, J. TREPAGNE, A. JOMOUTON,
 REMY, Capitaine PROVIS, VAN CUTSEM, BODART
 (ingénieur en chef C.F.), RONAM (Cdt. principal C.F.).

Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1906.

Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Trésorier: Armand DRAYE
 Directeur des entraînements: J. CLOSE
 Directeur du matériel: E. DEGHELT
 Commissaires: H. GERARD, V. BORLEE, G. HOOGEN
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: M. HAUX

1907.

Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: L. JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, H. GERARD, L. BIVORT, F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1908.

Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, H. GERARD, L. BIVORT, F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1909.

Membre d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, H. GERARD, L. BIVORT,
 F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1910.

Membre d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, H. GERARD, L. BIVORT,
 F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1911.

Membre d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président: Edmond JOSSART
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: L. JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, H. GERARD, L. BIVORT,
 F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1912.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Présidents d'Honneur: Louis BIVORT, Maurice MAGERY
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1913.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Présidents d'Honneur: Louis BIVORT, Maurice MAGERY.
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1914.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président: Louis BIVORT, Maurice MAGERY
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX

Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1915.

Président d'Honneur: Anatole ROPS
 Vice-Présidents d'Honneur: Louis BIVORT, Maurice MAGERY.
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: E. DEGHELT, J. CLOSE, F. QUARRE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1916.

Président d'Honneur: ROPS
 Vice-Présidents d'honneur: Louis BIVORT, Maurice MAGERY.
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: J. CLOSE, F. QUARRE, MASSAUX.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1917.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président d'honneur: Louis BIVORT
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: J. CLOSE, F. QUARRE, MASSAUX, SIMON
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1918.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président d'honneur: Louis BIVORT
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: J. CLOSE, F. QUARRE, MASSAUX
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1919.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président d'honneur: Louis BIVORT
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Commissaires: J. CLOSE, F. QUARRE, MASSAUX
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. HAUX
 Suppléant: H. GERARD

1920.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président d'honneur: Louis BIVORT
 Président: Fritz SCHOEFFTER
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: Edmond HAUX
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Directeur du matériel: WILBRANT, OGER
 Commissaires: J. CLOSE, F. QUARRE, MASSAUX, SIMON, DICHSCHEIN, GRAFE

1921.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Président d'honneur: Louis BIVORT
 Président: Edmond HAUX
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: H. GRAFE
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Trésorier-adjoint: BRISMEE
 Directeur des entraînements: WILBRANT
 Directeur du matériel: MAIRY
 Commissaires: DICHSCHEIN, POLET
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: GRAFE
 Suppléant: WILBRANT

1922.

Président d'honneur: Anatole ROPS
 Vice-Présidents d'honneur: Louis BIVORT, Georges MAGERY.
 Président: Edmond HAUX
 Vice-Président: Henri GERARD
 Secrétaire: H. GRAFE
 Secrétaire-adjoint: Léon JEANMART
 Trésorier: Armand DRAYE
 Directeur des entraînements: WILBRANT
 Directeur du matériel: E. MAIRY
 Directeur des fêtes: A. POLET
 Commissaires: MASSAUX, DICHSCHEIN, Cdt. ROZE.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: H. GRAFE
 Suppléant: WILBRANT

1923.

Président d'honneur: Armand **DRAYE**
 Vice-Présidents d'honneur: **Louis BIVORT**, **Georges MAGERY**
 Président: Edmond **HAUX**
 Vice-Présidents: H. **GERARD**, **A. DRAYE**
 Secrétaire: Désiré **BRISMEE**
 Secrétaire-adjoint: Léon **JEANMART**
 Trésorier: H. **GRAFE**
 Commissaires: E. **MAIRY**, P. **WILBRANT**, **MASSAUX**, **DICHSCHEN**, **LAVIGNE**.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: H. **GRAFE**
 Suppléant: **WILBRANT P.**

1924.

Vice-Présidents d'honneur: **Louis BIVORT**, **Georges MAGERY**
 Président: Edmond **HAUX**
 Vice-Présidents: H. **GERARD**, **A. DRAYE**
 Secrétaire: Désiré **BRISMEE**
 Secrétaire-adjoint: Léon **JEANMART**
 Trésorier **A. MASSAUX**
 Directeurs du matériel: **Jos MUTSAARTS**, **Marcel GEORGES**.
 Commissaires: J. **MAIRY**, F. **QUARRE**, **Henri DE WINTER**
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: D. **BRISMEE**
 Suppléant: J. **MAIRY**

1925.

Vice-Présidents d'honneur: **Louis BIVORT**, **Georges MAGERY**
 Président: Edmond **HAUX**
 Vice-Présidents: H. **GERARD**, **A. DRAYE**
 Secrétaire: Désiré **BRISMEE**
 Secrétaire-adjoint: Léon **JEANMART**
 Trésorier: **A. MASSAUX**
 Commissaires: J. **MAIRY**, F. **QUARRE**, **H. DE WINTER**, **Jos MUTSAARTS**,
Marcel GEORGES.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: D. **BRISMEE**
 Suppléant: J. **MAIRY**

1926.

Vice-Présidents d'honneur: **L. BIVORT**, **H. GERARD**, **G. MAGERY**
 Président: Edmond **HAUX**
 Vice-Présidents: H. **GERARD**, **A. DRAYE**
 Secrétaire: Désiré **BRISMEE**
 Secrétaire-adjoint: Léon **JEANMART**
 Trésorier: Major **André ROZE**
 Directeur des entraînements: **E. DICHSCHEN**
 Directeurs du matériel: **SIMON**, **Jos**, **MUTSAARTS**.
 Commissaires: F. **PINEUR**, **EDINSON**, **A. HAMOIR**
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: D. **BRISMEE**
 Suppléant: J. **MAIRY**

1927.

Président d'Honneur: Edmond **HAUX**
 Vice-Présidents: **A. DRAYE**, **H. GERARD**

Président: Jules CLOSE
 Vice-Présidents: L. JEANMART, J. MAIRY
 Secrétaire: Désiré BRISMEE
 Secrétaire-adjoint: PINEUR
 Trésorier: André ROZE
 Trésorier-adjoint: HAMOIR
 Directeur des entraînements: DICHSCHEIN
 Directeurs du matériel: SIMON, DETHIER.
 Commissaire: DEGHELT
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: D. BRISMEE
 Suppléant: J. MAIRY

1928.

Présidents d'honneur: E. HAUX, PHILIBERT
 Vice-Présidents d'Honneur LAMBERT (secrétaire du Club Nautique de Charleville) Henri GERARD
 Président: J. CLOSE
 Vice-Présidents: L. JEANMART, J. MAIRY
 Secrétaire: Désiré BRISMEE
 Trésorier: André ROZE
 Directeur des entraînements: Marcel GEORGES
 Directeur du matériel: SIMON
 Commissaires: PINEUR, DEGHELT, DETHIER, HAMOIR

1929.

Président d'Honneur: E. HAUX, MARQUET
 Président: Jules CLOSE
 Vice-Présidents: L. JEANMART, J. MAIRY
 Secrétaire: Désiré BRISMEE
 Trésorier: SIMON
 Directeur des entraînements: M. GEORGES
 Directeur de matériel bateaux: M. GEORGES
 Directeur du local: DETHIER
 Commissaires: HAMOIR, ANCIAUX, PINEUR
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: M. GEORGES
 Suppléant: ANCIAUX

1930.

Présidents d'honneur: G. MARQUET, Edmond HAUX
 Vice-Présidents d'honneur: G. MAGERY, A. DRAYE, H. GERARD
 Président: Jules CLOSE
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, J. MAIRY
 Secrétaire: Désiré BRISMEE
 Secrétaire-adjoint: CORBUSIER
 Trésorier: SIMON
 Trésorier-adjoint: ANCIAUX
 Directeur du matériel-bateaux: J. MUTSAARTS
 Directeur du local: DETHIER
 Directeur des fêtes: L. DEGHELT
 Commissaires: A. HAMOIR, P. PINEUR, E. DETHIER

1931.

Président d'honneur: G. MARQUET, E. HAUX
 Vice-Présidents d'honneur: G. MAGERY, A. DRAYE, H. GERARD



R. DELCHAMBRE



U. SACRE



J. PIGNEUR

LE COMITE 1962.



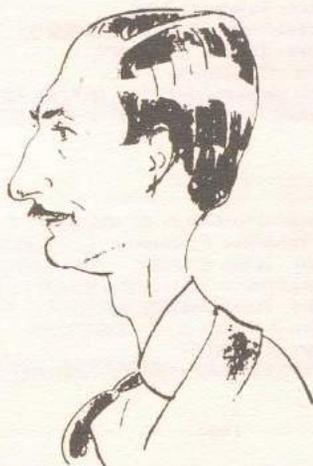
J. QUOITIN



J. DOUXCHAMPS



J. MUTSAARTS



F. BOMBEECK

CARICATURES DE JEAN LEGRAND.



H. GUILBEAU



I. FRONVILLE



R. PIERARD

Président: Jules CLOSE
 Vice-Président: Léon JEANMART
 Secrétaire: Désiré BRISMEE
 Trésorier: E. SIMON
 Directeur du matériel: Jos MUTSAARTS
 Commissaires: DEGHELT, PINEUR, GEORGES

1932.

Présidents d'honneur: G. MARQUET, E. HAUX
 Vice-Présidents d'honneur: G. MAGERY, A. DRAYE, H. GERARD
 Président: Jules CLOSE
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, J. MAIRY
 Secrétaire: Désiré BRISMEE
 Secrétaire-adjoint: L. CORBUSIER
 Trésorier: E. SIMON
 Commissaires: DEGHELT, PINEUR, DETHIER, GEORGES, DE WINTER.

1933.

Présidents d'honneur: G. MARQUET, E. HAUX
 Vice-Présidents d'Honneur: G. MAGERY, A. DRAYE, H. GERARD
 Président: Jules CLOSE
 Vice-Président: Léon JEANMART
 Secrétaire: Désiré BRISMEE
 Secrétaire-adjoint: L. CORBUSIER
 Trésorier: E. SIMON
 Directeur du matériel: Jos MUTSAARTS
 Commissaires: DEGHELT, M. GEORGES, P. PINEUR, DE WINTER
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: M. GEORGES
 Suppléant: DE WINTER

1934.

Président d'honneur: Edmond HAUX
 Vice-Président d'honneur: Henri GERARD
 Président: Léon JEANMART
 Vice-Président: D. BRISMEE
 Secrétaire: LANGE
 Trésorier: E. SIMON
 Commissaires: DETHIER, PINEUR, JAUPIN, DE WINTER, CORBUSIER
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: DE WINTER
 Suppléant: CORBUSIER

1935.

Président d'honneur: E. HAUX
 Vice-Président d'honneur: Henri GERARD
 Président: Jules CLOSE
 Vice-Présidents: D. BRISMEE, L. JEANMART
 Secrétaire: LANGE
 Trésorier: E. SIMON
 Commissaires: DETHIER, JAUPIN, PINEUR
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. SIMON
 Suppléant: CORBUSIER

1936.

Président d'honneur: Edmond HAUX
 Vice-Président d'honneur: Henri GERARD

Président: Jules CLOSE
 Vice-Présidents: L. JEANMART, D. BRISMÉE
 Secrétaire: LANGE
 Trésorier: SIMON E.
 Directeur du matériel: JAUPIN
 Commissaires: CORBUSIER, ANCIAUX, THIOUX, DETHIER
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: SIMON E.

1937.

Président d'honneur: Edmond HAUX
 Vice-Président d'honneur: Henri GERARD
 Président: Jules CLOSE
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, Désiré BRISMÉE
 Secrétaire: E. DETHIER
 Directeur du matériel: JAUPIN
 Commissaires: CLOSE L., THIOUX, ANCIAUX J., UYTENDAELE, CORBUSIER,
 FRANCESCHINI

1938.

Président d'honneur: Edmond HAUX
 Vice-Président d'honneur: Henri GERARD
 Président: Jules CLOSE
 Vice-Présidents: L. JEANMART, Désiré BRISMÉE
 Secrétaire: E. DETHIER
 Trésorier: E. SIMON
 Commissaires: J. THIOUX, FRANCESCHINI, UYTENDAELE, J. JAUPIN,

1939.

Président d'honneur: Edmond HAUX
 Vice-Président d'honneur: Henri GERARD
 Président: Edmond SIMON
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, Désiré BRISMÉE
 Secrétaire: UYTENDAELE
 Secrétaire-adjoint: Joseph JAUPIN
 Trésorier: Jean THIOUX
 Commissaires: DETHIER, Louis CLOSE

1940.

Président d'honneur: Edmond HAUX
 Vice-Président d'Honneur: Henri GERARD
 Président: Edmond SIMON
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, Désiré BRISMÉE
 Secrétaire: Joseph JAUPIN
 Trésorier: Jean THIOUX
 Commissaires: L. CLOSE, UYTENDAELE, A. GERARD, FRANCESCHINI

1941.

Président d'honneur: Edmond HAUX
 Vice-Président d'honneur: Henri GERARD
 Président: Edmond SIMON
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, Désiré BRISMÉE
 Secrétaire: Joseph JAUPIN
 Trésorier: Jean THIOUX
 Commissaires: L. CLOSE, FRANCESCHINI, A. GERARD, PIGNEUR
 Section Basket-Ball

1942.

Président d'honneur: Edmond HAUX
 Vice-Président d'honneur: Henri GERARD
 Président: Edmond SIMON
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, Désiré BRISMEE
 Secrétaire: Joseph JAUPIN
 Trésorier: Ulric SACRE
 Médecin conseil: Docteur PIGNEUR
 Commissaires: L. CLOSE, J. THIOUX, E. SACRE, FRANCESCHINI
 Commission d'entrafnement: J. MUTSAARTS, D. BRISMEE, DICHSCHEIN, JAUPIN
 WILBRANT

Section Basket-ball

1943.

Présidents d'honneur: E. HAUX, H. GERARD
 Président: Edmond SIMON
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, Désiré BRISMEE
 Secrétaire: Joseph JAUPIN
 Trésorier: Ulric SACRE
 Directeur du matériel: J. JAUPIN
 Commissaires: E. SACRE, A. MATAGNE, L. CLOSE, J.F. PIGNEUR, J. THIOUX
 Comité d'entrafnement: J. MUTSAARTS, DICHSCHEIN, WILBRANT
 Section Basket-Ball
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: E. SIMON
 Suppléant: J. JAUPIN

1944.

Présidents d'honneur: Edmond HAUX, Henri GERARD
 Président: Louis CLOSE
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, Désiré BRISMEE
 Secrétaire: Fernand BOMBEECK
 Trésorier: Ulric SACRE
 Directeur du matériel: J. JAUPIN
 Directeur adjoint: Jean HANEFFE
 Commissaires: VAN PETTEGEM, MUTSAARTS, J. QUOITIN, L. MATAGNE,
 E. SACRE, J. F. PIGNEUR
 Section Basket-Ball
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. CLOSE
 Suppléant: J. MUTSAARTS

1945.

Présidents d'honneur: Edmond HAUX, Henri GERARD
 Président: Louis CLOSE
 Vice-Présidents: Léon JEANMART, Désiré BRISMEE
 Secrétaire: Fernand BOMBEECK
 Secrétaires-adjoints: J. HANEFFE, Louis MATAGNE
 Trésorier: Ulric SACRE
 Directeur du matériel: Joseph JAUPIN
 Commissaires: J. MUTSAARTS, J. QUOITIN, J. THIOUX
 Section Basket-Ball

1946.

Présidents d'honneur: E. HAUX, H. GERARD, L. JEANMART
 Président: J. PIGNEUR
 Vice-Président: Jos MUTSAARTS
 Secrétaire: Louis MATAGNE
 Secrétaire adjoint: Fernand BOMBEECK
 Trésorier: Ulric SACRE
 Conseiller juridique: Léon JEANMART

Conseiller technique: Pierre GERARDIN
 Directeur du matériel: Joseph JAUPIN
 Commissaires: J. THIOUX, E. SACRE, R. LEBAILLY, A. MATAGNE,
 C. WALTIN
 Section Basket-Ball
 Comité des fêtes

1947.

Présidents d'honneur: E. HAUX, H. GERARD, L. JEANMART
 Vice-Président d'honneur: Edmond SIMON
 Président: Jean PIGNEUR
 Vice-Présidents: Jos MUTSAARTS, Alphonse MATAGNE
 Conseiller juridique: Léon JEANMART
 Secrétaire: Fernand BOMBEECK
 Secrétaire adjoint: Louis MATAGNE
 Trésorier: Ulric SACRE
 Directeur du matériel: Joseph JAUPIN
 Commissaires: C. WALTIN, J. JAUPIN, J. THIOUX
 Délégué F.R.B.S.A.
 Effectif: J. PIGNEUR (Membre du bureau fédéral)
 Comité d'entraînement: F. BOMBEECK, J. MUTSAARTS, J. QUOITIN,
 R. LEBAILLY, P. GERARDIN,
 Section Basket-Ball

1948.

Présidents d'honneur: E. HAUX, H. GERARD, L. JEANMART
 Vice-Président d'honneur: Edmond SIMON
 Président: Jean PIGNEUR
 Vice-Présidents: Jos MUTSAARTS, Alphonse MATAGNE
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: Louis MATAGNE
 Trésorier: Ulric SACRE
 Directeur des entraînements: Raoul LEBAILLY
 Directeur du matériel: Emile SACRE
 Conseiller technique: P. GERARDIN
 Commissaires: F. BOMBEECK, J. QUOITIN, C. WALTIN, A. MATAGNE,
 L. DECERF
 Section Basket-Ball
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: J. MUTSAARTS
 Suppléant: R. LEBAILLY

1949.

Présidents d'honneur: E. HAUX, H. GERARD, L. JEANMART
 Vice-Président d'honneur: Edmond SIMON
 Président: Jean PIGNEUR
 Conseiller juridique: Léon JEANMART
 Secrétaire: Louis MATAGNE
 Trésorier: Ulric SACRE
 Directeurs des entraînements: J. MUTSAARTS, F. BOMBEECK
 Commissaires: L. DECERF, R. LEBAILLY, J. QUOITIN, P. GERARDIN,
 C. WALTIN
 Section Basket-Ball
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: J. MUTSAARTS
 Suppléant: G. THIRY-FAYS

1950.

Présidents d'honneur: L. JEANMART, E. HAUX, H. GERARD
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON

Président: J. PIGNEUR
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Directeur des entraînements: F. BOMBEECK
 Commissaires: A. MATAGNE, J. QUITIN, L. DECERF, J. MUTSAARTS
 Comité des Néréides
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: J. MUTSAARTS
 Suppléant: G. THIRY-FAYS

1951.

Présidents d'honneur: L. JEANMART, E. HAUX, H. GERARD,
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 Président: J. PIGNEUR
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Directeur des entraînements: F. BOMBEECK
 Commissaires: A. MATAGNE, J. QUITIN, L. DECERF, J. MUTSAARTS,
 M. GEORGES, P. GERARDIN,
 Comité des Néréides
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: J. PIGNEUR
 Suppléant: L. MATAGNE

1952.

Présidents d'honneur: L. JEANMART, E. HAUX, H. GERARD
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 Président: J. PIGNEUR
 Vice-Président: J. MUTSAARTS
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Directeur des entraînements: A. GERARD
 Directeurs du matériel: E. SACRE, A. GOBERT
 Commissaires: P. GERARDIN, F. BOMBEECK, L. DECERF, A. MATAGNE,
 Comité exposition provinciale: U. SACRE, J. QUITIN, A. GOBERT, A. GERARD
 E. SACRE
 Comité des Néréides
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: G. THIRY-FAYS

1953.

Présidents d'honneur: L. JEANMART, E. HAUX, H. GERARD
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 Président: J. PIGNEUR
 Vice-Président: J. MUTSAARTS
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Directeur des entraînements: A. GERARD
 Directeurs du matériel: E. SACRE, A. GOBERT
 Commissaires: A. MATAGNE, L. DECERF, F. BOMBEECK, J. QUITIN,
 P. GERARDIN,
 Comité des Néréides
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: G. THIRY-FAYS

1954.

Présidents d'honneur: L. JEANMART, E. HAUX, H. GERARD
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 Président: J. PIGNEUR
 Vice-Présidents: J. MUTSAARTS, A. MATAGNE
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Directeur des entraînements: A. GERARD
 Directeur du matériel: A. GOBERT
 Commissaires: P. GERARDIN, F. BOMBEECK
 Comité des Néréides
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: G. THIRY-FAYS

1955.

Présidents d'honneur: L. JEANMART, E. HAUX, H. GERARD
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 Président: J. PIGNEUR
 Vice-Président: J. MUTSAARTS
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Directeur des entraînements: A. GERARD
 Directeur du matériel: A. GOBERT
 Commissaires: P. GERARDIN, F. BOMBEECK
 Comité des Néréides
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: G. THIRY-FAYS

1956.

Présidents d'honneur: L. JEANMART, E. HAUX, H. GERARD
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 COMITE A.S.B.L.
 Président: J. PIGNEUR
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Membres C.A.: F. BOMBEECK J. MUTSAARTS
 COMITE SPORTIF
 Président: J. MUTSAARTS
 Vice-Président: U. SACRE
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: J. QUOITIN
 Directeur des entraînements: F. BOMBEECK
 Directeur du matériel: A. GOBERT
 Commissaires: P. GERARDIN, A. GERARD
 Comité des Néréides-Commission des Jeunes
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: G. THIRY-FAYS

1957.

Présidents d'honneur: L. JEANMART, E. HAUX
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 COMITE A.S.B.L.
 Président: J. PIGNEUR
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Membres C.A.: F. BOMBEECK J. MUTSAARTS
 COMITE SPORTIF
 Président: J. MUTSAARTS

Vice-Présidents: U. SACRE, F. BOMBEECK
 Secrétaire: J. DOUXCHAMPS
 Secrétaire adjoint: L. MATAGNE
 Trésorier: R. DELCHAMBRE
 Trésorier-adjoint: J. QUOITIN
 Conseiller technique: R. PIERARD
 Directeur des entraînements: F. BOMBEECK
 Commissaires: I. FRONVILLE, J.M. BOTHY
 Commission des Jeunes
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: G. THIRY-FAYS

1958,

Président d'honneur: L. JEANMART
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 COMITE A.S.B.L.
 Président: J. PIGNEUR
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Membres C.A.: F. BOMBEECK, J. MUTSAARTS
 COMITE SPORTIF
 Président: J. MUTSAARTS
 Vice-Présidents: U. SACRE, F. BOMBEECK, J. QUOITIN
 Secrétaire L. MATAGNE
 Secrétaire-adjoint: J. DOUXCHAMPS
 Trésorier: R. DELCHAMBRE
 Directeur des entraînements: F. BOMBEECK
 Conseiller médical: Docteur BOTHY
 Conseiller technique E.P.: R. PIERARD
 Commissaires: I. FRONVILLE, J.M. BOTHY
 Commission des Jeunes
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: M. GEORGES
 F.B.G.E.: R. PIERARD

1959.

Président d'honneur: L. JEANMART
 Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 COMITE A.S.B.L.
 Président: J. PIGNEUR
 Conseiller juridique: L. JEANMART
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Trésorier: U. SACRE
 Membres C.A.: F. BOMBEECK, J. MUTSAARTS
 COMITE SPORTIF
 Président: J. MUTSAARTS
 Vice-Présidents: U. SACRE, F. BOMBEECK, J. QUOITIN
 Secrétaire: L. MATAGNE
 Secrétaire-adjoint: J. DOUXCHAMPS
 Trésorier: R. DELCHAMBRE
 Directeur du matériel: M. GEORGES
 Commissaires: I. FRONVILLE, J.M. BOTHY
 COMMISSION D'ENTRAINEMENT
 Directeur des entraînements: F. BOMBEECK
 Professeur ed. phy: R. PIERARD
 Commissaire: M. GEORGES
 Commission des fêtes.
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: M. GEORGES
 F.B.G.E.: R. PIERARD

1960.

Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 COMITE A.S.B.L.
 Président: J. PIGNEUR
 Secrétaire: R. DELCHAMBRE
 Trésorier: U. SACRE
 Membres C.A.: J. MUTSAARTS, F. BOMBEECK
 COMITE SPORTIF
 Président: Louis MATAGNE
 Vice-Présidents: Utric SACRE, F. BOMBEECK, J. QUOITIN
 Secrétaire: J. DOUXCHAMPS
 Secrétaire-adjoint: I. FRONVILLE
 Trésorier: R. DELCHAMBRE
 Directeur des entraînements: R. PIERARD
 Directeur du matériel: Max DETHY
 Commissaires: J. MUTSAARTS, J.M. BOTHY
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: L. MATAGNE
 Suppléant: R. PIERARD
 F.B.G.E.: R. PIERARD

1961.

Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 COMITE A.S.B.L.
 Président: J. PIGNEUR
 Secrétaire: R. DELCHAMBRE
 Trésorier: U. SACRE
 Membres C.A.: J. MUTSAARTS, F. BOMBEECK
 COMITE SPORTIF
 Président: Jos MUTSAARTS
 Vice-Présidents U. SACRE, F. BOMBEECK, J. QUOITIN
 Secrétaire: J. DOUXCHAMPS
 Secrétaire-adjoint: I. FRONVILLE
 Trésorier: R. DELCHAMBRE
 Directeur des entraînements: R. PIERARD
 Directeur du matériel: R. PIERARD
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: R. PIERARD
 Suppléant: R. DELCHAMBRE
 F.B.G.E.-F.B.E.P.
 R. PIERARD-(membre C.A.)

1962.

Vice-Président d'honneur: E. SIMON
 COMITE A.S.B.L.
 Président: J. PIGNEUR
 Secrétaire: R. DELCHAMBRE
 Trésorier: U. SACRE
 Membres C.A.: J. MUTSAARTS, F. BOMBEECK
 COMITE SPORTIF
 Président: J. MUTSAARTS
 Vice-Présidents: U. SACRE, F. BOMBEECK, J. QUOITIN
 Secrétaire: J. DOUXCHAMPS
 Secrétaire-adjoint: I. FRONVILLE
 Trésorier: R. DELCHAMBRE
 Directeur des entraînements: R. PIERARD
 Directeur du matériel: R. PIERARD.
 Commissaire: H. GUILBEAU
 Délégués F.R.B.S.A.
 Effectif: R. PIERARD.
 Suppléant: R. DELCHAMBRE
 F.B.E.P. R. PIERARD (MEMBRE C.A.)
 H. GUILBEAU.

II

LES REGATES ORGANISEES PAR LE R.C.N.S.M.

ANNEE	DATE	LIEU	SUBSIDES	GENRE
1861	20 juillet	Namur	Ville	Internat. organisées par les futurs fondateurs du R.C.N.S.M
1863	août	Namur	souscription R.C.N.S.M.	Internat.
1864	17 juillet	Namur	Ville + souscription des Dames	Internat. 1ère fois avec l'écluse des Grands Malades en fonction
	11 septembre	Huy	Ville de Huy	Internat.
1865	30 juillet	Namur	souscription	Internat.
1866	août 10 octobre	Virelle Namur	Comité R.C.N.S.M. Ville	Intimes. Internat en présence de LLMM le Roi et la Reine
1868	19 juillet	Namur	R.C.N.S.M.	Inauguration du local R.C.N.S.M.
1870	18 juillet 24 juillet	Namur Namur	R.C.N.S.M. Ville	Intimes Internationale
1872	2 juin 30 juin 29 septembre	Namur Namur Namur	R.C.N.S.M. R.C.N.S.M. R.C.N.S.M.	Intimes Intimes Intimes
1877	22 juillet	Namur	Ville	Internat.
1880	23 mai 25 juillet	Namur Namur	R.C.N.S.M. Ville	Intimes Internat.
1882	9 juillet 2ème dim. septembre	Namur Namur	Ville R.C.N.S.M.	Internat. Intimes
1883	25 juillet	Namur	Ville	Nationales
1884	2 juin 7 septembre	Namur Namur	R.C.N.S.M. R.C.N.S.M.	Intimes Intimes
1887 1888	26 juin 9 septembre	Namur Namur	Ville R.C.N.S.M. et souscription	Internat. Intimes
1889	8 septembre	Namur	R.C.N.S.M. et souscription	Intimes
1890	31 août	Namur	Province	Internat.
1893	30 juillet	Namur	Ville	Internat.
1894	2 septembre	Namur	Ville	Intimes avec course pour bateliers en chaloupe

1895	1 septembre	Namur	R.C.N.S.M.	Par invitation des membres de la Fédération Bruxelloise
1896	15 août	Lives	Ville R.C.N.S.M.	Championnat de Belgique en huit et course d'honneur
1897	4 juillet	Namur	Ville	Internat. 35ième anniversaire du R.C.N.S.M. Championnat de Belgique Intimes
	15 août	Givet	Givet	
1898	12 juin	Lives	Ville	Championnat de Belgique en huit et course d'honneur Nationales
	21 septembre.	Namur	Ville	
1899	6 août	Lives	Ville	Championnat de Belgique en huit + course d'honneur Nationales course pour batelier à la rauffe
	24 septembre	Namur	Ville	
1900	1 juillet	Namur	R.C.N.S.M.	Internationale Championnat de Belgique en huit + course d'honneur
	29 juillet	Lives	Ville	
1901	18 août	Namur	Ville	Nationales
1904	28 août	Namur	Ville	Nationales
1905	11 août	Profondeville		Intimes Namur - Dinant
	2-3 juillet	Namur	Ville	Internat. 75 ème anniversaire de la Belgique
1906	8 juillet	Namur	Ville	Internationales Intimes
	9 juillet	Namur	R.C.N.S.M.	
1907	7 juillet	Namur	Ville	Internat.

ANNEE	DATE	LIEU	SUBSIDES	GENRE	DETENTEURS DU CHALLENGE PERPETUEL DE LA VILLE DE NAMUR
1908	5 juillet	Namur Création du challenge perpétuel de la ville de Namur pour 8 seniors	Ville	Internat.	R.C.N. Gand Poma R Meys De Somville- Kowalski.S Veirman.P- Morimont.M Vergucht- Taelman.O Br: Dielman Ch
1909	4 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.C. Paris Boutemy - Douard D'Heilly - Motti Mathieu - Peronny.H Peronny.E- Besland Br: Varheit
1910	10 juillet	Namur	Ville	Nat.	C.R. Bruxelles Desenfans- Lagaert Clarembaux- Verbeyst Gaytan- Hermans Renwart- Delbecque Br: Peeters
1911	11 juillet	Namur	Ville	Internat.	C.R. Brux. Kaemff- Kuhn Renwart- Clarembaux Lalement G- Gaytan Piron- Delbecque Br: Lalement G.

1912	7 juillet	Namur	Ville Province	Internat	R.S.N. Visser G- Raes P Gand. Vandenboosche- Vandennootgaete Van Waes G- Angilis A Willems G- Verliefe R Br: Nuytens L
			50 ème anniversaire du R.C.N.S.M.		
1913	6 juillet	Namur	Ville	Internat	R.C. Metais- Malafosse Paris De Molenes- Baudechon Barrelet- Hoveman Perenzelenzeff- Paul Br: Keller
			Inauguration Boulevard Ad Aquam		
1914	5 juillet	Namur	Ville	Internat	C.R. Taminau E- Clarembaux Brux. Piron A- Taymans I Joux L- Requilé M Sonck- Hermans J Br: Lalement G.
1919	1 septembre	Profondeville.	Profondev.	Intimes	
1920		Namur	Aéro - Club	Intimes	
1922	2 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.S.N. Vam Volckxsom- Janssens Bruxelles Van Den Driessche C- Van Neevel Ferrari J- Merelis G Lemmen P- Sadzawka E Br: Van Assbroeck
			60 ème anniversaire du R.C.N.S.M.		
1923	1 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.S.N. Vanvolcksom Minguet. G Bruxelles Van Den Driessche Benès. J Grosjean. P Callu. G Lemmen. P Snolfs. P Br: Van Assbroeck
	1 septembre	Namur	R.C.N.S.M.	Intimes	
1924	6 juillet	Namur	Ville	Internat.	U.N. Coen R. R. Schellekens Brux. De Visscher J. Camus C. Joossen R. Vanden Heule A. Verhaegen A. D. Strohl Br: Crabbe L.
	28 septembre	Namur	R.C.N.S.M.	Intimes	
1925	5 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.S.N. Levine J. Van Parys J. Gand Cloet J. Daes F. Wambeke Th De Jonghe Ch. Swartete M. Bauwens J. Br: Nachez G.
1926	4 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.S.N. Levine J. Dewette A. Gand Swartele A. Swartele M. Van Parys Schouffe H. Wambeke Th. Bauwens J. Br: Nachez G.
	septembre	Huy	Huy	Intimes	
1927	3 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.S.N. Swartele R. Swartele M. Gand Wambeke Th. Dewette A. Van Parys J. Schouffe A. De Jonghe Ch. Bauwens J. Br: Nachez G.
1928	1 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.S.N.M. Roman M. Lemaire A. Liège Micha H. Denis V. Jonlet J. Macors R. Lambrecht A. Crousse J. Br: Antony P.
			Ces régates sont suivies de 3 courses en hydroglisseurs (out boards) 300-500 et plus de 500 cc de cylindrée. Ces courses sont organisées par le Yacht Club de Sambre et Meuse		

1929	7 juillet	Namur	Ville	Internat.	C.R. Brux.	Vergin F. Van myulen Feys G. Smetcoren Br. Fonteyn	Vain J. De Busscher J. Van Dooren L. Tollenboom P.
		Régates rehaussées par la présence de LL AARR le Duc et la Duchesse de Brabant					
1930	6 juillet	Namur	Ville	Internat.	C.R. Brux.	Vergin F. Feys G. Vain J. Van Dooren Br. Fonteyn	Smetcoren H. Nandancé A. Van Acker J. Herinckx J.
1931		Namur	Ville	Internat	U.N. Brux.	Ingels E De Cuyper F Scherrer P Degraeve P Br: Ziegler.	Lambele A. Mosselmans J. Pompe L Muhlman O
1932	3 juillet	Namur	Ville	Internat	C.R. Brux.	Vergin Vain Nandancée Vandendriessche Br. Demuenynck	Van Acker Cruls Smetcoren Magis
		(off. Propagande Touristique)					
1933		Namur	Ville	Internat	U.N. Liège	Gerard Nelles Duchateau Preschia Br. Chabot	Hanson P Wilmart F David J. Jamart J
1934	7 juillet	Namur	Association.	Internat	C.R. Brux.	Van Roy Martin E Vergin N Nandancée A Br. De Mueninck .G	Hardouin R. Piel J Vain J Fonteyn S
		des commerçants Office propagande du tourisme					
1935	7 juillet	Namur	Jambes divers	Nat.	S.R.N.A.	Debbaut Loquet Bekaert Velghé Br. Haasbock	Lepegre Roosen Colart De Backer
1936	2 août	Beez	Marquet Beez S.I. Namur. comte Carton de Wiart	Internat. Champ. de Belgique	mixte R.N.V. S.N.U. Brux	Vingerhoet R Siebels P Collet W De Rode Br. Peeters H.	Cambier P. Wilput F Becquevort Verhoegstraeten
1937		Namur	Ville	Nat.	C.R. Bruxelles	Van Roy R Hardouin R Martin E Piel J Br. Vander Auwera	Van Den Heede Temmerman A. Tassin H Fonteyn S
1938	3 juillet	Namur	Ville	Nat.	R.S.N. Gand	Beyst H Van Driessche Declat G Bosschem Br. Deproot M	Uytterhaegen V Dobbelaere A Van Eeckoute De Bontridder F.
	28 août	Profondeville. Profondeville Invitations					
1939	2 juillet	Namur	Ville	Nat.	R.S.N. Gand	Beysth Uytterhaegen Van Driessche Dobbelaere A Br. De Proot H.	Verlé F Van Eechoute Bosschem N. Van de Walle

1942	5 juillet	Namur	Casino	Nat.	R.C.N. Gand	Vandewalle E De Clootere E Cruls G. Bossu A. Br. Segelaer A.	Vandenhoutte Morel M. De Bisschop Beyer P.
1943	4 juillet	Namur	Casino	Nat.	R.C.N. Gand	Vandewalle E De Clootere E De Bisschop R Maes P. Br. Segelaer A.	Vandenhaute Morel M Vermersch G Beyer P.
	15 août	Profondeville	Profond.	Invitations			
1946	15 août	Namur	Casino	Internat.	U.N. Liège	Donnay T Delhougne H Bonckaert Tilkin G Br. Chabot R	Hox G. Schlemmer J Gillot R Delhougne
1947	6 juillet	Namur	Ville	Internat.	S.R. "Njord" Leiden	Lips P Ten Brink J Blaauw QJ Sickler HTH Br. Suermondt UJ	Renardel de V. Rynvalken Wilkens JTH Volker H
1948	25 juillet	Namur	Ville	Internat.	S.R. "Njord" Leiden	Dutry G. Ren de Lavalette Bolger B Hoogenboom G Br. Engelbrecht WA	Van Ohden G Gobius R Algie W Boot GW
1951	17 juin	Namur	Ville	Nat.	U.N. Liège	Jamart R Higny G Ruytens A George s R Br. Van Put (S.R.N.A.)	Goessens N Dechamps G Condom E Schlemmer J
1952	27 juillet	Namur	Ville	Internat.	U.N. Liège	Talbot J Higny G Darimont G Voigt I Br. Chabot R	Goessens N Brimiouille M Jamart R Schlemmer J
1953	12 juillet	Namur	Ville	Internat.	C.R.B. Bruxelles	Gob R Vandebos V De Beys J Leyniers J Br. Tossyn P.	Smet L Villain R Rodrigues E Watticant A
1954	11 juillet	Namur	Ville	Internat.	S.R. "Njord" Leiden	Van der Meulen Mellema J.A. Pels Ryckem Durkz F.B. Br. Heyrock R.P.	Van Leeuwen Boreel G.P. Groeneveld Faber J.P.
1955	10 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.G. 1891 Köln	Morher H. Kaiser D. Siebert M. Keller R. Br. Bormann W.	Pröstler K. Heidenreich K. Doppelgatz P. Diehl R.
1956	8 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.G. 1891 Köln	Heidenreich D. Koll W. Morher H. Kaiser Br. Höner H.	Heidenreich K. Kemfer K. Pütz R. Diehl R.

1957	14 juillet	Namur	Ville	Internat. 1891	R.G. Köln	Schmuckat M. Pütz R. Heidenreich D. Siebert R. Br. Bormann W.	Bachmann M. Bosse G. Kemfer K. Koll W.
1958	20 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.G. Köln	Heidenrich D. Kring L. Schmueckat Bosse G. Br. Haashoff W.	Prostler K. Kohler R. Otto D. Koll W.
1959	12 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.C.N. Gand	Drappier E. Segelaer A. Defraigne J. Coppens Br. Rosseel R.	Claeyssens E. Walraet M. Dhaemers R. Willems G.
1960	10 juillet	Namur	Ville	Internat.	R.C.N. Gand	Lenders J. Coppens E. Naessens Ch. Hennion L. Br. Rosseel R.	Drappier E. Segelaer A. Lenders D. Deneubourg L.

III

LES COULEURS DU R.C.N.S.M.

MAILLOTS
PELLES
PAVILLONS
GUIDONS



1864



1864



1870



1870





1891



1908



1919



1921





1924



1926



1935



1940

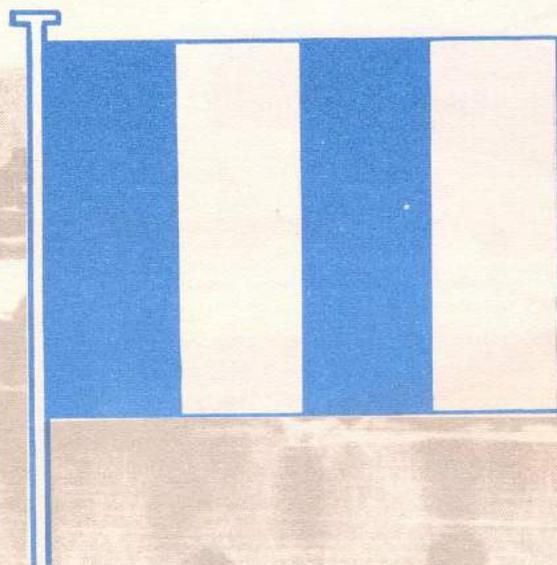


1939



1952

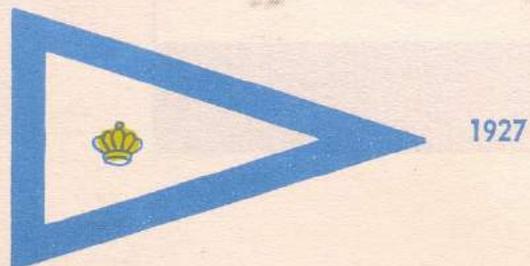
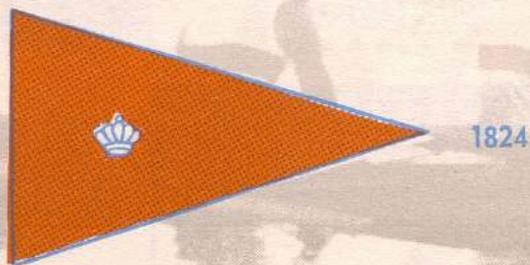
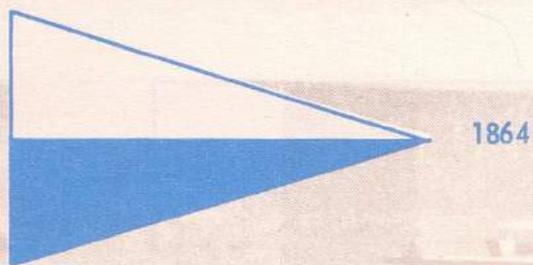




1864



1907



1864



1918



1926



1930



1952.





TABLE DES MATIERES.

PREFACE.....	page 9
INTRODUCTION HISTORIQUE.....	11
L'HISTOIRE DU R.C.N.S.M.	17
Les préliminaires. (1859 - 1861)	17
1° La fondation. (1862)	23
2° Le titre de Société Royale - La présidence de Félicien Rops - Trois années prospères (1863-64-65).....	27
3° Le R.C.N.S.M. propriétaire.....	37
4° Le R.C.N.S.M. organisateur de fêtes.....	47
5° Période de splendeur bourgeoise.....	51
6° Le Club et le 50ème anniversaire de la Belgique (1880).....	54
7° Antoine Marlaire fêté par ses amis.....	59
8° La période (1882-1895).....	62
9° Le Club invité aux Jeux Olympiques de la Rénovation (1896)	64
10° Le Club organise les championnats de Belgique (1896)	67
11° Le Club en 1900.....	76
12° Le Club perd son président Antoine Marlaire (1906)	82
13° Victoire belge à Henley.....	86
14° Le Club fête Edmond Haux.....	90
15° Le match Namur-Liège - La fondation Anatole Rops. (1911)	93
16° Le cinquantième anniversaire (1912).....	97
17° La guerre (1914-1918).....	104
18° La paix retrouvée.....	106
19° Le soixantième anniversaire. (1922)	109
20° Le Club et la propagande pour l'aviron (1923).....	112
21° Succès de l'équipe « Ratin co »	115
22° Le centenaire de la Belgique.....	120
23° Le Club organise le Championnat de Belgique en (1936)	122
24° La guerre, l'occupation.....	125
25° La libération. - Le Club honore ses morts.....	128
26° Inauguration de la yole « Bia Bouquet ».....	132
27° L'époque actuelle.....	135
28° En guise de conclusion.....	152
 ANNEXES	
I° Les cent comités du R.C.N.M.	155
II° Les régates organisées par le R.C.N.S.M.	180
III° Les couleurs du R.C.N.S.M. (Maillots, pelles, pavillons et guidons.)	186
 Table des matières	
 Table des illustrations.	

TABLE DES ILLUSTRATIONS.

<i>fig.</i> 1. Félicien Rops par de Witte.	page 8.
<i>fig.</i> 2. « La Céline » voilier d'Anatole Rops.	18.
(Reconstitution de P. Douxchamps.)	
<i>fig.</i> 3. Félicien Rops en tenue de canotier.	25.
<i>fig.</i> 4. Programme des régates de 1864.	30.
<i>fig.</i> 5. Les « Blancs Bonnets »	38.
<i>fig.</i> 6. Spécimen d'action.	44.
<i>fig.</i> 7. Programme des courses cyclistes (1870).	46.
<i>fig.</i> 8. Programme des fêtes de 1871.	48.
<i>fig.</i> 9. Programme de la fête Vénitienne de 1880.	57.
<i>fig.</i> 10. Photo d'Antoine Marlaire.	60.
<i>fig.</i> 11. Carte de la fête organisée au profit de l'oeuvre	63.
antiesclavagiste.	
<i>fig.</i> 12. Invitation aux Jeux Olympiques de la Rénovation (1896).	65.
<i>fig.</i> 13. Liste des jubilaires de 1900.	77.
<i>fig.</i> 14. Photo du Challenge de la Ville de Namur.	88.
<i>fig.</i> 15. Le Chant du Royal.	91.
<i>fig.</i> 16. Menu du banquet du cinquantième anniversaire -	99.
(Pigeon Vole et Miss Brunette.)	
<i>fig.</i> 17. Photo de François Bovesse.	118.
<i>fig.</i> 18. Caricature du « huit » en 1936.	122.
<i>fig.</i> 19. Basket Ball au Club.	126.
<i>fig.</i> 20. Photo de la cérémonie de l'inauguration du	129.
mémorial 40-45.	
<i>fig.</i> 21. Inauguration de la yole « Bia Bouquet ».	132.
<i>fig.</i> 22. Photo de régates à Namur.	139.
<i>fig.</i> 23. Photo du jubilé (1957).	149.
<i>fig.</i> 24. Le club.	154.
<i>fig.</i> 25. Le comité de 1962. Caricature.	170.
<i>fig.</i> 26. Maillots, pelles, Pavillons et guidons du Club :	186.
(Planche en couleurs).	

ACHEVE D'IMPRIMER LE TRENTE AOUT
MIL NEUF CENT SOIXANTE DEUX, D'A-
PRES LA MAQUETTE DE P. DOUXCHAMPS.
L'IMPRESSION DES TEXTES ET DES IL-
LUSTRATIONS EN NOIR ET EN COULEURS
A ETE EXECUTEE EN OFFSET PAR
« EDILUX » S.C., A LIBRAMONT, SUR PA-
PIER DUPLICATEUR BLANC - VERGE. RE-
LIURE DE F. MARBEHANT.